

ŒUVRES COMPLÈTES

D'ALEXANDRE DUMAS

LA RÉGENCE

ŒUVRES COMPLÈTES D'ALEXANDRE DUMAS

PUBLIÉES DANS LA COLLECTION MICHEL LÉVY

Acté 1
Amaury 1
Ange Pitou. 2
Ascanio. 2
Une Aventure d'amour. 1
Aventures de John Davys 2
Les Baleiniers . . . 2
Le Bâtard de Mauléon. 3
Black 1
Les Blancs et les Bleus. 3
La Bouillie de la comtesse Berthe. . . . 1
La Boule de neige. 1
Bric-à-Brac 1
Un Cadet de famille 3
Le Capitaine Pamphile 1
Le Capitaine Paul. . 1
Le Capitaine Rhino. 1
Le Capitaine Richard. 1
Catherine Blum. . . 1
Causeries. 2
Cécile 1
Charles le Téméraire. 2
Le Chasseur de Sauvagine 1
Le Château d'Eppstein 2
Le Chevalier d'Harmental 2
Le Chevalier de Maison-Rouge 2
Le Collier de la reine. 3
La Colombe. — Maître Adam le Calabrais . . . 1
Les Compagnons de Jéhu. 3
Le Comte de Monte-Cristo 6
La Comtesse de Charny. 6
La Comtesse de Salisbury. 2
Les Confessions de la marquise 2
Conscience l'Innocent 2
Création et Rédemption. — Le Docteur mystérieux. . . . 2
—La Fille du Marquis. 2
La Dame de Monsoreau 3
La Dame de Volupté. 2
Les Deux Diane. . . 3
Les Deux Reines. . 2
Dieu dispose. . . . 2
Le Drame de 93 . . 3
Les Drames de la mer. 1
Les Drames galants.— La Marquise d'Escoman. 2
Emma Lyonna . . . 5
La Femme au collier de velours. . . . 1
Fernande 1
Une Fille du régent 1
Filles, Lorettes et Courtisanes. . . . 1
Le Fils du forçat . . 1
Les Frères corses. . 1
Gabriel Lambert. . . 1
Les Garibaldiens . . 1
Gaule et France. . . 1
Georges 1
Un Gil Blas en Californie. 1
Les Grands Hommes en robe de chambre: César. 2
— Henri IV, Louis XIII, Richelieu. . 2
La Guerre des femmes 2
Histoire d'un casse-noisette. 1
L'Homme aux contes. 1
Les Hommes de fer. 1
L'Horoscope 1
L'Ile de Feu. . . . 2
Impressions de voyage: En Suisse. 3
— Une Année à Florence. 1
— L'Arabie Heureuse. 3
— Les Bords du Rhin 2
— Le Capitaine Arena. 1
— Le Caucase. . . 3
— Le Corricolo. . . 2
— Le Midi de la France. 2
— De Paris à Cadix. 2
— Quinze jours au Sinaï. 1
— En Russie. . . 4
— Le Speronare. . 2
— Le Véloce. . . . 2
— La Villa Palmieri. 1
Ingénue 2
Isaac Laquedem. . . 2
Isabel de Bavière. . 2
Italiens et Flamands. 2
Ivanhoe de Walter Scott (traduction). . 2
Jacques Ortis. . . . 1
Jacquot sans Oreilles. 1
Jane. 1
Jehanne la Pucelle. . 1
Louis XIV et son Siècle 4
Louis XV et sa Cour. 2
Louis XVI et la Révolution 2
Les Louves de Machecoul. 3
Madame de Chamblay. 2
La Maison de glace. 2
Le Maître d'armes.. 1
Les Mariages du père Olifus 1
Les Médicis. . . . 1
Mes Mémoires. . . 10
Mémoires de Garibaldi 2
Mémoires d'une aveugle. 2
Mémoires d'un médecin : Balsamo. . 5
Le Meneur de loups. 1
Les Mille et un Fantômes. 1
Les Mohicans de Paris 4
Les Morts vont vite. 2
Napoléon. 1
Une Nuit à Florence. 1
Olympe de Clèves. . 3
Le Page du duc de Savoie 2
Parisiens et Provinciaux. 2
Le Pasteur d'Ashbourn 2
Pauline et Pascal Bruno 1
Un Pays inconnu. . 1
Le Père Gigogne . . 2
Le Père la Ruine. . 1
Le Prince des Voleurs 2
Princesse de Monaco. 2
La Princesse Flora.. 1
Propos d'Art et de Cuisine. 1
Les Quarante-Cinq. . 3
La Régence. 1
La Reine Margot . . 2
Robin Hood le Proscrit 2
La Route de Varennes. 1
Le Salteador. . . . 1
Salvator (suite des Mohicans de Paris) 5
La San-Felice. . . . 4
Souvenirs d'Antony . 1
Souvenirs d'une Favorite. 4
Les Stuarts. 1
Sultanetta 1
Sylvandire 1
Terreur prussienne. 2
Le Testament de M. Chauvelin. 1
Théâtre complet. . . 25
Trois Maîtres. . . . 1
Les Trois Mousquetaires. 2
Le Trou de l'enfer . 1
La Tulipe noire. . . 1
Le Vicomte de Bragelonne 6
La Vie au Désert. . 2
Une Vie d'artiste . . 1
Vingt Ans après. . 3

Coulommiers. — Typ. P. BRODARD et GALLOIS.

LA RÉGENCE

PAR

ALEXANDRE DUMAS

NOUVELLE ÉDITION



PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
ANCIENNE MAISON MICHEL LEVY FRÈRES
3, RUE AUBER, 3

1889

LA RÉGENCE

I

Le cercueil du roi. — Insultes de la populace. — Les trois pouvoirs. — Madame de Maintenon. — Les princes légitimés. — M. le duc d'Orléans. — Portraits du duc et de la duchesse du Maine. — Portrait du comte de Toulouse. — Portrait de Philippe II d'Orléans. — Madame la duchesse d'Orléans. — Enfants légitimes et bâtards du duc d'Orléans. — Retour aux événements de l'époque.

Le 9 septembre 1715, vers sept heures du soir, un char funéraire, suivi de quelques voitures de deuil, sortait silencieusement de Versailles, traversait le bois de Boulogne, gagnait la plaine Saint-Denis, par des chemins détournés, et entrait dans la vieille basilique de Dagobert, portant un cadavre qui venait prendre, sur le premier degré de l'escalier des tom-

beaux, la place que son prédécesseur, étonné sans doute d'une si longue attente, y tenait depuis soixante et treize ans.

Ce cadavre qui, à son tour, devait attendre son successeur pendant cinquante-neuf ans, était celui du roi Louis XIV.

Pourquoi la dernière dépouille d'un des plus grands rois que la France ait eus, avait-elle suivi cette route détournée? Pourquoi autour d'elle cette absence de pompe royale? Pourquoi ce mystérieux acheminement vers la dernière demeure?

C'est que la majesté de la mort, d'ordinaire la plus puissante de toutes les majestés, était cette fois aussi insuffisante que la majesté du rang pour protéger Louis XIV contre l'outrage.

En effet, quand la nouvelle de la mort du roi se répandit autour de Versailles, Paris tressaillit de joie comme s'il sentait se briser un long esclavage; le peuple, si longtemps malheureux, opprimé, ruiné, méprisé, presque haï, le peuple battit des mains, dansa, chanta, alluma des feux par la ville : de sorte que le lieutenant de police, M. d'Argenson, qui avait fait d'inutiles efforts pour s'opposer à ce torrent d'impiétés, déclara qu'il ne répondait de rien si le cortége mortuaire traversait Paris.

Voilà pourquoi le convoi suivait, dans sa course nocturne et mystérieuse, la route que nous avons indiquée.

Mais le peuple n'y perdit rien : ce peuple avide de spectacles et qui depuis si longtemps n'avait plus que celui des processions religieuses, ce peuple jura que celui-ci ne lui échapperait point ; et, comme Saint-Denis était le but où devait inévitablement tendre le cadavre royal, ignorant du jour où Louis XIV se rendrait à sa dernière demeure, il alla, dès le 6 septembre, bivaquer dans la plaine qui sépare Paris du tombeau de ses rois.

Vers dix heures, le cortége apparut.

Chose étrange ! pas un prince du sang, pas un des princes légitimés, pas un des pairs créés par ce roi, pas un des courtisans qui, de génération en génération, s'étaient relayés dans les antichambres de Versailles pour attendre son lever, pas un de ces hommes n'accompagnait ce pauvre cadavre isolé, qu'on semblait bien plutôt traîner à quelque gémonie inconnue que conduire à une sépulture royale.

M. le duc, seul, jeune homme de vingt-trois ans, petit-fils du grand Condé, accompagnait le corps.

Était-ce par pitié? était-ce pour s'assurer que la porte du caveau funèbre serait bien refermée sur lui?

Aussi, le peuple, qui attendait tout le long de cette route, le peuple, qui, comme dans un champ de foire, qui, comme sur une place de marché, avait ses restaurants, ses jeux, ses baladins, aussi le peuple, que la vue d'une certaine pompe, ou, à défaut de cette pompe, une douleur vraie et sincère eût peut-être contenu, le peuple, en voyant cet isolement, comprit-il qu'on lui abandonnait ce cadavre pour qu'il en fît à son plaisir et qu'il se vengeât de l'oppression par l'insulte.

Aux portes de Saint-Denis, le tumulte qui, pendant toute la route, avait accompagné le cortége redoubla encore; on voulait renverser le char funèbre; on voulait mettre en morceaux et cercueil et cadavre; la troupe fut obligée d'intervenir. Un homme sortit la tête par un des carrosses de la suite, et cria :

— Je ne croyais pas que le carnaval fût en septembre.

Un autre repoussa deux Parisiens ivres qui roulèrent dans un fossé plein de fange, et s'éloigna en disant :

— Crapauds ! cela vous apprendra à chanter quand le soleil se couche.

En effet, la foule chantait; elle chantait des noëls en réjouissance, des épigrammes contre le roi; elle

chantait des menaces contre les jésuites. Or, quand les chants du peuple se font entendre sur un pareil ton, ils ressemblent fort à un rugissement.

Le cadavre, en entrant dans la basilique, n'échappa point aux insultes de ces misérables. Le lendemain, on lut sur les murailles de l'église :

A Saint-Denis comme à Versailles,
Il est sans cœur et sans entrailles.

Les effigies du roi ne pouvaient échapper à une pareille proscription; les statues de pierre et de marbre furent mutilées; la statue de bronze de la place des Victoires, sur laquelle les dents ni les ongles ne pouvaient mordre, reçut cette inscription :

TYRAN DE BRONZE, IL FUT TOUJOURS AINSI.

Les saturnales durèrent jusqu'au lendemain matin.

Laissons le peuple hurler ses imprécations contre le monarque, ou plutôt contre la monarchie, et voyons ce que Louis XIV laissait après lui.

Trois pouvoirs bien distincts, dont deux étaient intimement liés.

Ces trois pouvoirs étaient : madame de Maintenon, de favorite, devenue femme de Louis XIV, comme nous l'avons dit; MM. du Maine et de Toulouse, re-

connus par le roi, et devenus princes légitimes; et M. le duc d'Orléans, héritier légitime du trône en cas d'extinction de la branche aînée, représentée par le jeune Louis XV, arrière-petit-fils de Louis XIV, deuxième fils du duc de Bourgogne, né à Fontainebleau le 15 février 1710, et dernier débris de cette riche descendance que le roi épouvanté avait vu fondre entre les mains de la mort.

Les deux pouvoirs alliés et ayant un même but étaient madame de Maintenon et les princes légitimés.

Ce but était de remettre tous les fils de l'État aux mains de M. du Maine, afin que madame de Maintenon continuât d'exercer, sous la régence de son élève favori, l'influence que Louis XIV lui avait laissé prendre sur les affaires politiques et religieuses pendant les dernières années de son règne.

Le but de M. le duc d'Orléans était, au contraire, de soutenir la prérogative de son sang, de réclamer, avec la régence, la direction de l'éducation royale, et, en conservant enfin jusqu'au jour de sa majorité le jeune prince sain et sauf, de répondre péremptoirement aux calomnies répandues sur lui par ses ennemis à l'époque désastreuse de la mort du grand dauphin et des princes ses fils et ses petits-fils.

La cause de M. le duc d'Orléans était celle de toute

la noblesse de France, qui se regardait comme insultée par les privileges inouïs accordés par Louis XIV aux princes légitimés, auxquels il avait donné le pas sur les ducs et pairs, et qu'il appelait à la succession au trône au cas d'extinction de la branche aînée.

Ainsi, dans ce cas, M. du Maine, enfant adultérin, primait M. le duc d'Orléans, héritier légitime dans l'ordre de succession ordinaire.

Disons quelques mots des personnages dont nous venons de prononcer les noms, d'indiquer les prétentions et de dévoiler le but.

Dans notre livre de *Louis XIV et son Siècle*, nous avons dit sur Françoise d'Aubigné tout ce que nous avions à en dire; nous l'avons suivie dans son étrange fortune depuis sa naissance dans les prisons de Niort, le 27 novembre 1635, jusqu'à sa sortie de Versailles et son entrée à Saint-Cyr, le 30 août 1715. Tout ce que nous pourrions écrire ici serait donc une répétition.

Nous avons raconté comment le duc du Maine, né le 31 mars 1670, nommé *Bourbon* ainsi que son frère en 1673, revêtu du premier rang avec les princes du sang en 1694, et enfin appelé à succéder au trône à défaut de prince du sang en 1714, avait complétement abandonné le parti de sa mère, pour se rallier au parti de sa rivale, madame de Maintenon.

Que l'on ne s'étonne pas de cette ingratitude ; M. le duc du Maine n'avait aucune vertu réelle, et il était prêt à sacrifier à son intérêt, jusqu'à l'apparence des vertus qu'il faisait semblant d'avoir.

C'est dans Saint-Simon, ce grand peintre du dix-huitième siècle, qu'il faut chercher le portrait de M. le duc du Maine.

M. le duc du Maine avait de l'esprit, non pas comme un ange, mais comme un démon auquel il ressemblait en malignité, en noirceur d'âme et en perversité de cœur.

Il avait épousé, le 19 mars 1692, Anne-Louise-Bénédicte de Bourbon, petite-fille du grand Condé. Toute autre femme eût peut-être contenu ce caractère dangereux; mais l'orgueilleuse princesse tendit, au contraire, éternellement à augmenter l'ambition de son mari.

Avec autant d'esprit au moins que le duc, Louise de Bourbon marchait d'une allure toute différente. Elle avait du courage à l'excès; elle était entreprenante, audacieuse, furieuse, ne connaissant que la passion présente, s'indignant sans cesse des mesures souterraines de son mari, qu'elle appelait *misères et faiblesses*, de son mari à qui elle reprochait l'honneur qu'elle lui avait fait en l'épousant, de son mari qu'è

force d'énergie elle rendait petit et souple devant elle et qu'elle poussait en avant, espérant sans cesse communiquer sa volonté à cette pauvre et misérable organisation.

Physiquement, M. du Maine avait la figure agréable, la taille moyenne et assez bien prise; mais il boitait d'une chute qu'il avait faite dans son enfance.

Madame du Maine était loin d'être jolie; cependant son esprit donnait du piquant à son visage; mais elle était si petite, qu'on l'appelait *la naine.*

A peine atteignait-elle à la taille de quatre pieds.

M. le comte de Toulouse, à l'opposé de son frère, était l'honneur, la vertu, la droiture, l'équité mêmes. Il avait l'accueil aussi gracieux que son naturel glacial pouvait le lui permettre, un certain courage et une envie réelle d'être utile au roi ou à la France; mais cela par les bonnes voies et par les moyens honnêtes. S'il était peu spirituel, un sens droit remplaçait chez lui cette verve dont avait hérité son frère aîné, et qu'on appelait l'esprit des Mortemart. Tout appliqué, d'ailleurs, à savoir sa marine et son commerce, deux choses qu'il entendait très-bien.

Il avait épousé une demoiselle Marie de Noailles, dont l'histoire s'est peu occupée, et dont nous n'aurons guère à nous occuper plus que l'histoire.

A ce parti des princes légitimés, se rattachaient naturellement les autres enfants illégitimes du roi, c'est-à-dire : la première mademoiselle de Blois, mariée au prince de Conti, mort en 1685, et qu'on appelait la princesse douairière; mademoiselle de Nantes, mariée au duc de Bourbon, et qu'on appelait madame la duchesse; et la seconde mademoiselle de Blois, mariée au duc d'Orléans qui fut depuis le régent.

Philippe II, duc d'Orléans, était né à Saint-Cloud le 4 août 1674.

Sa mère, Charlotte-Élisabeth de Bavière, connue sous le nom de princesse palatine, disait en parlant de lui :

— Les fées furent conviées à mes couches, et, chacune dotant mon fils d'un talent, il les eut tous. Malheureusement, on avait oublié d'inviter une fée qui, arrivant après les autres, dit : « Il aura tous les talents, excepté celui d'en faire bon usage. »

A l'âge de quarante et un ans auquel il était parvenu au moment où nous ouvrons cette nouvelle période de l'histoire de France, le duc d'Orléans était d'une figure agréable, quoique rougie par le soleil d'Italie et d'Espagne, d'une physionomie attrayante, quoique ses mauvais yeux le fissent loucher, d'une

taille médiocre et cependant aisée, quoique grosse. Ses reparties étaient promptes, justes et gaies. Ses premiers jugements étaient sûrs, la réflexion seule les rendait indécis; sa démonstration était si lucide, qu'il faisait claires les choses les plus abstraites de la science, de la politique, du gouvernement et des finances. Tous les arts lui étaient familiers, il était bon peintre, bon musicien, excellent chimiste, mécanicien habile. A l'entendre parler, on lui eût cru une vaste instruction : on se fût trompé, il n'avait qu'une excellente mémoire. Il avait par son père, Monsieur, hérité *en plein,* comme dit Saint-Simon, du courage de ses ancêtres; ce qui le rendait, sans qu'il fût méchant de paroles, assez difficile sur la valeur des autres.

Le duc d'Orléans avait dix-sept ans à peine, quand le roi le maria avec mademoiselle de Blois, sa fille. Il aimait fort madame de Bourbon, et ne se prêta qu'avec une grande répugnance à ce mariage. On l'avait menacé, sur son premier refus, de l'enfermer au château de Villers-Cotterets, et cependant il résistait; ce fut Dubois qui le décida. On sait qu'au moment où il venait d'engager sa parole au roi, la princesse palatine, nourrie dans les traditions de l'aristocratie allemande, accueillit cette déclaration par un soufflet.

Cette union ne fut pas heureuse; si le duc d'Orléans

s'était mariée avec répugnance, mademoiselle de Blois s'était mariée sans affection; elle croyait avoir fort honoré M. le duc d'Orléans en l'épousant. Quelque effort qu'elle fît pour se retenir à cet endroit, il lui échappait des impertinences qu'elle eût voulu reprendre aussitôt qu'elles étaient dites, et que cependant elle laissait constamment échapper.

Madame la duchesse d'Orléans était grande sans majesté; elle avait la gorge, les yeux et les bras admirables, la bouche assez bien, de belles dents un peu longues, des joues trop larges et trop pendantes qu'elle fardait outre mesure; ce qui la déparait, c'était la place de ses sourcils, qui était pelée et rouge avec fort peu de poils, quoiqu'elle eût de belles paupières et des cheveux châtains bien plantés; elle avait la tête branlante comme une vieille, ce qui était chez elle la suite de la petite vérole; sans être bossue ni contrefaite, elle avait cependant un côté plus gros que l'autre; elle était horriblement paresseuse, demeurant le plus qu'elle pouvait soit dans son lit, soit sur une chaise longue, mangeant presque toujours couchée, et ayant rarement d'autres convives que Louise-Adélaïde de Damas-Thiange, duchesse de Sforce, nièce de madame de Montespan, et, par conséquent, sa cousine germaine à elle. Elle avait commencé à donner

quelques sujets de plainte à son mari, en jetant les yeux avec un peu trop de bienveillance sur le chevalier de Roye, qui fut depuis le marquis de la Rochefoucauld; ce qui ne l'empêcha pas d'en vouloir fort à M. le duc d'Orléans, de toutes les infidélités qu'il lui fit en échange de celle qu'elle avait eu l'intention de lui faire, et cela, non par jalousie, mais par dépit de ne pas être adorée et servie par lui comme une divinité.

De ce mariage étrange et mal emboîté, étaient nés ou devaient naître sept enfants, un garçon et six filles.

Le garçon était Louis d'Orléans.

Les six filles étaient, l'aînée, Marie-Louise, qui avait épousé M. le duc de Berry, et qui était veuve depuis trois ans; la seconde, Louise-Adélaïde de Chartres, qui devait devenir abbesse de Chelles; la troisième, Charlotte-Aglaé de Valois, qui devait épouser le duc de Modène; la quatrième, Louise-Élisabeth de Montpensier, qui devait épouser don Luis, prince des Asturies; la cinquième, Philippine-Élisabeth-Charlotte, comtesse de Beaujolais, fiancée en 1721 au second fils du roi d'Espagne; enfin la sixième, Louise-Diane, qui devait épouser le prince de Conti.

Il y avait, en outre, trois bâtards, deux garçons et une fille.

Un seul fut légitimé, se nomma le chevalier d'Or

léans, fut général des galères et grand prieur de France; il était fils de mademoiselle de Séry, qui fut depuis comtesse d'Argenton.

Les deux autres étaient, l'un, l'abbé de Saint-Albin, fils de la Florence, danseuse de l'Opéra; l'autre, une fille née de mademoiselle Desmarets, actrice de la Comédie-Française.

Le duc d'Orléans ne croyait à sa paternité qu'à l'égard du chevalier d'Orléans; aussi le reconnut-il.

Quant aux deux autres, il ne voulut entendre à rien malgré leurs instances.

Maintenant que nos principaux acteurs sont posés, levons la toile et voyons-les jouer chacun son rôle, dans cette grande comédie qu'on appelle la Régence.

II

Les salons de M. le duc d'Orléans pendant les trois derniers jours de la maladie de Louis XIV. — M. le prince de Conti. — Sa femme, mademoiselle de Condé. — Sa mère, mademoiselle de Blois. — Préparatifs de M le duc d'Orléans pour sa séance du Parlement. — Lord Stairs, anecdote. — Séance du 2 septembre. — Premier discours de Louis XV. — Organisation du nouveau gouvernement. — Honneurs rendus à la mémoire de Louis XIV à l'étranger. — Réponse du duc d'Orléans à M. d'Argenson.

Pendant les trois derniers jours de la maladie du roi, les salons du duc d'Orléans s'étaient vidés et remplis, selon les alternatives de bien et de mal de l'illustre malade.

Outre la nouvelle de la mort de Louis XIV, la conversation de ces salons roulait sur une des dernières excentricités du prince de Conti, qui avait épousé une princesse de Condé.

C'était un singulier corps, au physique et au moral, que monseigneur Louis-Armand, prince de Conti, et ses

excentricités, comme on dirait aujourd'hui, faisaient alternativement les joies et les terreurs de la cour.

C'était un petit homme horriblement contrefait, qui pouvait encore passer pour la figure, mais repoussant du reste de sa personne, et auquel sa distraction continuelle donnait un air égaré qui, lorsqu'on connaissait son caractère, n'avait rien de rassurant.

Sa femme était une charmante personne qui jouait à la beauté, dit la princesse palatine.

Le prince de Conti n'avait jamais aimé personne que sa mère, mademoiselle de Blois, fille de mademoiselle de la Vallière, et qu'on appelait la grande princesse de Conti ; et cependant la mère et le fils étaient toujours en dispute. Dans un moment de bouderie, la grande princesse décida de se faire bâtir une maison loin de l'hôtel de son fils et y mit les ouvriers ; malheureusement, les fondations à peine posées, elle se raccommoda avec son *magot*, comme elle l'appelait, et les ouvriers furent congédiés. Mais le beau temps était rare dans la maison de Conti. Une nouvelle brouille survint, et avec elle les ouvriers ; cela était devenu une habitude : à chaque dispute, elle les rappelait, de sorte qu'on pouvait savoir, à la seule inspection des travaux, comment la grande princesse et son fils vivaient ensemble ; la maison avançait-elle, ils étaient comme

chien et chat; la maison était-elle abandonnée, tout allait le mieux du monde dans l'intérieur filial et maternel.

Outre ces défauts, le prince de Conti en avait un bien plus grave, défaut qui eût menacé d'extinction la race des Condé-Conti s'il n'y avait eu que lui pour la perpétuer, défaut que nous ne pouvons que laisser deviner, et qui cependant ne l'empêchait pas d'être jaloux de sa femme et de hanter assidûment les mauvais lieux.

C'était avec les suites d'une visite dans une des localités que nous venons de dire qu'on égayait sourdement la visite de condoléances que les courtisans faisaient à Philippe II, pendant la soirée du 1er septembre 1715.

Le lendemain avait lieu la séance du parlement qui devait décider de la validité du testament de Louis XIV.

Le futur régent était en train d'acheter la régence.

Le premier président de Mesmes était une créature de madame de Maintenon, il ne fallait pas songer à l'avoir.

M. de Guiche passait pour être fort attaché aux bâtards.

M. de Guiche était colonel aux gardes françaises;

M. de Guiche était un homme important; M. de Guiche reçut six cent mille livres et répondit de ses hommes.

Les simples gardes françaises devaient occuper sourdement le palais, tandis que les officiers avec les soldats d'élite, mais sans uniforme, se répandraient dans la salle.

Quant aux présidents Maison et Le Peletier, ils étaient au duc d'Orléans; le prince les appelait ses *pigeons privés.*

D'Aguesseau lui était dévoué; Joly de Fleury lui avait promis de parler en sa faveur.

Les jeunes conseillers ne devaient pas hésiter entre la *vieille* — c'est ainsi qu'on nommait madame de Maintenon — et le duc d'Orléans.

Les vieux conseillers ne tiendraient pas devant le droit de remontrances que l'on promettait de leur rendre.

Enfin les ducs et pairs devaient être séduits par la prérogative qui leur serait définitivement accordée de rester couverts pendant que le premier président leur demanderait leur voix.

L'Espagne menaçait bien, à cause de la vieille rancune que le roi gardait au duc d'Orléans, qui avait été en coquetterie avec sa femme; l'Espagne, disons-nous, menaçait bien, par l'organe du prince de Cel-

lamare, de ne point reconnaître la régence de M. le duc d'Orléans; mais lord Stairs, au nom de l'Angleterre, s'était engagé à la reconnaître, et l'ambassadeur, pendant la séance, consentait à se montrer dans une tribune avec l'abbé Dubois.

Lord Stairs était en bonne position à la cour du feu roi, et il devait cette bonne position à un fait trop caractéristique pour que nous ne le fassions pas connaître.

Un jour, on disait à Louis XIV que lord Stairs était, de tous les membres du corps diplomatique, celui qui savait peut-être le mieux ce qui était dû de respect aux têtes couronnées.

— Je le verrai bien, dit Louis XIV.

Le soir même, lord Stairs devait monter dans la propre voiture du roi.

Arrivé au marchepied, et comme lord Stairs attendait humblement, le chapeau à la main, que le roi prît place :

— Montez, monsieur Stairs, dit brusquement le roi.

Lord Stairs passa aussitôt devant le roi et monta le premier.

— On avait raison, monsieur, dit Louis XIV, et vous êtes l'homme le plus poli que je connaisse.

On conçoit que cette politesse consistait à avoir obéi

sans aucune observation au roi, quoiqu'il fût inouï qu'un homme passât devant Louis XIV, et montât le premier dans sa voiture.

Lord Stairs savait obéir sans observation, l'ordre fût-il inattendu, étrange, inouï. Lord Stairs fut donc, à partir de ce moment, aux yeux du grand roi, l'homme le plus poli de l'Europe.

Parfois, les anecdotes nous écarteront de notre récit, mais non pas de notre sujet : l'histoire de la Régence n'est, en réalité, qu'un grand recueil d'anecdotes.

Tout en causant à droite et à gauche, tout en achetant M. de Guiche, tout en caressant MM. d'Aguesseau et Joly de Fleury, tout en serrant la main à lord Stairs, tout en rudoyant le prince de Conti, tout en cherchant des yeux le jeune duc de Fronsac, qui était déjà une puissance, tout en échangeant tout bas quelques mots avec M. de Saint-Simon, le duc d'Orléans prenait toutes ses précautions pour le lendemain.

Le duc d'Orléans passa une partie de la nuit dans son cabinet avec le cardinal de Noailles, le même qui avait été chargé de remettre le cœur du feu roi aux jésuites, et qui leur avait dit en le leur remettant :

— Mes pères, vous possédez ce cœur qui vous a honorés constamment de son amitié et de sa con-

fiance, le grand roi dont nous pleurons la mort vous ayant toujours aimés tendrement.

Avec le cardinal, les dernières mesures pour le lendemain avaient été prises.

Ce lendemain tant attendu arriva.

Le jour trouva M. le duc d'Orléans parfaitement préparé à la lutte qui allait avoir lieu.

A huit heures du matin, le parlement était assemblé sous la présidence de Jean-Antoine de Mesmes.

La lettre de cachet, portant l'annonce officielle de la mort de Louis XIV, fut lue.

Puis le duc d'Orléans fut introduit avec tous les honneurs dus à un fils de France.

M. le duc du Maine entra un instant après, suivi de M. le comte de Toulouse.

Le duc d'Orléans à son tour traversa le parquet, et alla se placer au-dessus du duc de Bourbon.

En passant, M. de Guiche lui avait montré ses hommes.

En prenant place au milieu des ducs et pairs, M. de Saint-Simon lui avait fait un signe.

En entrant, lord Stairs l'avait salué respectueusement de la tribune, où derrière lui, dans la pénombre, on pouvait apercevoir la figure grimaçante de l'abbé Dubois.

Chacun, comme on voit, était à son poste.

La bataille s'engagea par un discours de M. le premier président.

On connaît les détails de cette mémorable séance dans laquelle fut détruit en quelques heures, pierre à pierre, l'édifice que madame de Maintenon, le père Le Tellier et les bâtards avaient si laborieusement élevé, pendant dix ans de patience et d'habileté. Comme l'avait prévu Louis XIV, testament et codicille, tout fut détruit.

— Nous sommes tout-puissants tant que nous vivons, avait dit le grand roi ; morts, nous sommes moins que de simples particuliers.

Autorité politique, autorité militaire, tout fut remis au duc d'Orléans. Il devait être seulement président du conseil de régence, il fut nommé régent ; le commandement des troupes de la maison du roi devait être donné à M. du Maine, il fut donné à Philippe II ; M. du Maine devait disposer des emplois, bénéfices et charges de l'État, ce fut le duc d'Orléans qui hérita de ce privilége. En outre, le duc d'Orléans eut le droit de former comme il l'entendrait le conseil de régence, et même tous les conseils inférieurs qu'il lui plairait d'établir. M. le duc du Maine conserva seulement la surintendance de l'éducation royale.

Quant à M. le duc de Bourbon, qui ne devait être admis au conseil de régence qu'à l'âge de vingt-quatre ans, M. le duc d'Orléans demanda son admission immédiate, et l'obtint.

Les seuls articles du testament maintenus furent ceux qui donnaient au maréchal de Villeroy le titre de gouverneur du jeune roi Louis XV, et à la duchesse de Ventadour, celui de sa gouvernante.

Au reste, il n'y avait rien d'étonnant dans le maintien de ces dispositions à l'égard de la duchesse de Ventadour : on ne pouvait destituer la gouvernante du roi sans lui faire son procès.

La gouvernante du roi était revêtue d'une charge de la couronne.

Le gouverneur n'avait qu'une commission.

Ce premier arrêt du parlement fut à peine répandu dans Paris, que la joie y éclata. Le duc d'Orléans, c'était l'avenir, c'est-à-dire l'inconnu; or, l'inconnu, Dieu l'a voulu ainsi pour le bonheur de l'humanité, c'est l'espérance. Le duc du Maine, c'était le passé, c'est-à-dire madame de Maintenon, le père Le Tellier; c'étaient les désastres de la guerre de Succession, la sombre famine, la morne tristesse; le passé, enfin, c'était la mort; l'avenir, c'était la vie.

Un second arrêt du parlement, rendu le 12, con-

firma le premier. A cette seconde séance, le jeune roi assista, dans les bras de sa gouvernante, et prononça un discours de trois lignes :

— Messieurs, dit-il de sa petite voix flûtée, je suis venu ici pour vous assurer de mon affection. Mon chancelier vous dira ma volonté.

Ce furent les premières paroles politiques que prononça Sa Majesté; elles lui furent payées en bonbons par sa gouvernante.

Les dernières lui furent payées en blâme sevère par la France.

Une des particularités de ce lit de justice, dit le *Journal historique du règne de Louis XV*, par M. de Lévi, président de la cour des aides, fut que la duchesse de Ventadour y assista, assise au bas du trône de Sa Majesté; avantage qu'aucune femme, avant elle, n'avait jamais eu, et dont elle aurait été privée s'il y avait eu une reine régente pour conduire elle-même le roi, son fils, à cette auguste fonction

Ce second arrêt prononcé, aucun espoir ne restait plus aux princes légitimés.

M. de Toulouse, sans ambition avant comme après, s'en retourna chasser dans les bois de Rambouillet, où sa femme, sans ambition, comme lui, le reçut avec son sourire habituel.

M. du Maine, faible comme toujours et honteux de sa faiblesse, s'en retourna s'enfermer à Sceaux, pour achever sa traduction de *Lucrèce*.

— Monsieur, lui dit sa femme en le recevant, grâce à votre lâcheté, M. le duc d'Orléans est maître du royaume, et vous, avec votre *Lucrèce*, vous ne serez pas même de l'Académie.

M. le duc d'Orléans, après avoir reçu les félicitations de ses amis, courut à Saint-Cyr, faire une visite à sa vieille ennemie, madame de Maintenon, qui le reçut avec une feinte humilité. Il venait lui annoncer qu'il lui continuait la pension que lui avait faite le feu roi, et, comme elle le remerciait :

— Je ne fais que mon devoir, répondit M. le duc d'Orléans; vous savez ce qui m'a été prescrit, je n'ai garde d'y manquer par cette raison; je le fais aussi par estime pour vous.

Le lendemain de cette visite, madame de Maintenon écrivait à madame de Caylus :

« Je voudrais de tout mon cœur que votre état fût aussi heureux que le mien. J'ai quitté le monde, que je n'aime pas, et suis dans la plus aimable retraite. »

Ce fut un des derniers soupirs que l'on entendit s'exhaler de Saint-Cyr; madame de Maintenon n'était plus qu'à l'état d'agonisante.

Pendant ce temps, M. le duc d'Orléans organisait son conseil de régence, qui demeurait tel que l'avait indiqué le feu roi.

Outre le conseil de régence, il créait encore six autres conseils :

Un conseil des affaires étrangères, présidé par le maréchal d'Uxelles.

Un conseil de guerre, présidé par le maréchal de Villars.

Un conseil des finances, présidé par M. le duc de Noailles.

Un conseil de la marine, présidé par M. le maréchal d'Estrées.

Un conseil d'État, présidé par M. le duc d'Antin.

Un conseil de conscience, présidé par le cardinal de Noailles.

Ces conseils créés, il s'occupa de tenir les promesses faites, ce qui est chose rare de la part de ceux qui arrivent au pouvoir.

Le parlement eut son droit de remontrances, qui lui avait été enlevé sous Louis XIV.

M. de Mesmes, premier président, qui avait su tourner à temps de M. le duc du Maine à M. le duc d'Orléans, fut fait grand maître des ponts-et-chaussées du

royaume, charge qui, créée pour lui, devait mourir avec lui.

Joly de Fleury et d'Aguesseau entrèrent au conseil de conscience.

Le marquis de Ruffé, lieutenant général des armées du roi, fut nommé sous-gouverneur de Sa Majesté.

Le marquis d'Asfeld fut nommé membre du conseil de la guerre et contrôleur général des fortifications.

Le marquis de Simiane fut nommé lieutenant général du roi en Provence.

L'abbé de Fleury, auteur de l'*Histoire ecclésiastique*, fut nommé confesseur du roi.

Cette dernière nomination, quoiqu'elle fût sinécure, l'auguste pénitent ayant cinq ans à peine, n'en était pas moins significative, depuis Henri IV, cette place ayant été constamment tenue par des jésuites.

Le père Le Tellier, se voyant sans fonction, demanda au régent quelle était sa destination présente.

— Cela ne me regarde pas, dit le prince; informez-vous à vos supérieurs.

Quant à l'ordre qui avait été donné par Louis XIV, à son lit de mort, de conduire le jeune roi à Vincennes, à cause de la salubrité de l'air, le régent, au lieu d'y voir un inconvénient, y voyait une facilité pour

lui, Vincennes étant plus près de Paris que de Versailles, et Paris étant le centre de ses affaires et surtout de ses plaisirs.

Néanmoins, les médecins de la cour, ayant, sans doute pour des motifs de commodité personnelle, déclaré l'air de Versailles aussi pur que quelque air que ce fût, le régent assembla les médecins de Paris, qui, probablement par le même motif de commodité, se décidèrent pour Vincennes.

En conséquence, le jeune roi fut conduit au donjon, le 9, c'est-à-dire le même jour où le cercueil du roi mort fut conduit à Saint-Denis.

Les cours étrangères vengèrent Louis XIV des insultes qui avaient été faites à son cadavre par la populace de Paris.

A Vienne, l'empereur prit le deuil comme pour un père, et tout divertissement fut défendu pendant le carnaval, qui ne venait cependant que quatre mois après.

A Constantinople, un grand service fut célébré, et le comte des Alleurs, ambassadeur de France près la Porte Ottomane, demanda et obtint une audience du Grand Seigneur, pour lui notifier la mort de Louis XIV.

Le sultan le reçut aussitôt, et le visir lui dit :

— Vous avez perdu un grand empereur, et nous

un grand ami et un bon allié : Sa Hautesse et moi avons pleuré sa mort.

Ce fut pendant qu'on rendait à Louis XIV ces honneurs suprêmes à l'étranger, que d'Argenson vint dire au régent qu'on traitait le roi de banqueroutier.

— Eh bien, demanda le régent, quel remède voyez-vous à cela ?

— Il faut, répondit le lieutenant de police, faire arrêter ceux qui tiennent ces mauvais propos.

— Vous n'y entendez rien, dit le prince ; il faut payer les dettes du défunt, et tous ces gens se tairont.

III

Le régent et sa famille. — Madame la duchesse de Berry. — Mademoiselle de Chartres. — Mademoiselle de Valois. — Louis d'Orléans, duc de Chartres. — Les jeunes princesses.

Dans les deux chapitres précédents, nous avons tracé le portrait des principaux personnages qui servent de transition à ces deux époques bien distinctes, qu'on appelle le siècle de Louis XIV et la Régence.

Nous avons dit ce qu'étaient M. le duc du Maine, madame la duchesse du Maine et M. le comte de Toulouse. Nous avons esquissé la silhouette de Philippe II d'Orléans; nous avons dit un mot de la seconde mademoiselle de Blois, sa femme; mais nous n'avons aucunement parlé du reste de la famille; c'est-à-dire de Madame, seconde femme de Monsieur et mère du régent; c'est-à-dire de madame de Berry, fille aînée de Philippe; de mademoiselle Louise-Adélaïde de Chartres; de M. Louis d'Orléans; de mademoiselle Charlotte-Aglaé de Valois, qui jouent un rôle important dans la vie de leur père.

Les trois autres filles, qui furent, l'une, mariée au prince des Asturies; la seconde, fiancée à l'infant don Carlos, et la troisième, qui devint la femme du prince de Conti, n'ont ni importance politique, ni réputation scandaleuse; nous ne nous en occuperons donc que suivant les besoins de notre narration.

Le terrain politique déblayé par le double arrêt du parlement, madame de Maintenon reléguée à Saint-Cyr, M. du Maine et M. de Toulouse retirés, l'un à Sceaux, l'autre à Rambouillet; le père Le Tellier exilé à la Flèche, le roi mort, enterré à Saint-Denis, le jeune roi installé à Vincennes, isolent le Palais-Royal, cette halte que fait la Régence entre Versailles et les

Tuileries, et nous permettent de changer les murailles muettes du cardinal de Richelieu, en transparentes cloisons de verre.

Comme âge et comme importance de personne, Madame vient d'abord, Madame, que son fils aimait si tendrement, écoutait si patiemment et à laquelle il désobéissait si régulièrement.

Charlotte-Élisabeth de Bavière avait succédé, comme seconde femme de Monsieur, à la belle et coquette madame Henriette d'Angleterre, morte en 1670, empoisonnée, selon toute probabilité, par le chevalier de Lorraine et le marquis d'Effiat.

La nouvelle Madame était née à Heidelberg, le 7 juillet 1652, pendant le septième mois de la grossesse de sa mère.

Laissons la sincère princesse faire elle-même son portrait physique. Nous emprunterons le portrait moral au duc de Saint-Simon, à Duclos et aux autres auteurs du temps. Voici le premier :

« Il faut bien que j'avoue que je suis abominablement laide ; ce qui, d'ailleurs, ne me coûte pas beaucoup à dire. Je n'ai pas de traits, j'ai de petits yeux, un nez court et gros, des lèvres longues et plates, tout ceci ne peut former une physionomie. J'ai de grandes joues pendantes et un grand visage; avec

cela, je suis très-petite de taille, courte et grosse. Pour savoir si mes yeux annoncent de l'esprit, il faudrait les examiner au microscope ou avec des conserves; autrement, il serait difficile d'en juger. On ne trouverait probablement pas, sur toute la terre, des mains plus vilaines que les miennes.

» Dans ma jeunesse, j'aimais mieux les épées et les fusils que les poupées; j'aurais bien voulu être garçon, ce qui a failli me coûter la vie. En effet, ayant entendu raconter qu'à force de sauter, Marie Germain était devenue homme, j'ai fait des sauts si terribles, pour que le même changement s'opérât en moi, que c'est un miracle que je ne me sois pas cassé le cou. »

Au milieu de tout cela, la princesse Charlotte avait grandi, et, en grandissant, était devenue un affreux petit laideron, comme elle le dit elle-même.

Mais elle était princesse, ce qui fit qu'on avait toute certitude de la marier, si laide qu'elle fût.

D'ailleurs, malgré sa laideur, elle avait inspiré une véritable passion. Cet étrange amoureux était Frédérick, marquis de Bade-Dourlach. Il fit tout ce qu'il put pour se faire aimer de la princesse; mais, chose singulière, quoiqu'il fût jeune et beau, *l'affreux laideron* ne voulut pas de lui. Le pauvre marquis fut un temps énorme à se consoler de cet échec, et il

n'épousa la princesse de Holstein que contraint et forcé par ses parents, et lorsqu'il eut perdu tout espoir d'épouser la princesse palatine.

Ce ne fut pas le tout. On voulut encore la marier avec Frédéric-Casimir, duc de Courlande. Celui-là était amoureux d'une autre femme, cette autre femme était la princesse Marianne, fille du duc Ulrich de Wurtemberg; mais les parents du duc de Courlande avaient jeté les yeux sur la princesse palatine, et, refusant leur consentement au mariage désiré, ils exigeaient que leur fils fît une visite à Heidelberg, espérant que les attraits de la princesse Charlotte militeraient victorieusement en sa faveur; mais à peine eut-il jeté les yeux sur elle, qu'il se sauva, demanda à partir pour l'armée, aimant mieux se faire tuer que d'épouser un pareil monstre.

Le prince Casimir courait toujours, et la princesse palatine riait encore de l'effet qu'elle avait produit sur son prétendant, lorsque les messagers du roi Louis XIV arrivèrent, la demandant en mariage pour Monsieur.

Quel motif avait déterminé le grand roi à cette alliance, c'est chose facile à expliquer. Par son mariage avec la fille de Philippe IV, il avait mis un pied en Espagne; par le mariage de madame Hen-

riette avec Monsieur, il avait mis un pied en Angleterre; par son alliance avec l'avant-dernier électeur de la branche palatine, il mettait un pied en Allemagne.

C'était chose triste pour la princesse que ce mariage; elle succédait à une princesse morte de mort violente; elle épousait un prince dont les goûts étranges étaient connus; enfin, elle allait paraître au milieu d'une cour où, comme elle le dit elle-même, la fausseté passait pour de l'esprit, et la franchise pour de la simplicité.

Aussi fit-elle toutes les difficultés possibles; mais la raison d'État était là, il fallut obéir.

Arrivée à Saint-Germain, il lui sembla y être tombée des nues. Elle fit son effet sur Monsieur, c'est-à-dire qu'elle lui parut hideuse. Monsieur s'enfuit en l'apercevant, comme avait fait le duc de Courlande.

Le roi Louis XIV, qui n'épousait pas, fut au contraire charmant pour Madame. Il la vint chercher, la conduisit chez la reine en lui disant : « Soyez tranquille, elle aura plus peur de vous que vous d'elle, » et, pendant toutes les cérémonies, il s'assit à son côté, lui indiquant lorsqu'il fallait se lever, lorsqu'il fallait s'asseoir.

Monsieur n'avait pas eu de garçon de sa première femme; mais Louis XIV *voulait* qu'il en eût un de la

seconde ; force fut donc à Monsieur de se mettre à l'œuvre.

Après trois ans de répugnance, Philippe d'Orléans naquit en 1674, et Élisabeth-Charlotte d'Orléans en 1676.

Aussitôt ce devoir accompli, Monsieur demanda à Madame la permission de faire lit à part ; ce que lui accorda de grand cœur la princesse, qui avait très-peu d'inclination pour le mariage.

Au milieu de tout cela, Madame avait inspiré une amitié étrange par son exaltation à la princesse de Monaco, Catherine-Charlotte de Grammont. On comprend comment, avec son rigorisme allemand, Madame reçut les avances de cet attachement si peu en harmonie avec sa froideur. La pauvre madame de Monaco fut inconsolable, et, dans son désespoir, elle disait à la princesse :

— Mon Dieu, de quoi êtes-vous faite, madame, que vous ne soyez sensible ni à l'amour des hommes ni à l'amitié des femmes ?

Il va sans dire que la bonne princesse fut en haine avec madame de Maintenon, qui lui aliéna la dauphine. Lorsque Madame vit que la dauphine la recevait mal, elle alla droit à madame de Maintenon.

— Madame, lui dit-elle, madame la dauphine me

reçoit mal; cela va bien tant qu'elle gardera des formes vis-à-vis de moi, et ce n'est jamais avec elle que je me querellerai; mais, si elle devient trop grossière, j'irai demander au roi si c'est lui qui le veut ainsi.

ette menace ramena à Madame, non pas le cœur, mais le visage de madame de Maintenon et de madame de Bourgogne.

Madame de Fiennes, femme de l'écuyer ordinaire de Madame, avait beaucoup d'esprit; mais elle était railleuse, et sa langue n'épargnait personne, pas même le roi, pas même Monsieur, à plus forte raison Madame; mais Madame la prit un jour par la main, et, la conduisant dans un coin, elle lui dit :

— Madame, vous avez beaucoup d'esprit, vous êtes aimable; seulement, vous avez une manière de parler dont le roi et Monsieur s'accommodent parce qu'ils y sont accoutumés; pour moi qui arrive d'Allemagne, je n'y suis point faite, et, comme il est probable que je ne m'y ferai pas, comme je me fâche tout rouge quand on se moque de moi, je veux bien vous donner un petit avis. Si vous m'épargnez, nous serons très-bien ensemble; mais, si vous me traitez comme les autres, je ne vous dirai rien, mais je me plaindrai à

votre mari, et, si votre mari ne vous corrige pas, je le ferai chasser.

Madame de Fiennes comprit parfaitement le danger qu'il y avait à plaisanter sur une pareille femme, et retint sa langue; moyennant quoi, elle demeura au mieux avec la princesse, au grand étonnement de la cour et du roi lui-même, qui se demandait comment madame de Fiennes, qui disait du mal de tout le monde, même de lui, pouvait se taire aussi absolument à l'égard de Madame. Ce mutisme l'étonna tellement, qu'un jour il s'informa près de sa belle-sœur, laquelle lui dit tout naïvement son secret.

La princesse passait sa vie à écrire, racontant les affaires les plus secrètes de l'État à toutes les amies qu'elle pouvait avoir de par le monde, et surtout à ses amis d'outre-Rhin [1].

On comprend qu'avec cette rigidité, madame de Berry devait être pour elle ce que Julie était pour Auguste, son ulcère.

Madame de Berry était la fille aînée du duc d'Orléans; à l'âge de sept ans, elle avait été prise d'une maladie que tous les médecins jugèrent mortelle; aussi l'abandonnèrent-ils. Alors, M. le duc d'Orléans fit

1. Voir la note A, à la fin du volume.

porter chez lui le berceau de la pauvre petite, la soigna à sa manière et la guérit. Aussi Marie-Louise d'Orléans était-elle la fille bien-aimée de son père; trop aimée, disent certains historiens.

C'est surtout lorsqu'il fut question de marier mademoiselle d'Orléans avec M. le duc de Berry, que les bruits auxquels nous venons de faire allusion se répandirent; mais ils n'eurent point de prise sur Louis XIV, et le mariage eut lieu. Aussitôt le mariage conclu, le duc d'Orléans gagna l'amitié de son gendre, qui le laissa aussi libre avec sa femme que lorsque la princesse était au Palais-Royal. Ils mangeaient souvent tous deux ensemble, servis par mademoiselle de Vienne, confidente de la duchesse, et espèce de dévergondée bonne à toute chose, apte à toute commission

A peine mariée, madame de Berry entra en galanterie avec La Haye, qui, de page du roi, était devenu écuyer de son mari. C'était, dit Saint-Simon, un grand homme sec, à la taille contrainte, ayant le visage écorché, l'air sot et fat, de peu d'esprit, mais bonhomme. Elle lui proposa de fuir avec lui et de l'emmener en Hollande; mais la proposition épouvanta La Haye, qui alla tout dire au duc d'Orléans.

Il fallut l'influence du père sur la fille pour que celle-ci comprît ce qu'il y avait de différence à être

princesse du sang en France, ou maîtresse d'un petit gentilhomme en Hollande.

Enfin, la duchesse de Berry se rendit, et cette petite fantaisie fut oubliée.

Madame de Berry était bien faite avant que les excès gâtassent sa taille, belle avant que sa peau fût marquée de taches rouges; elle manquait de grâce et avait le regard effronté. Comme son père et sa mère, elle possédait une grande facilité de parler, disant tout ce qu'elle voulait, et comme elle le voulait dire, avec une netteté, une précision, une justesse, un choix de termes et une singularité de tour qui surprenaient sans cesse. Timide d'un côté, mais seulement pour les bagatelles, hardie de l'autre à effrayer, hautaine jusqu'à la folie, libre jusqu'au cynisme, elle était, sauf l'avarice, dit Saint-Simon, un modèle de tous les vices, modèle d'autant plus dangereux, qu'il n'en pouvait exister un seul au monde ayant plus d'art et plus d'esprit.

La sœur de madame la duchesse de Berry, la deuxième fille de M. le duc d'Orléans, mademoiselle Louise-Adélaïde de Chartres, était bien faite et la plus belle de toutes ses sœurs. Elle avait un teint superbe, une belle peau, une belle taille, de beaux yeux, des mains délicates, des dents comme un collier de perles,

des gencives non moins belles, des joues où le blanc et le rouge se mêlaient sans aucun art. Elle dansait bien, chantait mieux, avait une belle voix, lisait sa musique à livre ouvert; seulement, elle bégayait un peu en parlant.

D'ailleurs, ayant les goûts très-cavaliers, aimant les épées, les fusils, les pistolets, les chiens et les chevaux, maniant la poudre comme un artilleur, faisant des feux d'artifice qu'elle tirait elle-même, n'ayant peur de rien au monde, dédaigneuse de la toilette, des bijoux, des fleurs, détestant enfin tout ce qui d'ordinaire plaît aux femmes.

C'était l'aide-chimiste, l'aide-mécanicien, l'aide-chirurgien de son père.

Sa sœur, mademoiselle de Valois, était moins jolie qu'elle; cependant elle avait ce que les femmes appellent *des jours;* car elle avait de beaux cheveux dorés, les dents blanches, le teint, la peau et les yeux agréables; mais tout cela était gâté par un grand nez et par une dent saillante qui semblait sortir de sa bouche, chaque fois qu'elle riait. Sa taille était ramassée, sa tête dans ses épaules; elle marchait comme une vieille, quoiqu'elle eût quinze ans à peine. Madame la duchesse d'Orléans avait l'habitude de dire :

— Je serais la plus paresseuse personne de la terre,

si je n'avais ma fille Charlotte-Aglaé, qui est encore plus paresseuse que moi.

M. de Richelieu était appelé à guérir la princesse de ce dernier défaut.

Les autres enfants du prince n'existaient pas encore au point de vue de l'importance.

Louis d'Orléans, duc de Chartres, né le 2 septembre 1705, n'avait que treize ans, et promettait d'être le prince froid, dévot et insignifiant qu'il fut, comme si ses trois sœurs avaient pris pour elles tout le sang des d'Orléans et des Mortemart.

Les deux autres filles, Louise-Élisabeth, mademoiselle de Montpensier, qui devait épouser le prince des Asturies, était née seulement le 11 décembre 1709, et mademoiselle de Beaujolais, le 18 décembre 1714.

Quant à la dernière fille de M. le duc d'Orléans, elle n'était pas encore née.

IV

La régence, ses ministres et ses conseillers. — M. de Villeroy, gouverneur de Sa Majesté. — M. de Villars. — M. d'Uxelles. M. d'Harcourt. — M. de Tallard. — Le duc de Noailles. — M. de Torcy. — Rouillé de Coudray. — L'abbé Dubois.

Fils de gouverneur de roi, gouverneur de roi lui-même, le maréchal de Villeroy était un grand homme, bien fait, de visage agréable, qui semblait bâti exprès pour présider à un bal, ou être juge dans un carrousel, et pour chanter à l'Opéra les rôles de rois et de héros. Au reste, fort et vigoureux, faisant de son grand corps tout ce qu'il voulait sans l'incommoder, ne comptant pas avec les veilles ni avec les fatigues, passant les jours et les nuits à cheval, magnifique en tout, noble dans ses moindres manières, grand et beau joueur, sans se soucier ni de la perte ni du gain, ayant le langage et les façons d'un grand seigneur

longtemps pétri à la cour, glorieux à l'excès, mais aussi humble et bas quand il croyait avoir besoin de se courber à genoux devant le roi ou devant madame de Maintenon

D'ailleurs, pauvre et mauvais général, incapable dans l'action. Feuquières disait de lui et du prince de Vaudemont, à propos du siége de Namur :

— Il semblait que MM. de Villeroy et de Vaudemont disputassent entre eux à qui ferait le plus de fautes ; en quoi, pourtant, M. de Villeroy l'emporta sur M. de Vaudemont. Spectateur impassible de la belle défense de M. de Boufflers, il resta l'épée au fourreau pendant un mois, tandis qu'il n'avait qu'un mouvement à faire pour le dégager.

C'est alors, comme dit madame de Coulanges, que Villeroy fut *chamarré* de vaudevilles ; en voici un des plus piquants :

Quand Charles-Sept contre l'Anglais
N'avait plus d'espérance,
De Jeanne d'Arc Dieu fit le choix,
Pour délivrer la France.
Ne t'embarrasse pas, grand roi :
Cent fois plus sûre qu'elle,
Dans le fourreau de Villeroy
Il est une pucelle.

Pendant toute la campagne suivante, il trouva moyen de rester parfaitement inaperçu, quoiqu'il eût le commandement en chef de l'armée des Pays-Bas.

La paix de Riswick avait rendu Villeroy au repos, la guerre de la succession le remit malheureusement en campagne; il entra en Italie, et ce fut pour forcer le prince de Savoie et Catinat à attaquer le prince Eugène à Chiari; la bataille fut perdue et Catinat blessé. Trois mois après, il laissait prendre Crémone, et se laissait prendre avec elle.

Le prince Eugène rendit Villeroy sans rançon, pensant qu'il faisait assez de mal à la France en le lui renvoyant. En effet, Louis XIV, qui s'entêtait à soutenir celui qu'il appelait son favori, parce que tout le monde l'attaquait, lui rendit le commandement de l'armée d'Italie. Ramillies fut le résultat de cette faiblesse; vingt mille hommes tués ou pris, toute l'artillerie, tous les drapeaux restés sur le champ de bataille, douze places fortes du Brabant et de la France abandonnées par nous et prises par l'ennemi, donnèrent le mot de cette générosité d'Eugène que personne n'avait comprise.

Louis XIV, en apprenant la défaite de Ramillies, avait, comme Auguste, redemandé ses légions à Varus.

Madame de Maintenon, qui soutenait M. de Villeroy, lui dit :

— Sire, il faut offrir vos peines à Dieu.

— Ah ! madame ! trente bataillons prisonniers de guerre, quel sacrifice !

Cependant, madame de Maintenon l'emporta sur la colère du roi, et Louis XIV n'en fut que plus tendre pour Villeroy ; il alla au-devant de lui jusqu'à la porte de sa chambre, et, comme on s'attendait à un éclat terrible :

— Monsieur le maréchal, dit-il, on n'est plus heureux à notre âge.

Le roi s'entêta jusqu'à la fin, et mourut nommant M. de Villeroy gouverneur du jeune roi Louis XV.

Le maréchal de Villars, qui venait immédiatement après le maréchal de Villeroy, était petit-fils d'un greffier de Condrieux ; son père était l'homme le mieux fait et de meilleure mine qu'il y eût en France, très-brave et très-adroit aux armes; or, comme on se battait fort en ce temps, il s'était fait, dans les duels, une réputation à laquelle l'honneur qu'il eut de servir de second à M. de Nemours, dans son combat avec M. de Beaufort, vint mettre le sceau. La réputation de M. de Villars, après cette rencontre, fut d'autant plus grande que, tandis que M. de Nemours était tué, il

renversait, lui, son adversaire. L'éclat qu'il prit de son aventure fit que M. le prince de Conti se l'attacha. De sorte que, lorsque le cardinal de Mazarin songea à donner sa nièce au prince, il se servit de Villars comme de son représentant, situation qui le mit tout à fait dans un monde fort au-dessus de lui, et parmi lequel il ne se méconnut jamais, restant galant et discret, en même temps que sa jolie figure et sa belle taille lui donnaient entrée chez les dames. A une époque où la veuve Scarron était pauvre, il lui fut utile. Madame de Maintenon, qui n'oubliait pas ses amis, se souvint de Villars, et, sa position faite auprès de Louis XIV, ménagea la position de son fils.

Le second maréchal de Villars, celui dont nous nous occupons, tout au contraire de Villeroy, avait eu la chance de sauver, à Denain, la France que Villeroy avait perdue à Ramillies. On disait bien que ce n'était pas à son génie militaire, mais au hasard que cette victoire mémorable était due. Mais Villars n'en croyait rien; il avait assez d'esprit pour imposer aux sots, par la confiance qu'il avait en lui-même, et il était aidé en cela par une facilité d'élocution, par une abondance et une continuité de paroles, d'autant plus rebutantes pour les hommes supérieurs, que c'était toujours avec l'art de revenir à soi, de se vanter,

de se louer d'avoir tout prévu et d'avoir tout consulté.

Il avait été fait duc après la bataille d'Hochstett, et pair après celle de Malplaquet; ce qui étonna tout le monde, ces deux batailles étant deux défaites.

C'etait un grand homme brun, bien fait, devenu gros en vieillissant, sans être appesanti autrement par l'âge, avec une physionomie vive, ouverte, un peu folle, physionomie à laquelle répondaient sa contenance et ses gestes.

Il était d'une ambition démesurée qui ne s'arrêtait pas aux moyens; d'une grande opinion de lui, qu'il était parvenu à communiquer au roi; d'une valeur brillante avec une grande activité, d'une audace sans pareille, d'une effronterie qui soutenait tout et ne s'arrêtait à rien : jointes à une fanfaronnade et à une avarice poussées aux dernières limites, et qui ne le quittaient jamais.

Les lauriers de Denain n'avaient point, au reste, préservé M. de Villars d'un malheur assez commun en tout temps, mais moins rare que jamais à cette époque. La maréchale, pour s'excuser, quand elle s'excusait, rejetait la faute sur certaines habitudes que le maréchal avait prises au camp. Elle l'accusait d'un libertinage de mauvais ton; il est vrai qu'elle-même choisissait mieux ses idoles. Elle courait après

M. le régent, après M. le comte de Toulouse, après M. de Richelieu.

Le maréchal, dit-on, riait des accusations de sa femme et se souciait assez peu de ses galanteries ; ils avaient beaucoup à se pardonner mutuellement.

Le maréchal d'Uxelles, dont le nom était de Blé, dut toute sa fortune à son alliance avec ce Béringen qui était écuyer de la reine mère, et dont nous avons parlé longuement dans notre histoire de Louis XIV.

Béringen et sa femme étaient fort aimés de mademoiselle Choin, qui s'était fait épouser par le grand dauphin, comme madame de Maintenon par le roi ; elle consentit, sur leur demande, à le recevoir.

On arrivait à monseigneur par mademoiselle Choin, on arrivait à mademoiselle Choin par sa chienne. Cette chienne était un méchant petit animal fort hargneux et toujours irrité, qu'on n'amadouait qu'avec des têtes de lapin, friandise qu'elle estimait pardessus tout.

M. d'Uxelles, qui n'était pas encore maréchal, mais qui voulait le devenir, entreprit de séduire monseigneur par ricochets.

En conséquence, deux ou trois fois par semaine, il apportait lui-même, dans un mouchoir brodé, des têtes de lapin à la chienne de mademoiselle Choin, et,

les jours où il ne les apportait pas, il les envoyait par un laquais à sa livrée.

Monseigneur mort, non-seulement M. d'Uxelles ne reparut plus, mais encore il fit semblant de n'avoir jamais vu ni mademoiselle Choin ni sa chienne. Quand on lui parlait de l'une ou de l'autre, il répondait qu'il ne savait pas ce qu'on lui voulait dire, qu'il n'avait jamais connu ces espèces-là.

C'était un grand et gros homme tout d'une venue, qui marchait lentement et comme en se traînant, un grand visage tout couperosé et cependant assez agréable, quoique refrogné par de gros sourcils sous lesquels deux petits yeux vifs défendaient à leurs regards de rien laisser échapper. Son premier aspect était celui d'un marchand de bœufs en foire; avec cela, voluptueux à l'excès, gourmand de chère exquise rehaussée de débauches antiques, et tout cela impudemment, sans voiles; entouré sans cesse de jeunes officiers, qu'il *adomestiquait*, comme dit Saint-Simon, bas, souple et flatteur auprès des gens dont il croyait avoir à craindre ou à espérer, dominant sur tout le reste sans nul ménagement.

Quant à M. de Tallard, c'était un tout autre homme. Le comte d'Harcourt et lui pouvaient seuls se disputer d'esprit, de finesse, d'industrie, de manége,

d'intrigues, de désir d'être et de charmer dans le commerce de la vie et dans le commandement. Tous deux avaient une grande application, une grande suite, une grande aisance dans le travail. Jamais ni l'un ni l'autre ne firent, sans un but réel et positif, le pas le plus indifférent. Chez eux, ambition pareille; chez eux, même désir de réussir, n'importe par quel moyen. Tous deux doux, polis, affables, accessibles en tout temps, tous deux adorés de leurs généraux, tous deux arrivés par un service continuel sur les champs de bataille ou dans les ambassades. D'Harcourt, portant plus haut, car il sentait qu'il avait madame de Maintenon en croupe; Tallard, plus souple, car il avançait n'ayant pour tout aide, avec son mérite, que sa mère, sœur du premier maréchal de Villeroy, qui était fort du grand monde, et qui, dès sa jeunesse, y poussa son fils.

Au physique, Tallard était de taille médiocre, au regard jaloux, plein de feu et de finesse, mais qui exprimait toutes ces choses sans y voir goutte; maigre et hâve de corps, ayant beaucoup d'esprit et de grâce dans l'esprit, mais, comme dit Saint-Simon, sans cesse battu du diable à cause de son ambition.

Quant au comte d'Harcourt, pour achever son por-

trait, c'était un beau et vaste génie, un esprit charmant; mais, comme Tallard, une ambition sans bornes, une hauteur, un mépris des autres, une domination insupportables, tous les dehors de la vertu dans son langage, sans qu'au fond rien lui coutât pour arriver à ses fins. Au reste, plus honnêtement corrompu que d'Uxelles et même que Tallard, mêlant avec grâce un air de guerre et un air de cour. Gros, point grand, d'une laideur particulière qui surprenait au premier abord; mais avec des yeux si vifs, avec un regard si perçant, si haut et pourtant si doux; toute une physionomie si petillante d'esprit, qu'à peine le trouvait-on laid; en outre, il boitait fort bas, s'étant démis la hanche dans une chute qu'il avait faite en tombant du rempart de Luxembourg dans le fossé. Il prenait presque autant de tabac que le maréchal d'Uxelles; mais, quoique ce fût moins salement, s'étant aperçu un jour de la répugnance qu'avait inspirée au roi la vue de ce tabac répandu sur toute sa personne, il cessa tout à coup d'en prendre; cessation à laquelle on attribue les apoplexies qu'il eut dans la suite et qui lui firent une si terrible mort.

Le duc de Noailles était fait pour la plus grande fortune, quand même il ne l'eût pas trouvée toute faite chez lui. Sa taille était grande mais épaisse,

sa démarche lourde et forte, son vêtement uni, simple costume d'officier tout au plus.

Il était difficile d'avoir plus d'esprit que le maréchal de Noailles, plus d'art et de souplesse à accommoder cet esprit à celui des autres, et à leur persuader, quand cela pouvait être bon, qu'il était pressé des mêmes désirs et affections qu'ils l'étaient eux-mêmes. Doux, gracieux, affable, ne paraissant jamais importuné, même quand il l'était le plus; gaillard, amusant, plaisant, plein de cette bonne et fine plaisanterie qui n'offense jamais, fécond en saillies charmantes, gai convive, musicien; bon à revêtir comme siens tous les goûts des autres; sans jamais la moindre humeur, ayant le talent de dire tout ce qu'il voulait, la faculté de parler toute une journée sans qu'on pût recueillir rien d'important dans les paroles qu'il avait laissé tomber; aisé, accueillant, sachant un peu de tout, causant de tout, mais à la superficie, montrant le tuf aussitôt que l'on creusait. Voilà pour celui qui voyait M. de Noailles un instant, une heure, un jour.

Mais, pour celui qui, devant lutter contre lui, avait à l'étudier à fond, c'était autre chose. Tout cet art, tout cet esprit, tout ce monde, tout ce commerce de piéges, d'amitié, d'estime, de confiance cachaient une profondeur d'abîme à donner le vertige; une fausseté à

toute epreuve, une perfidie naturelle accoutumée à se jouer de tout, une noirceur d'âme à faire douter qu'il en eût une, un mépris complet de toute vertu, la constante fatigue de l'hypocrisie la plus ouverte et la plus suivie, qui, prise sur le fait, ne rougit point, pousse plus vivement sa pointe; qui, se trouvant à découvert et dans l'impuissance, se replie comme un serpent dont elle conserve le venin; et tout cela sans humeur, sans haine, sans colère, à des amis dont il avoue n'avoir jamais eu à se plaindre et envers lesquels il a même contracté les plus grandes obligations.

M. de Torcy venait ensuite. Son beau-père, M. de Pomponne, lui facilitait souvent l'entrée du conseil en lui donnant des dépêches à y porter; il espérait que le feu roi s'habituerait aussi à sa figure; il s'y habitua en effet, et, à force de le voir entrer et sortir, il lui dit un jour de s'asseoir et de rester.

A l'époque où nous sommes, M. de Torcy avait quarante ans, à peu près; il avait voyagé utilement dans toutes les cours de l'Europe. C'était un homme sage, instruit, extrêmement mesuré. aimé de tout le monde et particulièrement du régent.

Auprès de tous ces hommes, le conseiller Rouillé du Coudray tenait une bien petite place; ce qui ne l'empêchait pas de lutter avec eux de volonté et même

de reparties. C'était un des hommes de confiance du duc de Noailles, qui l'avait recommandé au régent, ce qui n'empêchait pas Rouillé du Coudray d'être aussi ferme avec le duc que s'il ne lui devait absolument rien. Notre conseiller, parfaitement honnête homme, avait beaucoup d'esprit et de littérature ; mais il aimait le vin jusqu'à l'ivresse, était débauché jusqu'au scandale, et ne se retenait sur rien. Un jour, en plein conseil, Rouillé du Condray s'exprimait avec sa liberté ordinaire, M. de Noailles lui dit :

— Monsieur Rouillé, il y a ici de la bouteille.

— C'est possible, monsieur le duc, répondit Rouillé; mais jamais de pot-de-vin.

M. de Noailles rougit et se tut : tout duc et maréchal qu'il était, il n'aurait pu en dire autant.

Au reste, en toute chose, Rouillé avait les mains si nettes, qu'une compagnie de traitants, qui avaient besoin de sa signature, lui ayant présenté une liste de leurs associés, et ayant laissé des noms en blanc, il leur demanda la raison de ces lacunes.

— Ce sont, répondit celui qui portait la parole, les places dont vous pouvez disposer.

— Ah çà! dit Rouillé, si je partage avec vous, comment pourrai-je vous faire pendre, au cas que vous soyez des fripons?

Derrière le conseil de régence, derrière les cinq autres conseils que nous avons dits, il y avait un homme qui seul avait plus d'influence sur le régent que tous ses conseillers.

Cet homme, c'était Guillaume Dubois.

Le duc d'Orléans avait eu successivement quatre gouverneurs : le maréchal de Navailles, le maréchal d'Estrades, le duc de la Vieuville et le marquis d'Arcy; tous quatre étaient morts avant que l'éducation du prince fût achevée; ce qui faisait dire à Benserade qu'on ne pouvait pas élever de gouverneur à cet enfant-là.

Saint-Laurent, officier de Monsieur et homme du plus grand mérite, leur succéda; mais la place portait malheur, car, ayant été pris d'une violente colique, il mourut en quelques heures.

Saint-Laurent avait pris, pour copier les thèmes du jeune prince, une espèce d'abbé, moitié scribe, moitié valet du curé de Saint-Eustache, nommé l'abbé Dubois, fils d'un apothicaire de Brives-la-Gaillarde; on prétendait que sa mère avait oublié de le faire baptiser, et son père de lui faire faire sa première communion. En échange, il avait été mis chez les Jésuites, où il avait acquis les défauts qui lui manquaient et appris un peu de latin. Une intrigue avec

la femme de chambre de madame de Gourgues, amena un mariage que détermina une dot de mille écus donnés par le président, et qui décida du voyage des nouveaux mariés à Paris. Au bout de trois mois, ils se séparèrent, le mari pour faire des éducations, la femme pour continuer la sienne. Afin de donner plus de confiance, Dubois revêtit alors le petit collet et prit le titre d'abbé; c'est sous ce titre qu'il était moitié scribe, moitié valet du curé de Saint-Eustache, lorsqu'il fut présenté à Saint-Laurent, qui l'employa comme nous l'avons dit. Saint-Laurent mort, le prince était assez grand pour avoir un précepteur en titre; on lui laissa Dubois, qui, par ses bonnes façons et sa piété, avait séduit tout le monde, même Madame.

Souple et insinuant, il s'empara bientôt et complétement de l'esprit de son élève, de sorte que, quand le roi eut l'idée de faire épouser mademoiselle de Blois au duc de Chartres, on ne vit pas d'autre que Dubois qui pût négocier cette affaire et la mener à bien.

Ce fut le père de la Chaise qui se chargea de mettre Dubois en communication avec Versailles; deux ou trois entrevues avec madame de Maintenon lui acquirent le précepteur, qui, ainsi qu'il s'y était engagé, décida le prince à ce mariage, moitié par

crainte de la colère du roi, moitié par l'espoir qu'il lui donna de voir son crédit doubler à la cour.

Le mariage fait, le roi demanda à l'abbé ce qu'il désirait pour sa récompense.

— Sire, répondit hardiment Dubois, dans les occasions importantes on ne doit demander, à un aussi grand roi que Votre Majesté, autre chose que des grâces proportionnées à la grandeur du maître : je prie donc Votre Majesté de me faire cardinal.

Le roi crut avoir mal entendu, il fit répéter à Dubois ce qu'il venait de dire, lui tourna le dos et ne lui reparla jamais.

On comprend qu'après cet *entremettage*, Madame prit Dubois en horreur.

Aussi, comme, au sortir du parlement, le régent se rendait chez Madame, pour lui annoncer l'heureux résultat obtenu, Madame, après l'avoir écouté avec une grande joie, lui dit :

— Mon fils, je ne désire rien au monde que le bien de l'État et votre gloire; je n'ai qu'une chose à vous demander pour votre honneur; mais j'en exige votre parole.

Le duc la donna.

— Eh bien, dit la princesse un peu tranquillisée, ce que je désire de vous, c'est que vous n'employiez

jamais ce fripon d'abbé Dubois, le plus grand coquin qu'il y ait au monde, et qui sacrifierait l'État et vous au plus léger intérêt.

En rentrant dans son cabinet, la première personne que le régent y trouva fut l'abbé Dubois.

Il tenait à la main des provisions de conseiller d'État, qu'il mit sous les yeux de Son Altesse.

— Qu'est-ce que cela ? demanda le régent.

— Vous le voyez bien, monseigneur, répondit Dubois.

— Oui, ce sont des provisions de conseiller d'État ; mais qui veux-tu que je nomme ?

— Moi, monseigneur.

— Comment, toi ?

— Oui, monseigneur. Quand j'ai marié Votre Altesse avec la fille du roi, j'ai demandé à Sa Majesté de me faire cardinal : elle m'a refusé, et elle a eu raison, je n'étais pas fait pour être homme d'Église, je suis fait pour être ministre. Signez, monseigneur.

Le régent prit la plume et signa ; puis, jetant les provisions à Dubois :

— Tiens, maraud ! sauve-toi, ou je t'assomme.

Dubois prit les provisions et se sauva.

Voilà comment Dubois était conseiller d'État.

Ou plutôt, voilà la cause apparente ; la cause réelle fut la réflexion ; le mot est étrange, et cependant juste.

Le régent avait réfléchi que Dubois, ce compagnon de débauches qui n'avait pas reçu de nom sur les fonts de baptême, et auquel parfois il en donnait un, des plus énergiques et des plus mérités, ce méchant donneur de conseils pour la vie privée, lui avait toujours donné d'excellents conseils pour la vie publique; que cet athée qui ne croyait en rien, croyait dans la gloire des d'Orléans; il avait réfléchi enfin qu'aucun prélat ne lui avait demandé ni ne lui demanderait cette place, ne voulant pas être précédé au conseil par l'abbé Bignon, simple ecclésiastique; il avait réfléchi enfin que le choix qu'il ferait de l'abbé Dubois, *était un des meilleurs choix qu'on pût faire.*

Au physique, l'abbé Dubois était un homme maigre, effilé, chafouin, à perruque blonde, à mine de fouine, à physionomie spirituelle. « Tous les vices, dit Saint-Simon, combattaient en lui à qui demeurerait le maître de la place. Ils y faisaient entre eux un bruit et un combat continuels. L'avarice, l'ambition et la débauche étaient ses dieux; la flatterie, le servage, ses moyens; l'impiété parfaite, l'opinion que la probité et l'honnêteté sont des chimères, ses qualités. Il excellait en de basses intrigues et en vivait, mais toujours avec son but, où toutes ses démarches tendaient avec une patience qui n'avait de terme que le succès, ou la

démonstration réitérée et positive de n'y pouvoir arriver, à moins que, cheminant aussi dans la profondeur et les ténèbres, il ne vît jour à mieux, en ouvrant un autre boyau. Il passait ainsi dans les sapes les trois quarts de sa vie; le mensonge le plus hardi était tourné chez lui en nature, avec un air droit, sincère, souvent honteux. Il eût parlé avec grâce et facilité, si, dans le dessein de pénétrer les autres en parlant, et dans la crainte de s'avancer plus qu'il ne voulait, il ne s'était accoutumé à un bégayement factice qui le déparait, et qui, redoublé, quand il fut arrivé à se mêler des affaires importantes, devint insupportable et parfois inintelligible. Sans ses détours et le peu de naturel qui y perçait malgré ses soins, sa conversation eût été aimable. Il avait de l'esprit, assez de lettres, d'histoire et de lecture; beaucoup d'habitude du monde, force envie de plaire et de s'insinuer. Mais tout cela était gâté par une fausseté qui sortait de tous ses pores, et même de sa gaieté qui attristait par là. Méchant d'ailleurs avec réflexion; par nature et par raisonnement, traître et ingrat, maître expert aux compositions des plus grandes noirceurs; effronté à faire peur, étant pris sur le fait; enviant tout, voulant toutes les dépouilles; d'ailleurs, débauché, inconséquent, *ignorant dans toute affaire*, passionné, toujours emporté,

blasphémateur et fou jusqu'à mépriser publiquement son maître; prenant les affaires, enfin, pour les sacrifier à son crédit, à sa puissance, à son autorité absolue, à sa grandeur, à son avarice, à sa tyrannie, à ses vengeances. »

Voilà le jugement des contemporains. Seulement, la postérité, en le ratifiant en partie, y ajouta une seule ligne :

C'était un homme de génie.

V

Retour du roi aux Tuileries. — État des finances. — Mesures prises pour faire face aux besoins du moment. — Refonte des espèces. — Édits sur les traitants. — Réductions. — Vente des réductions. — Law, son arrivée à Paris, sa vie. — Création de la banque d'escompte. — Dubois part pour l'Angleterre. — Jacques III. — Sa fuite. — Douglas. — Madame de l'Hôpital.

Maintenant que la plus grande partie des personnages qui doivent jouer un rôle pendant la régence de M. le duc d'Orléans, et pendant les premières années du règne de Louis XV, est posée devant nos lecteurs, suivons le fil des événements.

Le 2 janvier 1716, le roi revint aux Tuileries; il était resté quatre mois à Vincennes.

On se rappelle que M. d'Argenson avait dit, le jour où le cadavre de Louis XIV était déposé à Saint-Denis, que l'on traitait le feu roi de banqueroutier.

En effet, l'état des finances était déplorable.

Depuis près de quarante ans, c'était un chœur lugubre de misères, chœur non pas chanté, mais pleuré par le peuple, et dans lequel chaque ministre venait tour à tour jeter un lamentable récitatif.

C'est Colbert qui, en 1681, dit : « On ne peut plus aller. » Et, en effet, comme Colbert ne peut plus aller, Colbert meurt.

En 1698, le duc de Bourgogne demande un rapport aux intendants, et les intendants répondent que la France va se dépeuplant par la misère, qu'un tiers de la population a disparu, et que les paysans n'ont plus de meubles à saisir.

Ne dirait-on pas un cri d'agonie? Eh bien, en 1707, Le Normand de Boisguilbert regarde cette année de 1698 comme une année heureuse.

— Alors, dit-il, il y avait encore de l'huile dans la lampe. Aujourd'hui, tout a pris fin, faute de matières; aujourd'hui, ajoute-t-il, le procès va rouler

entre ceux qui payent et ceux qui n'ont fonction que de recevoir.

Que dit l'archevêque de Cambrai, le précepteur du petit-fils de Louis XIV?

— Les peuples ne vivent plus en hommes, il n'est plus permis de compter sur leur patience; la vieille machine achèvera de se briser au premier choc; on touche au bout des forces, et tout se réduit, de la part du gouvernement, à fermer les yeux et à prendre toujours.

Aussi se réjouit-on, comme nous l'avons dit, à la mort de Louis XIV, qu'on appelle banqueroutier. En effet, au moment où Louis XIV dépose son bilan entre les mains de la mort, il doit deux milliards et demi.

— Si j'étais sujet, disait le régent, je me révolterais à coup sûr.

Et, comme on lui parlait d'une émeute qui était instante :

— Le peuple a raison, dit-il; il est bien bon de tant souffrir.

C'est qu'aussi, le peuple était bien malheureux; dès 1698, il n'a plus de meubles à saisir; depuis ce temps, on a donc été obligé de saisir ce qui restait, c'est-à-dire le bétail : sans bétail, plus d'engrais, plus d'agriculture. C'est la terre qui souffre à son tour, c'est la terre qui jeûne, et qui, en jeûnant, s'é-

puise. La terre, cette mère nourricière, meurt de faim comme ses enfants.

Et cependant l'homme lutte encore. Heureusement, les anciennes lois défendent le sol comme une chose sacrée. Le fisc n'a pu saisir la charrue; hommes, femmes et enfants s'attellent après la charrue; mais on a beau faire, l'année ne nourrit plus l'année.

A la mort du roi, outre les deux milliards et demi de dettes, il y avait, sur les dépenses courantes, un déficit de soixante-dix-sept millions; en outre, on avait déjà mangé une partie de l'année 1717.

Le dernier contrôleur général, Desmarets, avait fait des merveilles; mais ce gouffre était devenu un abîme, il n'y avait plus moyen de le combler.

Faire face aux besoins pécuniaires, infiltrer un peu d'or dans la grande machine politique, c'était la première nécessité du nouveau règne.

On pourvut au payement des troupes et des rentiers, en tirant des receveurs généraux et des fermes générales les sommes nécessaires. On supprima une multitude d'offices ridiculement privilégiés et onéreux au peuple et au roi; la finance en fut liquidée à quatre pour cent d'intérêt, et l'on y trouva un profit des trois cinquièmes; enfin on ordonna la révision des comptes, que des entrepreneurs avides avaient, dit le duc de

Noailles, couverts des ténèbres de leur friponnerie.

Une lettre circulaire fut écrite, le 4 octobre, aux intendants des provinces. On y trouve cette parcelle d'or que rien n'a pu corrompre chez le prince, — un bon cœur.

« Comme il est, disait-il, de la piété d'empêcher l'oppression des taillables, je crois qu'il n'est point de peine assez forte pour punir ceux qui voudraient s'opposer au dessein de les soulager. Vous tiendrez donc la main à ce que les collecteurs, procédant par voie d'exécution contre les taillables, n'enlèvent point les chevaux et bœufs servant au labourage, ni les lits, habits, ustensiles et outils avec lesquels les artisans gagnent leur vie. »

En outre, on demandait des mémoires exacts qui pussent servir à régler l'imposition de la taille avec toute l'égalité possible; on accorda des remises sur le dixième et la capitation de 1716 de plus de 3,400,000 livres, et l'on défendit de lever aucune imposition, si elle n'était ordonnée par arrêt et en connaissance de cause.

Le premier moyen que l'on employa pour faire face au déficit de l'autre règne et aux réductions de tailles du nouveau, fut une refonte des espèces. Le gouvernement déclara qu'au 1er janvier 1716, les louis d'or vau-

draient vingt livres au lieu de quatorze, et les écus, cinq livres au lieu de trois et demie. On reçut à la Monnaie les écus d'or pour seize livres et les écus d'argent pour quatre. Le bénéfice fut d'environ soixante et douze millions.

Puis vint l'édit sur les traitants.

« Le 12 mai, dit le président de Lévi, une chambre de justice fut établie pour la recherche et la punition de ceux qui avaient commis les abus de finances.

» *Elle ne corrigea personne, mais elle produisit beaucoup d'argent.* »

L'établissement de cette chambre réjouit bien autrement le peuple que les petites diminutions qu'on lui avait faites. Le peuple comprend mieux la justice qui s'exerce sur les autres que la bienfaisance qui se répand sur lui-même.

Il y a une chose curieuse, c'est de suivre des yeux cette liste de gens taxés, de voir d'où ces hommes étaient sortis, et où ils étaient arrivés.

Il y a un Ferlet qui est porté pour 900,000 livres; un François Aubert, ancien intendant du chancelier Phélippeaux, pour 700,000; un Jean-Jacques d'Availly, pour 387,000; un Pierre Maringue, pour 1,500,000; un Guillaume Hureau de Bérally, pour 1,125,000; un Romanet pour 4,453,000; un Gourgon, ex-intendant

de Rouen, pour 1,349,572; un Antoine Crozat, pour 6,600,000; un Jean-Pierre Chaillon, pour 1,400,000; un Jean-Rémy Hénault, petit-fils d'un laboureur et père d'un président au parlement, pour 1,800,000; un Duchauffour, qui fut roué dix ans plus tard en place de Grève, pour 157,000.

Le tout produisit, ou dut produire, 347,355,433 livres. Nous disons dut produire, parce qu'en réalité la taxe ne produisit que cent soixante millions dont soixante à peine entrèrent dans les coffres du roi.

En effet, les voleurs étaient rançonnés par d'autres voleurs, et il y avait moyen de s'arranger. Les maîtresses du régent, les maîtresses des juges, les juges eux-mêmes vendaient des réductions. Un traitant, taxé à 1,200,000 francs, fut visité par un seigneur qui lui offrait de le faire décharger pour 300,000 francs.

— Ma foi, monsieur le comte, lui répondit-il, vous arrivez trop tard; je viens de faire mon marché avec Madame pour 150,000 livres.

Chacun tirait à lui pour emporter la plus grosse part possible de cette magnifique curée. M. de Fourqueux, président de la chambre de justice, s'était spécialement approprié la dépouille du fameux Bourvalais; un jour, on vit apparaître sur sa table les seaux d'argent dans lesquels Bourvalais, au temps

de sa splendeur, faisait rafraîchir ses vins; on les reconnut, et, depuis, on n'appela M. de Fourqueux que le *garde des seaux*. Le marquis de la Fare, gendre de Paparel, condamné à mort, se fit adjuger les biens de son beau-père, les mangea en débauches, sans même songer à envoyer un secours au pauvre diable de condamné, dont le régent avait commué la peine, et qui était aux galères.

La joie était grande parmi le peuple; tous les jours, il y avait amende honorable au parvis Notre-Dame; les traitants condamnés y allaient, conduits par le bourreau, en charrette et la corde au cou. Les gravures du temps les représentent vomissant l'or dont ils s'étaient gorgés.

Les moyens que nous venons d'indiquer, un peu violents, mais très-populaires, firent donc face aux premiers besoins. Sur ces entrefaites était arrivé un homme qui devait en peu de temps prendre une immense influence sur les affaires du royaume.

Nous voulons parler de l'Écossais Jean Law.

La première fois que Law était venu en France, c'était sous le règne du feu roi, qui l'eût volontiers employé s'il eût été catholique.

Law était fils d'orfévre, mais baron du fait de sa mère, propriétaire de la terre de Lauriston, érigée en

baronnie. On ne savait pas exactement son âge, qu'il ne disait jamais. Jeune et déjà très-fort dans la science des calculs, il vint à Londres, fit de grands bénéfices au jeu, se prit de dispute à propos d'une femme, avec M. Wilson, qu'il tua en duel, fut arrêté, s'enfuit de prison, passa en France, où il établit une banque de pharaon et réalisa des bénéfices considérables, si considérables même, que la police en prit ombrage et invita Law à quitter Paris.

Law alors visita Genève, Gênes, Venise, jouant et gagnant toujours; puis, désirant exploiter plus en grand, il alla présenter un système de finance à Victor-Amédée, duc de Savoie, lequel, après l'avoir examiné, se contenta de lui répondre :

— Je ne suis pas assez puissant pour me ruiner.

C'est alors qu'il revint pour la seconde fois en France, s'aboucha avec Desmarest, et fut repoussé par la raison que nous avons dite.

Mais ce qui était un empêchement pour Louis XIV n'en était pas un pour Philippe d'Orléans. Le régent reçut Law, écouta l'exposé de son système, vit un homme qui promettait de diminuer les impôts et d'augmenter les revenus; l'esprit du régent était un de ces esprits aventureux qui recherchent l'inconnu, qui désirent l'impossible.

Le projet était extraordinaire, audacieux, et, par conséquent, devait plaire au prince; il l'adopta.

Ce projet avait deux objets bien distincts : 1° la création d'une banque d'escompte; 2° la formation d'une compagnie de commerce destinée à mettre en valeur des pays annoncés comme renfermant d'immenses richesses.

Le 2 mai 1717, un édit fut rendu portant établissement d'une banque générale pour tout le royaume, sous la raison Law et compagnie.

En outre, Law fut nommé directeur de la Compagnie du commerce, dite Compagnie d'Occident, parce qu'elle devait faire le commerce du Mississipi.

Cette compagnie avait la propriété du Sénégal et le privilége exclusif du commerce de la Chine.

Nous suivrons ces deux institutions dans leurs progrès et dans leur décadence.

Quant à Law, achevons son portrait en quelques mots : c'était, à l'époque où nous sommes arrivés, un homme de quarante-cinq à cinquante ans, de grande taille, de physionomie douce et placide, qui parlait suffisamment le français pour démontrer clairement dans notre langue les problèmes assez obscurs de son système.

Comme tous les hommes de génie, pour qui l'exis-

tence n'a point été autre chose qu'une lutte, il s'embarrassait peu des ennemis qu'il avait, les comparant aux mouches qui se plaçaient sur son visage et qu'il chassait avec la main.

Pendant ce temps, le régent, profitant des bonnes dispositions de l'Angleterre à son égard, avait envoyé Dubois à Londres pour y conclure le traité de la triple alliance.

Cette bonne intelligence avait failli être rompue par la fuite de Jacques III, qui avait quitté le duché de Bar, qui avait traversé Paris et qui avait été s'embarquer en Bretagne.

La fuite du prétendant fit grand bruit. Louis XIV avait toujours soutenu ouvertement les Stuarts, et toujours nourri cette espérance de les rétablir un jour sur le trône. Mais, à la mort du roi, la politique avait changé, et le régent, à qui l'avenir pouvait réserver le sort de Guillaume d'Orange, avait vu dans l'Angleterre son alliée naturelle et dans l'Espagne son ennemie.

Déjà du temps de Louis XIV, Bolingbroke et le duc d'Ormond étaient venus faire leur soumission à Jacques III, qui habitait alors Saint-Germain. Ces deux chefs du torysme, proscrits d'Angleterre, proposaient un débarquement en Écosse. Le comte de

Marr promettait l'insurrection des trois royaumes, et, en effet, le 20 septembre 1715, il levait à Carlstown, à la tête de trois cents de ses vassaux, l'étendard royal de Jacques III d'Angleterre, qui était Jacques VIII d'Écosse.

Il était impossible que le jeune prince laissât ses fidèles Écossais se faire tuer pour lui, sans les soutenir par sa présence; il résolut de se mettre à leur tête, et, comme nous l'avons dit, il quitta Bar pour traverser la France.

Milord Stairs avait su ce départ; il comptait empêcher l'arrivée du prince en Écosse, par deux moyens :

Le premier était de prier le régent, en vertu des bonnes relations qui existaient entre lui et le roi d'Angleterre, de faire arrêter le prétendant à son passage en France.

Le régent, mis en demeure par lord Stairs, donna à M. de Contades, major de ses gardes, l'ordre de partir à l'instant pour Château-Thierry, et d'y arrêter Jacques III, à son passage; mais M. de Contades était un grand seigneur qui comprenait que le régent ne pouvait faire arrêter Jacques III. Un coup d'œil échangé avec le prince lui suffit; il partit dans la nuit du 9 novembre, entra à Château-Thierry par

une porte, au moment même où le prétendant venait d'en sortir par l'autre.

Le 10 au matin, le prétendant arriva à Paris, descendit dans une petite maison que M. de Lauzun avait à Chaillot, y vit la reine sa mère, et, le même soir, partit par la route d'Orléans, dans la chaise de poste de M. de Torcy.

Le second moyen trouvé par lord Stairs, d'empêcher le prétendant d'arriver en Bretagne, était de le faire assassiner, et ce fut celui auquel il s'arrêta quand il s'aperçut de l'habile maladresse de M. de Contades.

Il y avait à Paris un certain colonel Douglas qui avait commandé un régiment d'Irlandais à la solde de la France, et qui avait été réformé ; c'était un homme de bonne compagnie, ayant de la politesse, beaucoup de monde, une réputation de courage, mais qu'on savait être très-pauvre.

Lord Stairs le fit venir, s'ouvrit à lui, et lui proposa de délivrer l'Angleterre de ce dernier Stuart, qui, pour la seconde fois, venait réclamer le trône de ses pères.

Quelle fut la promesse faite à Douglas ? à quelle condition se conclut le pacte régicide ? Nul ne le sait. Douglas accepta la mission terrible, prit avec lui

deux hommes sûrs et bien armés, et s'en alla attendre le prince sur le chemin qu'il devait parcourir.

A Nonancourt, Douglas s'arrêta, mit pied à terre, mangea un morceau, s'informa avec un soin extrême d'une chaise de poste qu'il dépeignit, et, comme on lui disait qu'elle n'était pas encore passée, il s'emporta en invectives et en menaces, disant qu'on voulait le tromper.

En ce moment, un cavalier arriva, couvert de boue et de sueur. Le cavalier prit Douglas à part et lui parla tout bas; sans doute lui annonçait-il qu'il avait perdu la trace du prince, car la colère de Douglas redoubla.

Le maître de la poste, nommé L'Hôpital, était absent; mais la femme se trouvait à la maison. C'était une brave et honnête femme ayant de l'esprit, de la tête et du courage; elle reconnut dans Douglas un Anglais ou un Écossais, pensa qu'il était question du prétendant, devina que ces hommes avaient de mauvaises intentions contre lui, et résolut de le sauver.

En conséquence, elle se mit tout à la disposition de Douglas et de ses sbires, ne leur refusa rien, leur promit de mettre tout le retard possible à livrer les chevaux aux voyageurs, et, s'ils voulaient lui dire où ils seraient, de les prévenir pendant ce temps-là.

Douglas était défiant, il se retira avec un de ses hommes, laissa les deux autres à l'hôtel de la poste et alla s'embusquer sur la route ; ses deux hommes connaissaient seuls le lieu de l'embuscade, et le cavalier qui était venu le rejoindre un instant auparavant, devait le faire prévenir par le valet qui restait près de lui, aussitôt qu'on apercevrait la chaise.

La pauvre femme se trouva fort embarrassée lorsqu'elle se vit en face de ces deux hommes ; heureusement, elle réfléchit que l'un des deux était arrivé au moment où celui qui paraissait être le chef de la troupe se levait de table, et que, par conséquent, le nouveau venu n'avait rien pris : elle lui offrit à déjeuner ; mais, au lieu de lui servir du vin ordinaire, elle lui servit du bon vin, le tint à table le plus longtemps qu'elle put, et alla au-devant de tous ses ordres.

Pendant ce temps, un maître valet à elle, dans lequel elle avait toute confiance, était en sentinelle dans la rue ; il avait ordre de se montrer sur le seuil de la porte, mais sans rien dire, dès que la chaise apparaîtrait ; cependant la chaise tardait, le cavalier s'ennuyait à table ; il était fatigué de la course qu'il venait de faire ; madame L'Hôpital lui persuada d'entrer dans une chambre, de se jeter sur le lit et de

compter sur elle et sur son valet. Le cavalier recommanda à ce dernier de ne pas quitter le seuil de la porte, et de venir l'avertir aussitôt que la chaise paraîtrait.

Son hôte conduit dans la chambre la plus retirée de la maison, madame L'Hôpital sort par une porte de derrière, court chez une de ses amies, qui demeurait dans une rue détournée, lui conte son aventure et ses soupçons, la fait consentir à recevoir chez elle le voyageur, envoie chercher un ecclésiastique, son parent, le dépouille de sa perruque et de sa robe, reprend le chemin de sa maison, trouve le valet sur le seuil, lui persuade de boire un coup avec son postillon, tandis qu'il veillera pour lui; le postillon, prévenu, verse rasade sur rasade, et, à la troisième bouteille, couche le valet ivre-mort sous la table. Aussitôt il appelle sa maîtresse; celle-ci rentre, va écouter à la porte du cavalier, reconnaît à son souffle qu'il dort, donne un tour de clef, et vient se mettre en sentinelle à la porte de la rue.

Au bout d'un quart d'heure, la chaise paraît, Madame L'Hôpital court au-devant d'elle, lui fait prendre une rue détournée, conduit le voyageur chez son amie, et, là, elle se jette aux pieds du roi Jacques III, le supplie d'avoir confiance en elle, lui dit qu'au cas

contraire il est perdu, lui raconte ce qui s'est passé, et, tandis que le roi se déguise en abbé et s'installe dans cette maison où tout le monde ignore sa présence, elle fait prévenir la justice, lui déclare les soupçons qu'elle a conçus, fait arrêter le valet ivre et le cavalier endormi, et expédie un de ses postillons à M. de Torcy, dont le roi lui a donné le nom et l'adresse, pour faire savoir au ministre ce qui est arrivé.

Pendant ce temps, un grand bruit se fait à l'hôtel de la poste; le cavalier, réveillé en sursaut, crie qu'il appartient à l'ambassade d'Angleterre, et que, comme tel, il est inviolable. On lui demande la preuve de ce qu'il avance : il ne peut la donner, nomme Douglas, mais refuse de dire où il est. Enfin, après un long débat, lui et le valet, encore chancelant, sont conduits en prison.

Ce que devint Douglas, à la suite de cette arrestation, n'a point été su. Sans doute, le bruit que fit l'arrestation de ses deux complices parvint jusqu'à lui. On le vit sur la route, courant en désespéré, mais courant en vain.

Le roi Jacques demeura trois jours caché à Nonancourt, chez l'amie de madame L'Hôpital; puis, en partant sous son déguisement, il lui remit une lettre

pour sa mère, gagna le port de Bretagne où il devait s'embarquer, et arriva sans accident en Écosse.

Après huit jours de courses inutiles, Douglas revint à Paris, cria à la violation du droit des gens, avec une audace et une impudence extrêmes.

De son côté, lord Stairs alla chez le régent pour se plaindre de cette même violation ; mais le régent lui raconta son projet dans tous ses détails, l'invita à se taire, et, consentant à laisser là l'instruction commencée, lui rendit ses deux assassins arrêtés à Nonancourt.

Douglas, fort de l'appui de lord Stairs, demeura quelque temps encore à Paris, se montrant avec affectation dans les fêtes et dans les spectacles.

Mais, comme le régent ne le recevait plus, comme les honnêtes gens lui avaient fermé leur porte, il disparut pour ne plus reparaître.

La reine d'Angleterre fit venir madame L'Hôpital à Saint-Germain, la remercia, et finit par lui donner son portrait, avec la conscience d'avoir rempli son devoir.

Madame L'Hôpital mourut maîtresse de poste à Nonancourt.

VI

Le Luxembourg. — Les gardes de madame la duchesse de Berry. — M. de Lauzun et son neveu. — La vie de Philippe II depuis qu'il est régent. — Madame d'Averne. — Madame de Sabran. — Madame de Phalaris. — Madame de Parabère. — Les roués. — Brancas. — Broglie. — Canillac. — Nocé. — — Ravannes. — Brissac. — Les soupers du Palais-Royal. — Le concierge d'Ibagnet. — Chirac. — Coup d'œil sur la littérature de l'époque. — Écrivains contemporains. — Fontenelle. — Les asperges à l'huile. — Le Sage. — Crébillon. — Destouches. — Voltaire. — Louis XV.

Tandis que le jeune roi, revenu de Vincennes aux Tuileries, grandit sous la surveillance de madame la duchesse de Ventadour, tandis que les exécutions se poursuivent contre les traitants, tandis que Law pose les fondements de son système, tandis que Dubois poursuit à Londres la signature du traité de la triple alliance, tandis enfin que Jacques III, échappé au guet-apens de Nonancourt, essaye de reconqué-

rir le triple trône de ses pères, Paris se remet de la secousse éprouvée ; le duc d'Orléans, sauf un travail extraordinaire, reprend sa vie habituelle, et madame la duchesse de Berry, sa fille aînée, se jette dans cette folle existence qui, au milieu de cette époque de vertigineuse dissolution, lui a valu, de la part des historiens et des annalistes, une mention toute particulière.

Madame de Berry, à la suite de ses discussions avec madame la duchesse d'Orléans sa mère, et pour être plus libre de ses actions, sans cesse contrôlées au Palais-Royal par la princesse palatine sa grand-mère, avait demandé au régent la permission d'habiter le Luxembourg, permission qu'en bon père le régent s'était hâté de lui accorder.

A peine madame la duchesse de Berry fut-elle au Luxembourg, que tous ces terribles instincts physiques qu'il y avait en elle se développèrent.

Son premier caprice fut d'avoir une compagnie de gardes.

Le duc d'Orléans, qui ne savait rien refuser à sa fille bien-aimée, la lui accorda; mais, en même temps, il voulut que sa mère, la princesse palatine, en eût une aussi.

C'était une chose sérieuse pour madame la duchesse

de Berry que le choix des gentilshommes qui devaient former cette compagnie et qui, attachés à sa personne, seraient continuellement à ses ordres.

C'était surtout une chose importante que le choix de leur capitaine, de leur lieutenant et de leur cor nette.

La place de capitaine fut donnée au chevalier de Roye, marquis de la Rochefoucauld, et la place de cornette au chevalier de Courtaumer.

Restait la lieutenance.

Un matin que madame de Pons, dame d'atours de madame la duchesse de Berry, présidait à la toilette de la princesse, elle lui demanda cette lieutenance pour M. de Riom.

— Qu'est-ce que M. de Riom ? demanda la princesse en cherchant dans ses souvenirs à quel visage pouvait se rattacher ce nom.

— Mais, madame la duchesse, c'est un fort bon gentilhomme, cadet de la maison d'Aydie, fils d'une sœur de madame de Biron et, par conséquent, neveu de M. de Lauzun.

— Je ne vous demande point cela, ma chère; vous savez que j'aime les figures agréables.

— Je suis obligée d'avouer à Son Altesse que M. de Riom n'est pas précisément ce qu'on appelle un beau

garçon ; ce que je puis dire, c'est que c'est un homme sûr.

— C'est bien, Pons, faites venir le comte à Paris, je le verrai.

Madame de Pons, comme on le pense bien, se hâta d'écrire à son cousin, qui, de son côté, se hâta d'arriver.

Madame de Pons avait bien fait de ne pas vanter par trop le visage de M. de Riom.

« C'était, dit Saint-Simon, un gros garçon court, joufflu, pâle, qui, avec force bourgeons, ne ressemblait pas mal à un abcès. »

Seulement, le comte de Riom avait de belles dents; il était doux, respectueux, poli et honnête garçon ; il n'avait jamais imaginé pouvoir causer une passion quelconque; aussi, quand il s'aperçut que la princesse avait du goût pour lui, fut-il tout ébouriffé de son bonheur et courut-il trouver son oncle M. de Lauzun.

Le duc réfléchit un instant ; puis, se voyant revivre dans le fils de sa sœur :

— Tu me demandes conseil ? dit-il.

— Oui, mon oncle.

— Eh bien, il faut faire ce que j'ai fait.

— Que faut-il faire ?

— Il faut être souple, complaisant, respecteux,

tant que tu ne seras pas le favori de la princesse ; mais, dès que tu le seras, il faut changer de ton et de manières, avoir des volontés comme un maître, des caprices comme une femme.

Riom s'inclina devant cette vieille expérience, et se retira.

Pendant la première année de la Régence, c'est-à-dire pendant l'époque dont nous nous occupons en ce moment, le duc d'Orléans, ardent au travail comme tous les hommes d'imagination et d'énergie, avait, pour chaque sorte de besogne, une heure fixe. Il commençait le travail seul dans son lit, avant de s'habiller ; voyait du monde à son lever, qui était court et toujours suivi et précédé d'audiences qui lui faisaient perdre beaucoup de temps ; les chefs des conseils le tenaient alors successivement jusqu'à deux heures; à deux heures, au lieu du dîner, auquel il avait complétement renoncé, il prenait le chocolat; puis M. de la Vrillière s'emparait de lui; puis Le Blanc, dont il se servait pour ses espionnages; puis ceux qui venaient lui parler de la Bulle, dont nous parlerons nous-même bientôt, et que l'on appelait *la Constitution* ; puis M. de Torcy, avec lequel il décachetait les lettres, et auquel il donna plus tard la direction des postes ; puis M. de Villeroy, pour rien,

pour piaffer, comme dit Saint-Simon ; puis, une fois la semaine, les ministres étrangers, et quelquefois les conseils. On gagnait ainsi sept ou huit heures du soir.

Les dimanches et fêtes, le duc d'Orléans entendait la messe dans sa chapelle, en particulier.

Après le chocolat, une demi-heure était donnée à madame la duchesse d'Orléans, sa femme, et une demi-heure à la princesse palatine, quand celle-ci habitait le Palais-Royal, c'est-à-dire l'hiver, la princesse palatine passant l'été à Saint-Cloud.

Quelquefois, le matin avant le travail, et quelquefois le soir quand le travail était fini, le duc d'Orléans allait chez le roi. Alors, c'était fête pour Louis XV, car presque toujours le régent lui apportait quelque charmant joujou, ou lui racontait quelque histoire amusante qui faisait attendre une nouvelle visite avec grande impatience. Jamais le prince, d'ailleurs, ne quittait le roi qu'avec nombre de révérences et les marques du plus profond respect.

Le jour où il n'y avait pas conseil, la journée était finie à cinq heures du soir, et, à partir de ce moment, il n'était plus question d'affaires, mais d'aller à l'Opéra ou à la campagne, et de souper soit au Luxembourg, soit au Palais-Royal.

Ce sont ces fameux soupers dont on a tant parlé avant nous, et dont, à notre tour, nous allons dire quelques mots, après avoir parlé des convives ordinaires qui y assistaient.

C'étaient d'abord la favorite ou les favorites du régent, puis ses compagnons habituels, auxquels il donna le nom de *roués*, nom qui fut accueilli par la chronique scandaleuse du temps, et transmis à la postérité comme faisant honneur à la sagacité de l'illustre parrain.

C'était aussi quelquefois l'abbé Dubois, quand sa santé le lui permettait.

— Mon fils, disait la princesse palatine, a beaucoup du roi David : il a du cœur et de l'esprit ; il est musicien, petit, courageux, et aime beaucoup les femmes.

Au moment où nous sommes arrivés, sa favorite en titre était madame de Parabère.

Ce qui n'empêchait pas le duc d'Orléans d'avoir, en même temps qu'elle, mais moins assidûment, madame d'Averne, madame de Sabran et la duchesse de Phalaris.

Madame d'Averne était femme d'un lieutenant aux gardes. Les amours du régent et de madame d'Averne dataient d'une fête donnée par madame la maréchale

d'Estrées; c'était une adorable jeune femme, toute faite de grâces, ayant des cheveux blonds, fins et légers; en somme, les plus jolis cheveux du monde, une peau d'une blancheur éblouissante, une taille qu'on eût enfermée dans une jarretière, une voix douce et tendre, à laquelle un léger défaut de prononciation provençale donnait une grâce de plus; sa physionomie, jeune et mobile, devenait charmante quand elle s'animait; et, quand, dans une tendre et douce rêverie, ses yeux bleus se voilaient d'une vapeur humide, quand sa bouche, froide et rougissante tout à la fois, laissait entrevoir, entre la légère séparation de ses lèvres, un fil de perles, ce n'était plus une femme, c'était le génie de la volupté.

Quelques têtes de Greuze peuvent donner une idée de ce qu'était madame d'Averne.

Madame de Sabran, qui, toute jeune, avait déjà les dispositions qui firent plus tard sa réputation galante, madame de Sabran s'était échappée des mains de sa mère pour épouser un homme d'un grand nom, mais qui n'avait rien; ce mariage l'avait mise en liberté, et c'était tout ce que voulait madame de Sabran.

C'était une charmante femme, belle d'une parfaite beauté, beauté à la fois régulière, agréable et tou-

chante, ayant l'air naturel, les manières simples; insinuante, spirituelle, un peu débauchée, telle enfin qu'il fallait être pour plaire au régent. Le régent fit M. de Sabran son maître d'hôtel, avec deux mille écus de rente que madame de Sabran trouvait bon de toucher elle-même. C'est elle qui, à l'un des soupers du régent, hasarda, à la grande joie des convives, cet aphorisme devenu célèbre depuis :

— Dieu, après avoir formé l'homme, prit un reste de boue dont il pétrit l'âme des princes et des laquais.

Madame de Phalaris était une grande femme sérieuse, toujours couverte de mouches, empanachée de plumes, fière de son crédit à la cour, prude et affectant tout haut des principes auxquels personne ne croyait, auxquels elle seule avait l'air de croire.

Quant à madame de Parabère, la favorite que le prince appelait son petit corbeau noir, elle était petite, comme l'indiquait son surnom, gracieuse, svelte, hardie et prompte à la repartie; elle buvait et mangeait à merveille, et, par toutes ces qualités et quelques autres que nous ne mentionnerons pas ici, elle s'était à peu près emparée de l'esprit du régent [1].

Au reste, toutes ces femmes avaient peu d'influence

1. Voir la note B, à la fin du volume.

sur Philippe, qui ne se ruinait pas pour elles, et ne leur laissait prendre aucune part aux affaires de l'État.

Un jour, madame de Parabère insista pour que le duc d'Orléans lui fît part de je ne sais quel projet politique; mais le duc d'Orléans la prit par la main, et, la conduisant devant une glace :

— Madame, lui dit-il, regardez-vous dans le miroir et dites-moi si c'est à un pareil minois que l'on peut parler d'affaires.

Les roués de monseigneur étaient surtout le duc de Brancas, le marquis de Canillac, le comte de Broglie et le comte de Nocé.

Le duc de Brancas était un charmant voluptueux, un épicurien parfait, qui effleurait la vie sans accepter d'elle aucun des devoirs qui pouvaient déranger son égoïsme, ou des ennuis qui pouvaient le distraire de sa paresse.

Le régent ouvrait-il la bouche pour lui faire une confidence :

— Chut, monseigneur ! disait-il, je n'ai jamais su garder mes propres secrets, ce n'est point pour garder ceux des autres.

Voulait-on lui parler des affaires de l'État ;

— Tout beau ! disait-il, les affaires m'ennuient, et la vie n'est faite que pour se divertir.

Ses amis le priaient-ils de demander quelque chose au prince :

— C'est inutile, faisait Brancas : j'ai beaucoup de faveur, mais aucun crédit.

Au reste, au bout de deux ou trois ans de cette vie qu'il menait, il prit à Brancas un remords, il se fit dévot, se retira à l'abbaye du Bec, et écrivit au duc d'Orléans pour l'inviter à se retirer du monde comme lui, et à faire pénitence avec lui. Le duc d'Orléans se contenta de lui répondre par le refrain d'une chanson à la mode à cette époque :

> Reviens, Philis! en faveur de tes charmes,
> Je ferai grâce à ta légèreté...

Brancas était un des plus beaux hommes de la cour.

Après Brancas venait Canillac.

Canillac était capitaine d'une compagnie de mousquetaires du roi; il avait la figure douce, l'esprit agréable, la conversation courtoise; il contait avec une facilité particulièrement gracieuse; mordant avec des dents magnifiques, il plaisait tout en déchirant; passionné pour les plaisirs et la bonne chère, il affectait une rigidité austère dont parfois il lui arrivait de plaisanter lui-même.

Au moment où la banque d'Occident commença à s'embarrasser dans ses affaires, Canillac dit à Law :

— Monsieur Law, je fais des billets et je ne les paye pas ; vous m'avez volé mon système.

Le duc de Broglie ressemblait à la fois à une chouette et à un singe ; joueur, libertin, criblé de dettes, il passait sa vie dans les tripots, ce qui, pendant le jour, le rendait assez triste; mais, le soir, le verre en main, sa conversation petillait comme la mousse de la liqueur qu'il portait à ses lèvres, avec une fréquence qui faisait l'admiration des plus rudes convives ; alors, c'étaient de sa part de ces plaisanteries sans fin et de ces folles chansons qui font d'un repas une orgie.

Nocé était grand et brun, ou plutôt, comme disait la princesse palatine, vert, noir et jaune ; il avait de grandes manières et une haute impertinence, son esprit débordait en saillies amères qui emportaient la pièce. Élevé avec le régent, dont son père avait été le sous-gouverneur, il avait une grande influence sur lui. Quand le régent sortait la nuit, c'était toujours avec Nocé. Nocé était le Giaffar de ce nouvel Aroun-al-Raschid.

Les autres convives habituels étaient Ravannes, qui a laissé des mémoires curieux sur ces petits sou-

pers dont nous parlerons, et Cossé de Brissac, chevalier de Malte, qui apportait jusqu'aux moments extrêmes d'une extrême orgie les manières chevaleresques de ses pères.

C'est avec ces hommes, c'est avec ces femmes, auxquels s'adjoignait parfois la folle duchesse de Berry, que, dix heures arrivées, le régent se renfermait. Alors, et une fois les portes closes, Paris pouvait brûler, la France s'engloutir, le monde crouler, il y avait défense, défense positive, instante, absolue, de venir troubler le régent. Ce qui se passait dans ces soirées, c'est tout ce que pouvait imaginer la folie de gens ivres, riches et puissants ; ce sont des choses comme en raconte Pétrone, comme en rêve Apulée [1].

Il y avait, au milieu de tout cela, un domestique du régent, brave homme qui avait vu naître le prince, et que le prince avait fait concierge du Palais-Royal. Il se nommait Ibagnet, aimait sincèrement son maître et lui parlait avec la liberté d'un vieux serviteur. Le régent avait pour Ibagnet une sorte de respect ; jamais il n'aurait osé le charger d'une de ces missions honteuses que ses ministres ou ses roués remplissaient volontairement pour lui. Le soir, Ibagnet, un

1. Voir la note C, à la fin du volume.

bougeoir à la main, conduisait son maître jusqu'à la chambre où se célébrait l'orgie; là, il s'arrêtait. Un jour, le duc d'Orléans l'invita à entrer; mais le brave homme, secouant la tête :

— Monseigneur, dit-il, mon service finit ici. Je ne vois pas si mauvaise compagnie.

Cette vie que menait le régent était si terrible, que Chirac, son premier médecin, chaque fois qu'on venait le chercher pour le prince, ne manquait pas de s'écrier :

— Oh! mon Dieu! a-t-il eu une attaque d'apoplexie?

Enfin, à force d'instances, Chirac obtint du régent qu'il s'abstiendrait de dîner, et substituerait au repas de deux heures, une simple tasse de chocolat; mais cette tasse de chocolat était tellement chargée d'ambre, qu'au lieu de lui être salutaire, elle ne pouvait que lui être nuisible. Le duc d'Orléans croyait l'ambre un puissant aphrodisiaque.

Jetons, maintenant, les yeux sur la littérature de l'époque.

A l'exception de Chaulieu et de Fontenelle, ces deux doyens de la littérature, toute la brillante pléiade de Louis XIV avait disparu. Corneille, qui était le doyen de l'Académie française, était mort en 1684; Rotrou,

en 1691 ; Molière, en 1675; Racine, en 1699 ; la Fontaine, en 1695; Regnard, en 1709 ; Boileau, en 1711.

La littérature du XVIIIe siècle, la littérature philosophique plutôt que la littérature littéraire, était née à peine ou encore à naître. Jean-Jacques Rousseau, né en 1712, était encore enfant. Voltaire, né en 1694, faisait ses premiers vers. Marivaux, né en 1688, ne devait donner sa première comédie qu'en 1721. Crébillon fils, né en 1707, avait dix ans. Piron, né en 1689, ne devait venir à Paris qu'en 1719. Montesquieu, né en 1689, conseiller en 1714, président à mortier au parlement de Bordeaux, ne devait faire paraître ses *Lettres persanes*, son premier ouvrage, qu'en 1720.

Tout se passait donc, ou allait se passer entre Chaulieu, qui avait soixante-dix-sept ans ; Fontenelle, qui en avait cinquante-neuf; Le Sage, qui en avait quarante-huit ; Crébillon, qui en avait quarante-trois ; Destouches, qui en avait trente-sept ; Marivaux, qui en avait vingt-huit, et Voltaire, qui n'en avait pas encore vingt.

Chaulieu, septuagénaire, avait vu se dérouler sous ses yeux tout le siècle passé ; il en avait mesuré la grandeur et la misère, les splendeurs et les désastres; presque aveugle, il avait conservé cette gaieté qui est le privilége des aveugles. Hélas ! dans ce soleil qui

se couchait, il y avait plus de gaieté, plus de foi, plus de croyance que dans tous les astres qui allaient se lever ; Chaulieu, un pied dans la tombe, riait d'un rire moins grimaçant que le jeune Arouet dans son berceau.

Fontenelle, qui devait vivre cent ans, était la personnification de l'égoïsme, ce fantôme vivant qui passe à travers le temps sans penser à autre chose qu'à soi-même ; Fontenelle, homme d'esprit, écrivain charmant, philosophe panthéiste, se vantait de n'avoir jamais ni ri ni pleuré. Fontenelle lia un siècle par ses deux bouts, sans avoir eu une maîtresse ni un ami. Voulez-vous prendre une idée exacte de ce qu'est Fontenelle ? Écoutez :

Fontenelle entre, avec un de ses compatriotes, chez un restaurateur ; tous deux demandent des asperges : seulement, Fontenelle les aime mieux à l'huile, l'autre à la sauce. Tandis que le garçon sort pour exécuter les ordres donnés, le convive de Fontenelle est frappé d'une apoplexie foudroyante qui le tue sur place. Fontenelle le secoue, le tâte, s'assure qu'il est bien mort, fait emporter le cadavre ; puis, rappelant le garçon :

— Toutes les asperges à l'huile, dit-il.

Une seule anecdote est parfois plus complète qu'une biographie.

Le Sage, comme nous l'avons dit, avait donné, en 1709, *Turcaret*, c'est-à-dire une des plus charmantes comédies qui existent. En outre, il avait fait paraître, en 1707, son roman du *Diable boiteux*, et venait, en 1715, de publier la première partie de *Gil Blas*.

Crébillon arrivait après les grands maîtres : Corneille, Rotrou, Racine. Il avait un reste d'inspiration tragique, quelque chose de sombre et de drapé dans la conception, mais peu d'art dans la composition, pas de style surtout ; son *Catilina* tourmenta si fort Voltaire, que Voltaire n'eut pas de repos qu'il n'en eût fait un autre. On eut deux mauvaises pièces pour une, voilà tout.

Crébillon appelait lui-même son genre le genre terrible. Après la représentation d'*Astrée*, on lui demanda pourquoi il entrait dans cette voie :

— Je n'ai pas eu à choisir, répondit Crébillon ; Corneille avait pour lui le ciel, Racine la terre, il ne me restait plus que les enfers ; je m'y suis jeté à corps perdu.

Crébillon, à l'époque où nous sommes arrivés, après avoir été en 1711, à l'apogée de sa réputation, commençait à descendre de ce faîte glissant. *Xerxès*, en 1714, l'avait poussé sur cette pente rapide de la chute ; enfin, il allait donner *Sémiramis*, qui devait

lui faire faire un pas de plus vers ce profond abîme d'oubli où il est tombé de nos jours.

Destouches avait débuté par une tragédie des *Macchabées*, dont l'histoire dramatique n'a pas conservé de trace. Puis il avait fait jouer, en 1710, *le Curieux impertinent*, puis, en 1713, *l'Irrésolu*, qui se termine par ce vers charmant :

J'aurais mieux fait, je crois, d'épouser Célimène.

Enfin, en 1715, il venait de faire représenter *le Médisant*.

Marivaux, nous l'avons dit, n'avait encore rien fait.

Voltaire, qui allait être le poëte de l'époque par sa tragédie d'*Œdipe*, n'était encore connu que par les *J'ai vu*, qui l'avaient fait mettre à la Bastille.

Pendant ce temps, le roi grandissait aux mains de madame de Ventadour, qui essayait de lui donner l'éducation la plus royale qu'elle pouvait, mais qui n'y réussissait pas toujours.

Un jour, l'enfant jouant avec un louis, le laissa échapper ; comme il se baissait pour le ramasser, la duchesse de Ventadour le releva :

— Sire, dit-elle, tout ce qui tombe des mains d'un roi ne lui appartient plus.

Et elle donna le louis à un laquais qui passait.

Un autre jour, on présentait au roi M. de Coislin, évêque de Metz, dont la figure était assez peu avenante ; aussi, en apercevant le prélat, Louis XV s'écriait-il :

— Oh ! que vous êtes laid !

— En vérité, répondit le prélat en tournant le dos au roi, voici un petit garçon bien mal-appris.

Et il sortit sans autrement saluer Sa Majesté.

Sa Majesté avait bonne envie de se fâcher ; mais madame de Ventadour intervint et dit au roi que ce qui, de la part d'un autre enfant, n'eût été qu'une naïveté, était de sa part une grossière impolitesse.

Louis XV, homme, est assez bien peint dans ces deux traits de Louis XV enfant.

VII

Lord Stairs. — Dubois en Angleterre. — Traité de la triple alliance. — Le roi remis aux mains du duc d'Orléans. — M. de Richelieu. — Mademoiselle de Charolais. — Les bals de l'Opéra. — Le tzar Pierre le Grand à Paris. — Affaire des princes légitimés. — M. d'Argenson, chancelier.

Nous avons assisté à la première manifestation de l'alliance formée entre lord Stairs et l'abbé Dubois, quand tous deux se montrèrent dans la même tribune, à cette fameuse séance du parlement, qui décerna la régence à Philippe II.

Déjà, depuis plus d'une année avant la mort du feu roi, lord Stairs était en France, où, sans avoir la charge d'ambassadeur, sans mission apparente, il représentait les intérêts du roi George. Il avait ses provisions en blanc dans sa poche. C'était à lui de choisir le moment où il prendrait une position officielle.

C'était un très-simple gentilhomme écossais, grand,

bien fait, maigre, jeune encore, avec la tête haute et l'œil fier. Il était vif, entreprenant, audacieux, hardi par tempérament et par principes. Il avait de l'esprit, de l'adresse, ce qu'enfin on appelait *du tour*. Avec cela, secret, instruit, maître de soi, commandant à son visage, parlant toutes les langues et tous les langages ; sous prétexte d'aimer la bonne chère, donnant de grands dîners, où il poussait les autres jusqu'à l'ivresse, sans jamais, lui, perdre la raison ; créature de Marlborough, auquel il était profondément attaché, se souvenant que c'était lui qui l'avait tiré de l'obscurité en lui donnant un régiment et l'ordre d'Écosse ; wigh, enfin, jusqu'au bout des ongles.

Un pareil homme devait s'entendre admirablement avec Dubois.

D'ailleurs, les intérêts politiques du roi d'Angleterre et du régent de France étaient les mêmes.

Guillaume était mort en 1702, laissant le trône à sa fille Anne, morte elle-même en 1712 sans postérité, mais ayant, depuis 1704, appelé à sa succession éventuelle George, électeur de Hanovre.

George avait donc vu son adoption ratifiée par le parlement français. Chacun d'eux avait un ennemi dangereux : George Ier, Jacques III, prétendant au trône d'Angleterre ; le régent, en cas de mort du jeune

Louis XV, Philippe V, prétendant au trône de France. Il était donc tout simple que le régent donnât aide à George Ier contre Jacques III, afin qu'en revanche, George Ier lui donnât aide contre Philippe V.

Seulement, cette nouvelle combinaison renversait toutes les données de la politique de Louis XIV, qui avait fait de l'Espagne une alliée et de l'Angleterre une ennemie.

Le voyage de Dubois avait donc pour but de serrer cette alliance d'intérêts communs entre George Ier et le régent.

Il résulta, des négociations liées par Dubois, le traité signé à la Haye entre la France et l'Angleterre, et qui reçut le nom de *traité de la triple alliance*, parce que les Provinces-Unies finirent par y adhérer.

Ce traité portait que le prétendant sortirait de France, que Dunkerque et Mardick seraient démolies, qu'aucun des contractants ne donnerait asile aux personnes déclarées rebelles par les deux autres parties ; moyennant quoi, on se promettait réciproquement le maintien des dispositions du traité d'Utrecht, qui assuraient la succession de la couronne d'Angleterre à la maison de Hanovre, et qui écartaient Philippe V du trône de France.

La signature du traité valut deux lettres à Dubois l'une du roi George, l'autre du régent.

Voici celle du roi George :

« Ce serait bien fait à vous, monsieur Dubois, de vous trouver le 20 du courant (janvier 1717) à... [1], où je vais passer en allant à Londres. Outre l'agrément de vous voir, je me propose de vous entretenir sur plusieurs objets. Stanhope vous dira la satisfaction que j'éprouve du consentement unanime des Sept-Provinces. Si j'étais régent de France, je ne vous laisserais pas longtemps conseiller d'État. En Angleterre, vous seriez ministre avant huit jours d'ici.

» GEORGE, *roi.* »

Voici celle du régent :

« Mon cher abbé, vous avez sauvé la France ! le duc d'Orléans vous embrasse, le régent ne sait comment vous récompenser. J'ai fait part au roi du service éclatant que vous venez de lui rendre ; il m'a répondu, avec la naïveté de son âge : « Je ne croyais » pas que les abbés fussent si utiles. » Hâtez-vous de jouir de votre triomphe, car je m'aperçois de votre

(1) Le nom est illisible dans la lettre autographe

absence au Palais-Royal. Faites à présent une longue alliance avec la santé et la vie.

» Votre affectionné,

» PHILIPPE D'ORLÉANS. »

Dubois revint triomphalement à Paris ; il y trouva le chancelier Voisin mort, M. d'Aguesseau chancelier à sa place, et le roi hors des femmes, comme on disait à cette époque.

Le 15 février, Louis XV avait été remis par madame de Ventadour aux mains de M. le duc d'Orléans, qui lui présenta aussitôt M. de Villeroy et l'abbé Fleury, ancien évêque de Fréjus, qu'il ne faut pas confondre avec l'auteur de l'*Histoire ecclésiastique*, et qui était non pas précepteur, mais confesseur du roi.

Cependant, tout en réalisant le traité de la triple alliance, qui était une précaution contre l'Espagne, le duc d'Orléans tenait à entretenir de bonnes relations avec cette puissance; en conséquence, il envoyait, le 26 février 1717, M. le duc de Richelieu porter le cordon bleu au prince des Asturies, et ouvrir avec Philippe V une négociation qui avait pour but le mariage du prince avec une de ses filles.

M. le duc de Richelieu, dont nous avons déjà une fois prononcé le nom, mérite plus que personne une mention à part. Né pendant le siècle de Louis XIV, il

devait survivre quinze ans à Louis XV, et, type de l'aristocratie du XVIII[e] siècle, mourir en 1788, un an avant la prise de la Bastille, c'est-à-dire un an avant le coup qui frappa la monarchie au cœur.

Le duc de Richelieu, né en 1696, avait alors vingt et un ans ; il était d'une figure agréable, d'une taille élégante, et avait conquis la réputation d'un des hommes les plus spirituels de l'époque. Une aventure presque à son début dans le monde, une aventure à l'âge de quinze ans avec madame la duchesse de Bourgogne, avait mis à la mode le petit neveu du grand cardinal. Il avait été surpris par les femmes sous le lit de la duchesse, exactement comme Chatelard avait été surpris sous le lit de Marie Stuart ; seulement, l'aventure avait fini d'une façon moins tragique. Chatelard avait porté se tête sur le billot, Richelieu en avait été quitte pour une incarcération de quatorze mois à la Bastille.

Il avait servi sous le maréchal de Villars, s'éta trouvé près de lui à Denain, et jouissait de ce doub privilége, assez rare, d'être adoré à la fois du mari de la femme.

A peine était-il sorti de la Bastille, que mademoiselle de Charolais, sœur de M. le duc de Bourbon, se prit d'une folle passion pour lui. A propos de M. le

duc de Bourbon, quand nous en serons arrivé à lui, nous dirons quelques mots de madame la duchesse, sa mère, qui faisait ces charmantes chansons qu'on chantait tout haut alors, mais qu'on n'oserait chanter tout bas aujourd'hui, et de Louis III de Bourbon, son père, qui, bossu comme un sac de noix, disait à Monsieur, frère de Louis XIV :

— Monsieur, hier au bal de l'Opéra, on m'a pris pour vous.

Ce à quoi Monsieur répondait .

— Monsieur, je mets cela aux pieds du crucifix.

En attendant, et à propos de son amour pour M. de Richelieu, arrêtons-nous un instant à mademoiselle de Charolais, qui, ainsi qu'on va le voir, mérite bien que l'on s'occupe d'elle.

Mademoiselle de Charolais n'était d'aucune cabale politique, et ne s'occupait que de ses plaisirs ; elle était belle, gracieuse, et avait reçu du ciel cette heureuse ou fatale sensibilité qui fait un besoin de l'amour. Ce besoin, chez elle comme chez M. de Richelieu, s'était fait sentir avant l'âge de quinze ans, et, arrivée à l'âge de vingt ou vingt et un ans, mademoiselle de Charolais avait eu à peu près autant d'amants que M. de Richelieu avait eu de maîtresses.

C'était à ce moment heureux de la vie de mademoi-

selle de Charolais que M. de Richelieu lui était apparu, et que, comme nous l'avons dit, elle s'était prise d'une folle passion pour lui.

Au reste, ce qui, peut-être, avait déterminé le régent à éloigner le jeune duc de Fronsac, qui venait de faire une seconde station à la Bastille à cause de son duel avec M. de Gacé; ce qui, disons-nous, avait décidé le prince à l'envoi de ce cordon bleu au prince des Asturies, c'était moins encore peut-être le désir de lier avec l'Espagne les négociations dont nous avons parlé que celui de rétablir, dans sa propre maison, la tranquillité troublée par le jeune duc.

Mademoiselle de Valois, fille du régent, s'était prise, pour M. de Richelieu, d'une passion non moins folle que celle de sa cousine, mademoiselle de Charolais.

Nous en demandons bien pardon à nos lecteurs, mais notre habitude est de peindre les époques, non pas d'après les historiens, mais d'après les annalistes; non pas à la manière de Tacite, mais à celle de Suétone; non pas à la mode de M. Anquetil, mais à celle du duc de Saint-Simon.

Nous avons été sombre et triste avec la dernière période du siècle de Louis XIV, qu'on nous permette d'être insensé, bruyant, graveleux avec cette époque

graveleuse, bruyante et insensée. A notre avis, l'histoire est un miroir sur lequel l'historien n'a pas le droit de jeter un voile.

Revenons aux amours de mademoiselle de Valois.

Mademoiselle de Valois n'avait pas les mêmes facilités, pour voir M. de Richelieu, que sa cousine mademoiselle de Charolais, laquelle logeait au rez-de-chaussée, sur un jardin dont M. de Richelieu avait la clef. Mademoiselle de Valois était sévèrement gardée, par son père surtout; si sévèrement, qu'un jour, au bal de l'Opéra, M. de Mauconseil, ami du duc de Richelieu, vêtu d'un domino pareil au sien, causait avec la princesse, lorsque le régent, qui soupçonnait l'amour des jeunes gens, passa près de sa fille, et, s'adressant à Mauconseil, qu'il prenait pour le duc de Richelieu :

— Beau masque, lui dit-il, prenez garde à vous, si vous ne voulez pas retourner une troisième fois à la Bastille.

Mauconseil, effrayé, ôta aussitôt son masque, afin que le régent pût voir qu'il s'était trompé; le régent le reconnut.

— C'est bien, dit-il; mais l'avis n'en est pas moins donné, monsieur de Mauconseil; répétez donc à votre ami ce que je viens de dire à son intention.

La menace n'effraya point Richelieu, qui se déguisa en femme et pénétra jusqu'à la princesse.

Le régent fut averti de cette infraction à ses volontés ; mais, comme dans son amour pour lui, et de peur que la menace de la Bastille ne fût mise à exécution, mademoiselle de Valois avait fourni à son amant des armes terribles contre son père, le régent dissimula sa colère, et donna au duc une mission en Espagne.

Voilà comment le duc de Richelieu avait été choisi pour porter le cordon bleu au prince des Asturies[1].

Nous avons déjà parlé deux ou trois fois des bals de l'Opéra ; c'était, en effet, vers la même époque qu'ils avaient été inventés par le chevalier de Bouillon, qui se faisait, on ne sait pourquoi, appeler le prince d'Auvergne, et qui avait eu le premier l'idée d'élever le parquet à la hauteur de la scène, et de faire de la salle de l'Opéra un salon de plain-pied. Le régent avait trouvé l'idée si heureuse, qu'il avait fait au chevalier de Bouillon une pension de six mille livres. On sait que l'Opéra était à cette époque au Palais-Royal.

Vers ce temps, on apprit la prochaine arrivée du tzar Pierre à Paris.

1 Voir la note D, à la fin du volume.

C'était une grande curiosité pour les Parisiens, que ce monarque polaire qui s'était fait charpentier à Saardam, qui était revenu à Pétersbourg apaiser une révolte de strélitz, sa hache d'équarissage à la main, et qui avait enfin écrasé, à Poultava, Charles XII, le lion du Nord.

Depuis longtemps, Pierre Ier désirait voir la France; il avait témoigné ce désir à Louis XIV, dans les dernières années de son règne; mais le roi, attristé par les infirmités de son âge, ruiné par la guerre de la succession, honteux de ne plus pouvoir étaler le faste des premières années de son règne, le roi, le plus poliment qu'il lui avait été possible, avait fait détourner le tzar de son projet.

Vers le commencement de l'année 1717, Pierre Ier résolut donc de mettre à exécution ce projet renvoyé par Louis XIV à une autre époque.

Le prince Kourakine, son ambassadeur, fit part au régent du désir que son maître avait de visiter la France, et, de peur de quelque défaite, en faisant part de ce projet, l'ambassadeur annonça que le prince était parti pour le mettre à exécution.

Le régent ne put donc s'excuser comme avait fait Louis XIV, et, comme l'arrivée était prochaine, il envoya au-devant du tzar, jusqu'à Dunkerque, où de-

vaient l'attendre, avec les équipages du roi, le marquis de Nesle et du Libois, son gentilhomme ordinaire.

Ordre était donné de le recevoir au débarquement, de le défrayer sur la route, et de lui faire rendre partout les mêmes honneurs qu'au roi.

En outre, le maréchal de Tessé alla au-devant de lui jusqu'à Beaumont et le conduisit à Paris, où il arriva le 7 mai.

Le tzar était grand, bien fait, assez maigre ; il avait le teint brun et animé, les yeux grands et vifs, le regard perçant, quelquefois farouche, surtout lorsqu'il lui prenait dans le visage un mouvement convulsif qui détraquait toute sa physionomie, et qui était occasionné par une tentative d'empoisonnement qu'on avait faite sur lui dans son enfance ; cependant, lorsqu'il voulait faire accueil à quelqu'un, sa physionomie devenait riante et ne manquait pas de grâce, quoiqu'il conservât toujours un peu de majesté sarmate.

Ses mouvements étaient brusques et précipités, son caractère impétueux, ses passions violentes ; l'habitude du despotisme faisait que désirs, volontés, fantaisies se succédaient rapidement chez lui, et ne pouvaient souffrir la moindre contrariété, ni des temps, ni des lieux, ni des circonstances ; quelquefois, fatigué de l'affluence des visiteurs qui se présentaient

chez lui, il les congédiait d'un mot, d'un geste, ou bien les laissait là, et allait où la curiosité l'appelait; si les carrosses n'étaient pas prêts, il entrait dans la première voiture venue, fût-ce un carrosse de place.

Un jour, n'en trouvant pas d'autre, il prit celui de la maréchale de Matignon, qui était venue le voir, et se fit conduire à Boulogne; dans ce cas, qui se présentait souvent, le maréchal de Tessé et ses gardes couraient comme ils pouvaient après lui.

Enfin, on résolut de lui tenir des carrosses et des chevaux toujours prêts, ce qui fut textuellement exécuté.

Néanmoins, dans d'autres occasions, il donnait des preuves d'une certaine connaissance de l'étiquette; ainsi, quelque impatience qu'il eût de visiter Paris, il déclara qu'il ne sortirait point de chez lui qu'il n'eût reçu la visite du roi.

Or, comme on ne voulait pas le tenir prisonnier longtemps, dès le lendemain de l'arrivée du tzar à Paris, le régent lui fit sa visite.

A peine fut-il annoncé chez le tzar, que celui-ci sortit de son cabinet, fit quelques pas au-devant de lui, l'embrassa, puis, lui montrant de la main la porte du cabinet, se tourna aussitôt, et passa le premier, suivi du régent et du prince Kourakine; deux fauteuils étaient préparés, le tzar en prit un, le ré-

gent s'assit sur l'autre ; le prince Kourakine, qui leur servait d'interprète, resta debout.

Après une demi-heure d'entretien, le tzar se leva, s'arrêta au même endroit où il avait reçu le régent, qui, en se retirant, fit une profonde révérence, à laquelle le tzar répondit par une inclination de tête.

Le lundi, 10 mai, le roi à son tour fit sa visite à l'empereur; au bruit de la voiture, le tzar s'avança jusque dans la cour, reçut le roi à la descente de son carrosse, et tous deux, marchant sur la même ligne, le roi à droite, entrèrent dans l'appartement où le tzar présenta le premier fauteuil, cédant partout la main. Après avoir été assis quelques instants, le tzar se leva, prit le roi dans ses bras, l'embrassa à plusieurs reprises, les yeux attendris, et avec l'air et les transports de la tendresse la plus marquée.

Au reste, le roi, qui n'avait que sept ans et quelques mois, ne fut nullement étonné ; il fit au tzar un petit compliment et se prêta de bonne grâce à toutes les caresses de l'empereur ; en sortant, les deux princes gardèrent le même cérémonial qu'à l'arrivée, le tzar donnant la main sur lui jusqu'à son carrosse, et conservant toujours le maintien de l'égalité.

Le lendemain 11, le tzar rendit au roi sa visite ; il devait être reçu à la descente de son carrosse par le

roi; mais, dès qu'il aperçut le jeune prince sous le vestibule des Tuileries, il sauta à bas de sa voiture, courut au-devant du roi, le prit dans ses bras, monta ainsi l'escalier, et le porta jusqu'à l'appartement; là, tout se passa comme la veille, à l'exception de la main que le roi donna partout chez lui au tzar, comme il l'avait eue chez le prince.

En arrivant à Paris, le tzar était descendu au Louvre, où l'attendait l'appartement de la reine, tout meublé et tout éclairé; mais il l'avait trouvé trop beau, et était remonté en carrosse en demandant une maison particulière; alors, on l'avait conduit à l'hôtel Lesdiguières, près de l'Arsenal, où il avait trouvé les appartements aussi beaux et les meubles aussi riches qu'au Louvre.

Il avait donc pris son parti de cette contrariété d'être trop bien logé, avait tiré d'un fourgon son lit de camp et l'avait fait tendre dans une garde-robe.

Varton, l'un des maîtres d'hôtel du roi, était chargé d'entretenir, matin et soir, au prince, une table de quarante couverts, sans compter une seconde table pour les officiers, et une troisième pour les domestiques.

La visite du roi reçue et rendue, le tzar courut

Paris, entrant dans les boutiques, arrêtant les ouvriers, questionnant tout le monde, visitant les Gobelins, l'Observatoire, le Jardin des Plantes, le Cabinet de Mécanique, la Galerie des Plans, les Invalides; jetant un regard dédaigneux sur les diamants de la couronne, mais s'arrêtant une heure à causer avec les charpentiers qui faisaient le pont tournant.

Quant à son costume, il était des plus simples et se composait d'un habit de bouracan serré par un large ceinturon d'où pendait un sabre, d'une perruque ronde, sans poudre, qui ne lui dépassait pas le col, et d'une chemise sans manchettes. En arrivant à Paris, il avait commandé une perruque; le perruquier la lui avait apportée à la mode, c'est-à-dire longue et fournie; le tzar ne se donna pas même la peine de lui dire que ce n'était point ainsi qu'il la voulait : il prit des ciseaux et la réduisit à la forme qui lui convint.

Au milieu de toutes ses courses, il prit au tzar l'envie de visiter Saint-Cyr; il étudia toutes les classes et se fit expliquer tous les exercices; puis soudain, ayant été pris du désir de voir madame de Maintenon, il monta chez elle, et, sans s'arrêter aux observations de ses femmes, qui lui disaient que leur maîtresse était au lit, il entra jusque dans sa chambre, et, comme les rideaux du lit et de la fenêtre étaient fer-

més, il tira les rideaux de la fenêtre d'abord, ceux du lit ensuite, la regarda avec curiosité, et, au bout de cinq minutes, sortit sans lui avoir adressé la parole.

Il visita la Sorbonne, et, en apercevant le tombeau du cardinal de Richelieu, il courut vers lui et embrassa la figure du ministre de Louis XIII en s'écriant :

— Je donnerais la moitié de mon empire à un homme tel que toi pour qu'il m'aidât à gouverner l'autre !

La Monnaie eut son tour : le tzar, après avoir examiné la structure et le jeu du balancier, se joignit aux ouvriers pour frapper une pièce ; aussitôt frappée, la pièce lui fut présentée.

C'était une médaille à son effigie avec cette inscription :

Petrus-Alexiovitch, Tzar. Mag. Russ. Imp.

Au revers, elle portait une Renommée avec ces mots :

Vires acquirit eundo.

Cette galanterie lui fut fort agréable ; il n'avait jamais vu médaille aussi bien frappée que celle-là, ni aussi ressemblante.

Le premier mois, Paris ne s'occupa que du tzar ; le deuxième mois, il produisit moins d'effet ; le troisième,

tout le monde l'avait vu et personne n'y faisait plus attention.

Le 20 juin, il partit pour les eaux de Spa.

Cependant le grand procès qui séparait la noblesse de France durait toujours; le testament de Louis XIV avait été cassé, mais non l'édit du 5 mai 1694, qui avait donné rang aux princes légitimés immédiatement après les princes du sang, au-dessus des pairs, et celui du mois de juillet 1714, qui déclarait qu'en cas d'extinction des princes légitimes de la maison de Bourbon, MM. du Maine et de Toulouse seraient, eux et leurs enfants légitimes, aptes à succéder.

Ces deux édits pesaient à toute la noblesse de France.

Les pairs et les princes légitimes présentèrent leur requête.

Ce qu'il y avait de curieux dans la requête des princes du sang, c'est qu'au contraire de cette maxime émise par Louis XIV, que, *ne tenant la couronne que de Dieu*, il pouvait la transmettre à qui il voulait, les princes du sang disaient que cette disposition *ôtait à la nation son plus beau droit, qui est de disposer d'elle-même au cas où la famille royale viendrait à manquer.*

Ainsi, voilà l'élection reconnue, voilà le suffrage universel réclamé par la noblesse elle-même, par les

princes du sang eux-mêmes, dans leur requête du 22 août 1716.

A cette requête répondit, le 2 juillet 1717, un édit qui révoquait l'édit de juillet 1714 et la déclaration de 1715, qui privait les princes légitimés du droit de se pouvoir dire et qualifier princes du sang, mais qui leur conservait les honneurs dont ils avaient joui jusque-là au parlement, c'est-à-dire la préséance et le rang au-dessus des pairs.

Moins cette dernière prérogative qui leur était conservée, les princes légitimes se trouvaient complétement dépouillés des étranges honneurs dont les avait entourés la faiblesse du vieux roi.

Pendant qu'on jugeait ce grand procès, un conflit non moins grave s'éleva, et qui, ainsi que l'autre, ne put être jugé que par le conseil de régence.

Quelques jours après celui où il était passé dans les mains des hommes, le roi voulut aller à la foire de Saint-Germain, qui venait de s'ouvrir.

On crut d'abord que rien n'était plus facile que de lui procurer ce divertissement; mais, quand il fallut monter en carrosse, M. du Maine et M. de Villeroy ne s'accordèrent point sur la place qu'ils devaient respectivement occuper dans celui du roi, M. de Villeroy, comme son gouverneur, prétendant qu'il ne devait

céder la première place qu'aux princes du sang.

Cette difficulté ne put être réglée sur l'heure; le roi remonta en pleurant dans ses appartements, et fut privé de voir la foire de Saint-Germain.

Pendant ce temps, la vue du régent devint si mauvaise, qu'il fut menacé de complète cécité, et qu'on agita de lui ôter la régence et de la donner au duc de Bourbon en cas de cécité absolue.

La cause que l'on donna au public de cette maladie, qui menaçait la vue du régent d'extinction complète, fut un coup de raquette que le régent se serait donné lui-même en jouant à la courte-paume.

Mais, si le régent était presque aveugle, il n'était point sourd.

Il avait entendu parler vaguement de faire M. le duc de Bourbon régent à sa place, il avait poursuivi et atteint ce bruit, creusé ce complot et acquis la certitude que ses auteurs étaient le chancelier d'Aguesseau et le cardinal de Noailles.

Le duc d'Orléans prit, à l'instant même, la résolution de punir les coupables; et, comme il s'entretenait un beau jour avec le duc de Noailles, président du conseil des finances, et MM. Portail et Fourqueux, membres du parlement, le prince amena la conversation sur son chancelier, se plaignit de son peu de complai-

sance à ses désirs et leur déclara qu'il était presque décidé à le remplacer.

M. de Noailles, qui ne se doutait pas du point où en étaient arrivées les choses, défendit le chancelier plus chaudement qu'il ne l'eût fait s'il eût été averti.

Les deux conseillers, qui flairèrent une disgrâce, mollirent bientôt dans cette même défense qu'ils avaient, comme le duc de Noailles, commencé à entreprendre.

D'ailleurs, chacun d'eux avait l'espérance qu'au cas de renvoi de d'Aguesseau, ce serait lui qui le remplacerait.

On en était là de la conversation, lorsque l'huissier annonça M. d'Argenson, en ouvrant les deux battants de la porte, honneur qui, rendu à un simple lieutenant de police, étonna fort les assistants.

Mais, presque aussitôt, le régent leur donna le mot de cette énigme.

— Messieurs, leur dit-il, je vous présente le nouveau garde des sceaux.

Et, en même temps, tirant de sa poche la commission de d'Argenson, le prince y mit le cachet de sa main et la lui donna.

— D'après ce qui se passe, dit M. de Noailles tout étourdi, il me semble que je n'ai plus rien à faire que

de me retirer; car je vois que j'ai le malheur d'être en pleine disgrâce.

— Faites, monsieur, répondit le régent.

M. le duc de Noailles se retira.

Alors, le prince, se tournant vers les deux conseillers :

— Messieurs, dit-il en leur montrant d'Argenson, je vous présente non-seulement M. le chancelier, mais encore le chef du conseil des finances.

Les deux membres du parlement s'inclinèrent et sortirent pour n'être pas obligés de faire leurs compliments à M. d'Argenson.

Quant au cardinal de Noailles, il resta encore quelque temps à la tête du conseil de conscience; mais bientôt il fut remplacé par les deux chefs du parti moliniste, les cardinaux de Rohan et de Bissy.

Un peu avant cette petite révolution de cabinet, M. le duc d'Orléans avait eu lui-même une discussion de préséance assez curieuse, en ce qu'elle indique l'importance que chacun attachait, à cette époque, à des honneurs que nous avons vus, nous, tomber en désuétude.

En 1716, le duc d'Orléans n'avait point assisté à la procession solennelle qui se faisait le jour de l'Assomption de la Vierge.

Mais, Saint-Simon lui ayant fait reproche sur ce mauvais exemple, il résolut d'y assister l'année suivante.

Le jour venu, il fit donc demander au parlement quel rang il tiendrait dans cette cérémonie, et à quelle place il devait représenter la personne du roi en qualité de régent.

Les chambres s'assemblèrent deux fois à ce sujet, et le président fit répondre au prince que, comme membre du parlement, il devait, selon l'usage, marcher entre deux présidents.

Sur cette réponse, le duc d'Orléans envoya à MM. du parlement et au chapitre de Notre-Dame, une lettre par laquelle Sa Majesté déclarait qu'elle avait eu grande envie de se trouver à la procession, pour montrer l'exemple à son peuple, et satisfaire sa dévotion à l'égard de la sainte Vierge, mais que, comme on lui avait fait observer que l'excessive chaleur pouvait nuire à sa santé, elle avait prié M. le duc d'Orléans d'assister à cette procession à sa place, pour implorer le secours du ciel en faveur de son royaume; qu'elle ordonnait donc qu'on reçût M. le régent comme elle-même, puisque M. le régent la représentait.

En conséquence, Son Altesse royale marcha seule, en avant du premier président.

VIII

Amours de d'Argenson. — Refonte des monnaies. — Remontrances du parlement. — Lit de justice. — L'exil. — Dubois à Londres. — Intrigues diplomatiques. — Le diamant. — Conclusion du traité. — Alberoni et le duc de Vendôme. — Le macaroni. — La princesse des Ursins. — Le complot. — Arrestation de Porto-Carrero. — Renvoi de Cellamare. — Présence d'esprit de Richelieu. — Emprisonnement des conspirateurs. — Mort de Charles XII.

A l'époque où nous sommes arrivés, c'est-à-dire au commencement de l'année 1718, M. d'Argenson, le nouveau garde des sceaux, avait environ soixante ans, et était lieutenant de police depuis 1697, c'est-à-dire depuis vingt et un ans, à peu près.

Il était grand, et si brun, ou plutôt si noir de visage, que, lorsqu'il prenait son ton de magistrat, il glaçait l'accusé de terreur; au reste, excellent lieutenant de police, instruit de tout ce qui se passait, connaissant les mœurs, les vertus et les vices des Parisiens, qui le craignaient comme le feu, quoiqu'il usât fort discrètement des révélations qui lui étaient

faites par ses agents, surtout vis-à-vis des personnes qui étaient d'une qualité distinguée.

Cet homme, si dur, si fier, si terrible comme homme public, était, comme homme privé, un des amis les plus sûrs, un des caractères les plus doux, un des causeurs les plus aimables qui se puissent voir; plein d'esprit, de finesse, d'enjouement, il avait presque toujours, et surtout à table, une de ces gaietés charmantes qui font le plaisir d'un repas.

M. d'Argenson, en sa qualité de lieutenant de police, avait son entrée dans tous les couvents, dont il était naturellement inspecteur; en outre, et toujours en sa qualité de lieutenant de police, il pouvait accorder une foule de faveurs qui, sans lui coûter un sou à lui, enrichissaient les saintes filles.

Ce fut dans une de ces visites qu'il fit connaissance de la supérieure du couvent de la Madeleine-du-Tresnel.

Cette supérieure était jeune encore, encore belle; elle avait des yeux brillants, une peau magnifique, un ensemble de visage agréable, une taille un peu forte. Au bout d'une semaine, le lieutenant de police était reçu fort amicalement à la Madeleine-du-Tresnel.

Au bout de trois mois, la supérieure espérait si bien tenir M. d'Argenson pour le reste de sa vie, qu'elle

faisait bâtir une chapelle à saint Marc. Or, saint Marc était le patron de M. d'Argenson, lequel avait été tenu sur les fonts de baptême par la sérénissime république de Venise. Dans cette chapelle, s'élevait un tombeau où devait être déposé son cœur.

Ces deux attentions si délicates touchèrent profondément M. d'Argenson; aussi fit-il élection de domicile au couvent, où, tous les soirs, après son travail, il se retirait dans une maison qu'il avait fait bâtir [1].

La première opération financière de M. d'Argenson fut un traité avec les marchands de Saint-Malo, qui s'obligèrent à fournir au roi vingt-deux millions d'argent en barres, qui devaient être payés en monnaie à cinquante-cinq livres le marc. En même temps, la compagnie d'Occident commença ses opérations en faisant partir pour la Louisiane, six vaisseaux chargés d'hommes, de femmes et de marchandises.

Vers la fin de mai, le régent rendit, au nom du roi, un édit qui ordonnait une refonte générale, et une augmentation considérable dans les monnaies; il ne fut point présenté au parlement, et fut enregistré seulement à la cour des monnaies; ce qui fit que le parlement s'éleva contre cet édit, et rendit, le 20 juin,

1. Voir la note E, à la fin du volume.

un arrêt qui décidait qu'il serait fait au roi d'humbles remontrances, non-seulement sur les formes de l'édit non enregistré à la cour, mais aussi sur ses conséquences, jusqu'à ce qu'il eût plu au roi de faire droit aux remontrances.

On voit que le parlement n'avait point tardé à user du droit qui lui avait été rendu.

Au milieu de toutes les dissensions qu'amenait cette opposition du parlement, le duc d'Orléans se laissait parfois emporter à la fougue de son caractère. Un jour, fatigué de tant de lenteurs et de mauvais vouloir, il répondit au magistrat qui lui faisait des remontrances au nom de la compagnie :

— Allez vous faire f..... !

— Votre Altesse ordonne-t-elle qu'on fasse registre de sa réponse ? demanda le magistrat en s'inclinant.

Cette gravité rendit son sang-froid au prince, mais n'empêcha pas le régent d'assembler le conseil et de lui faire rendre un arrêt qui cassait celui du parlement, et ordonnait que l'édit serait exécuté selon sa forme et sa teneur.

Nouvelles remontrances du parlement, corroborées de remontrances de la chambre des comptes et de la cour des aides.

Ce conflit amena un lit de justice auquel le parle-

ment se rendit, traversant Paris en robes rouges. La compagnie ne gagna rien autre chose à cette démonstration que d'être suivie tout le long de la route par une centaine de polissons qui criaient :

— A bas les homards !

Pendant ce temps, Dubois était retourné à Londres; il s'agissait, cette fois, de faire accéder l'empereur au traité de la triple alliance, et d'en faire ainsi le traité de la quadruple alliance.

Dubois était parti de Paris avec des notes précieuses, fournies par lord Stairs sans doute, sur toutes les personnes qui pouvaient exercer de l'influence sur le roi George.

Au premier rang de ces personnes était la maîtresse du roi, la duchesse de Kendal. Aussi Dubois arriva-t-il à Londres avec un chargement de modes de Paris, coiffures à l'Adrienne, robes de toute espèce, essences premières, poudres de senteur, etc., etc.; il résulta de ces précautions qu'au bout de huit jours de résidence de Dubois à Londres, la duchesse de Kendal fut tout entière à la France.

Restait le premier des Pitt, l'aïeul de cette famille parlementaire qui se trouva pendant trois générations à la tête de la politique anglaise. Pitt était un des antagonistes les plus acharnés de l'alliance française.

Dubois s'informa des moyens à l'aide desquels on pouvait séduire le grand politique, et apprit que Pitt était possesseur d'un diamant du poids de six cents grains et qu'il en voulait deux millions Dubois avait un crédit illimité, il acheta le diamant et l'envoya au duc d'Orléans, en lui écrivant : « Je vous envoie un diamant auquel vous donnerez certainement votre nom ; il ne précède que de quelques jours un traité auquel je donnerai peut-être le mien. »

En effet, le 2 août, le traité était conclu entre l'empereur, le roi d'Angleterre et le roi de France; la quatrième puissance, qui était la Hollande, ne s'y joignit que le 16 février 1719.

Par ce traité, l'empereur consentait enfin à renoncer, tant pour lui que pour ses successeurs, à tous ses titres et droits sur l'Espagne, en faisant renoncer le roi catholique, de son côté, à tous droits et prétentions sur ses États dans l'Italie et les Pays-Bas, ainsi qu'au marquisat de Final, et aux droits de reversion qu'il s'était réservés sur le royaume de Sicile; mais on lui accordait tout ce qu'il pouvait prétendre sur les successions éventuelles des duchés de Parme et de Toscane. L'empereur s'engagea, lorsque les successions seraient ouvertes, à en donner l'investiture aux enfants de la reine d'Espagne; enfin on dérogea, par

ce traité, à celui d'Utrecht, lequel donnait la Sicile au duc de Savoie, le prince devant la rendre à l'empereur, qui, en échange, lui faisait céder par l'Espagne, l'île et le royaume de Sardaigne, dont l'Espagne s'était mise en possession l'année précédente.

Le 18 novembre, le duc de Savoie donna son adhésion au traité de la quadruple alliance et accepta la Sardaigne en échange de la Sicile.

Toutes ces choses se faisaient au détriment du roi d'Espagne, qui, les yeux sans cesse fixés sur le trône de France, attendait que le jeune roi mourût pour venir réclamer la succession de son grand-père.

En effet, non-seulement le roi Louis XV était très-faible, mais encore les mêmes personnes qui avaient fait courir tous ces bruits d'empoisonnement qui s'étaient répandus lors de la mort des princes, recommençaient à prédire la mort prochaine du jeune roi, qui, passé comme nous l'avons dit aux mains du régent, était, cette fois, à son entière disposition. Comme pour donner raison aux calomniateurs, l'enfant tomba effectivement malade, et, comme les médecins jugèrent à propos de lui donner l'émétique, on s'empressa de répandre qu'il n'avait été sauvé que par un *vomitif donné à temps;* il y eut plus, l'inquiétude fut si grande à Paris, qu'elle détermina un simple bourgeois de la

capitale à partir pour Vienne, où il avait un ami puissant à la cour. Le but de ce voyage était de supplier l'empereur Charles VI de faire une démonstration menaçante du côté de la France, afin de bien faire comprendre que la grande famille des têtes couronnées était solidaire, et que la mort du roi, que l'on ne pouvait supposer être naturelle, serait un *casus belli.* Ce qu'il y a d'étrange, c'est que cette ouverture fut, après une négociation de quelques mois, parfaitement vue par l'empereur, qui amassa des vivres à Luxembourg, et fit voltiger quelques corps de troupes sur la frontière.

La santé du roi qui se rétablit, et le traité de la quadruple alliance qui fut signé, mirent fin à toutes les démonstrations hostiles.

L'homme qui menait toutes les intrigues franco-espagnoles était le cardinal Alberoni.

La fortune de ce prélat, dont le remuant génie faillit changer la face du monde, était étrange.

Ceux qui ont lu notre histoire de Louis XIV se rappellent M. de Vendôme et les excentricités auxquelles il se livrait.

Dans le temps où il commandait en Italie, M le duc de Parme envoya auprès du général français, pour traiter avec lui en son nom, un évêque de son

conseil. M. de Vendôme reçut l'ambassadeur sur sa chaise percée, où il passait la moitié de sa vie; d'abord la chose parut singulière à l'évêque, mais il en prit son parti et présenta à M. de Vendôme les compliments de son maître, que celui-ci reçut gravement assis sur son trône; après les compliments du duc de Parme, l'évêque présenta les siens, et demanda à M. de Vendôme comment il se portait.

— Tout doucement, répondit celui-ci.

— En effet, reprit l'évêque en voyant la face bourgeonnée de M. de Vendôme, Votre Altesse me paraît avoir le visage bien échauffé.

— Bah! répondit celui-ci, ce n'est rien que mon visage, si vous voyiez mon..., c'est bien autre chose!

Et, pour que l'ambassadeur ne pût douter de sa parole, M. de Vendôme se retourna et le fit juge de ce qu'il venait d'avancer.

— Monseigneur, dit l'évêque en se levant, je vois bien que je ne suis pas l'homme qu'il vous faut pour traiter avec vous; mais je vous enverrai un de mes aumôniers qui fera bien votre affaire.

Et, sur ces mots, il se retira.

Cet aumônier qu'il voulait envoyer au prince était Alberoni.

Alberoni était né dans la cabane d'un jardinier :

enfant, il fut sonneur de cloches; jeune homme, il troqua son sarrau de toile contre le petit collet. Il était d'humeur bouffonne et riait à tout propos. Un jour, le duc de Parme l'entendit rire de si bon cœur, que le pauvre prince, qui ne riait pas tous les jours, appela le prestolet qui lui raconta je ne sais quelle aventure grotesque; le rire gagna Son Altesse. Son Altesse, ayant vu qu'il était bon de rire quelquefois, l'attacha à sa chapelle particulière plutôt comme bouffon que comme desservant; mais peu à peu le prince s'aperçut que son bouffon avait de l'esprit, plus que de l'esprit même, et que celui qu'il avait pris dans un simple espoir d'amusement, pourrait bien lui être en politique d'une grande utilité.

Le prince était dans ces dispositions à l'égard d'Alberoni et ne demandait qu'une occasion de l'employer à quelque chose d'important quand l'évêque revint de sa mission, raconta au prince ce qui s'était passé et le pria d'envoyer Alberoni à sa place; le prince ne demanda pas mieux, et l'aumônier fut chargé, près du petit-fils de Henri IV, de la mission qu'avait dû remplir l'évêque.

Alberoni partit avec les pleins pouvoirs du duc.

Il trouva M. de Vendôme prêt à se mettre à table : Alberoni comprit la situation. M. de Vendôme était

gourmand comme s'il eût été un vrai Bourbon; au lieu de lui parler d'affaires, Alberoni lui demanda la permission de lui faire goûter de deux plats de sa façon, puis aussitôt il descendit à la cuisine, et remonta un quart d'heure après, une soupe au fromage d'une main, et un macaroni de l'autre.

M. de Vendôme goûta la soupe et la trouva si bonne, qu'il voulut qu'Alberoni la mangeât avec lui. Au macaroni, l'admiration de M. de Vendôme pour Alberoni fut à son comble; alors, celui-ci entama l'affaire et l'enleva à la pointe de sa fourchette. Son Altesse était émerveillée; les plus grands génies diplomatiques n'avaient jamais eu pareille influence sur lui.

Alberoni retourna près du duc avec l'heureuse nouvelle que ce qu'il désirait de M. de Vendôme lui était accordé.

Mais, en quittant M. de Vendôme, Alberoni s'était bien gardé de donner sa recette au cuisinier du prince, de sorte qu'au bout de huit jours, ce fut le duc de Vendôme qui fit demander au duc de Parme s'il n'avait rien à traiter avec lui. Son Altesse chercha et trouva un second motif d'ambassade, et envoya de nouveau Alberoni au duc.

Alberoni comprit que c'était là qu'était son avenir; il parvint à persuader à son souverain que l'endroit

où il lui serait le plus utile, était près de M. de Vendôme, et à persuader à M. de Vendôme qu'il ne saurait plus vivre sans soupe au fromage ni macaroni. En conséquence, M. de Vendôme attacha Alberoni à son service, lui confia ses affaires les plus secrètes, et, lorsqu'il passa en Espagne, il l'emmena avec lui.

En Espagne, Alberoni se mit en relation avec madame des Ursins, maîtresse de Philippe V, de sorte que, lorsque M. de Vendôme mourut à Tignaros, en 1712, elle lui donna près d'elle la position qu'il tenait près du défunt. Pour Alberoni, c'était monter toujours : madame des Ursins était la véritable reine d'Espagne.

Cependant, la princesse des Ursins commençait à se faire vieille, ce qui était un grand crime aux yeux de Philippe V; aussi, lorsque Marie de Savoie, sa première femme, était morte en 1714, madame des Ursins avait-elle eu l'idée de faire une seconde reine, pensant qu'une princesse qui tiendrait la couronne d'elle, la lui laisserait porter.

Alors, Alberoni intervint, proposa à la princesse la fille de son ancien maître le duc de Parme, la lui présenta comme une enfant sans caractère et sans volonté, dont elle ferait tout ce qu'elle voudrait, et qui ne réclamerait jamais autre chose de la royauté

que le nom. La princesse des Ursins crut à cette promesse, le mariage fut arrêté et la jeune princesse quitta l'Italie pour l'Espagne.

La princesse des Ursins, en apprenant sa prochaine arrivée, partit pour aller au-devant d'elle; mais cette jeune reine, que la favorite devait conduire à son gré, eut à peine aperçu madame des Ursins, qu'elle donna ordre de l'arrêter. La princesse, en conséquence, fut placée dans une voiture dont un garde avait cassé la glace avec son coude, et, la poitrine découverte, sans manteau, en robe de cour, reconduite, par un froid de six degrés, à Burgos d'abord, puis en France, où elle arriva après avoir été forcée d'emprunter cinquante pistoles à ses domestiques.

Le lendemain de ses noces, le roi d'Espagne annonça à Alberoni qu'il était premier ministre.

Or, Alberoni premier ministre, rêvait de voir Philippe V roi de France.

Le roi George avait plusieurs fois prévenu le régent que quelque chose se tramait contre lui; le régent avait mis les communications sous les yeux de d'Argenson, sans que l'habileté de l'ancien lieutenant de police eût rien pu voir dans ce complot qui paraissait être bien plutôt à l'état de fiction qu'à l'état de réalité.

Le moment était bien choisi : la popularité du

régent commençait à s'affaiblir dans la bourgeoisie, que les orgies du Palais-Royal révoltaient; dans le parlement, auquel il venait de retirer son droit de remontrances, et qu'il avait exilé à Pontoise; et dans l'aristocratie, qui, voyant sa tendance à la concentration des pouvoirs, sentait que l'influence gouvernementale allait lui échapper pour passer entre les mains du régent et dans celles de Dubois; en outre, le duc d'Orléans avait rompu avec le parti janséniste, et tous les docteurs de l'ancien Port-Royal commençaient à élever la voix contre lui.

De son côté, madame du Maine, exilée à Sceaux, s'était fait une cour de poëtes, de publicistes et de savants, qui, à cette époque de satires, de noëls et de pamphlets, avait une puissance énorme sur la direction de l'esprit public.

A la tête de cette opposition était le poëte Chancel de Lagrange, plus habituellement aujourd'hui appelé Lagrange-Chancel.

Lagrange-Chancel était connu par quelques succès dramatiques; depuis son début au théâtre, en 1697, par *Oreste et Pilade*, il avait fait jouer, en 1701, *Amasis;* en 1703, *Alceste;* en 1713, *la Folie supposée;* en 1716, *Sophonisbe.* Toutes ces pièces avaient eu ou des chutes ou de médiocres succès; mais, dans ce

temps de médiocrité, elles n'en avaient pas moins fait à Lagrange-Chancel une espèce de réputation.

De son côté, Voltaire venait de donner *Œdipe.*

Œdipe était une vengeance contre le régent; Voltaire avait occupé les loisirs que lui faisait sa détention à la Bastille, à composer *Œdipe.* Les annales incestueuses du roi thébain étaient une satire continuelle des incestes que l'on reprochait au régent. Il y avait plus, la tragédie avait été mise sous la protection de la duchesse d'Orléans, qui en accepta la dédicace, et, dans cette dédicace, Voltaire disait qu'il avait composé *Œdipe* pour lui plaire, et qu'il la mettait sous sa protection, comme un faible essai de sa plume.

L'essai était faible, effectivement; mais la critique était sanglante, elle répondait à l'esprit d'opposition du moment. La pièce fut jouée, sans interruption, pendant quarante-cinq représentations.

Le régent fit semblant de ne rien voir de blessant pour lui dans *Œdipe*, et, après la première représentation, il fit parvenir à son auteur une somme assez considérable.

— Monsieur, dit Voltaire à celui qui la lui remettait, dites à Son Altesse que je la remercie de se

charger de ma nourriture, mais que je la prie de ne plus se charger de mon logement.

C'était au milieu de ces préoccupations qu'Alberoni, le prince de Cellamare et madame du Maine avaient dressé leur plan.

Or, voici ce qu'Alberoni rêvait : il voulait faire enlever Philippe d'Orléans, l'enfermer dans la citadelle de Tolède ou de Tarragone; le prince en prison, il faisait reconnaître M. du Maine pour régent, enlevait la France à la quadruple alliance, jetait Jacques III, avec une flotte, sur les côtes d'Angleterre, mettait la Prusse, la Suède et la Russie, avec lesquelles, de son côté, il avait signé un traité d'alliance, aux prises avec la Hollande. L'empire profitait de la lutte pour reprendre Naples et la Sicile; alors, Alberoni assurait le grand duché de Toscane, prêt à rester sans maître par l'extinction des Médicis, au second fils du roi d'Espagne, il réunissait les Pays-Bas à la France, il donnait la Sardaigne au duc de Savoie, Commachio au pape, Mantoue aux Vénitiens; il se faisait l'âme de la grande ligue du Midi et de l'Occident, contre l'Orient et le Nord; et, si Louis XV venait à mourir, couronnait Philippe V roi de la moitié du monde.

Le plan ne manquait pas d'une certaine grandeur,

on en conviendra, quoique sorti de la cervelle d'un faiseur de macaroni.

Un de ces événements qui déjouent par leur infimité toutes les prévisions humaines, vint renverser cette gigantesque combinaison.

Ceux que la Providence fit, pour cette fois, les agents de sa volonté, furent un pauvre employé à la Bibliothèque, et la maîtresse d'une maison de filles.

L'employé se nommait Jean Buvat.

L'appareilleuse se nommait la Fillon.

Tous deux se présentèrent presque en même temps chez Dubois.

Voici ce qui était arrivé pour Jean Buvat :

Le pauvre employé, avec lequel l'administration de la Bibliothèque était restée en arrière de cinq ou six mois, vu l'embarras des finances, allait, pour faire face à ses besoins, demandant des copies de tous côtés : un faux prince de Listhnay, qui n'était autre qu'un valet de chambre du prince de Cellamare, l'occupait à faire les choses de seconde importance, et jamais Buvat ne s'était préoccupé de ce qu'il copiait, quand une note, laissée imprudemment parmi les papiers confiés au pauvre calligraphe, éveilla ses soupçons.

Voici cette note, textuellement copiée aux archives des affaires étrangères :

« *Confidentielle.*

» Pour Son Excellence monseigneur Alberoni, en personne...

» Rien n'est plus important que de s'assurer des places voisines des Pyrénées et des seigneurs qui font leur résidence dans ces cantons...»

Jusque-là, Buvat n'avait pas trop compris, et, comme il copiait au fur et à mesure qu'il lisait, il avait continué à copier et à lire :

» Gagner la garnison de Bayonne, ou s'en rendre maître... »

A partir de là, la chose avait commencé à paraître plus sérieuse à Buvat, et, cessant d'écrire, il avait lu avec une attention qui n'avait fait que s'accroître, selon qu'il avançait dans le précieux document.

» Le marquis de T... est gouverneur de D...; on connaît les intentions de ce seigneur; quand il sera décidé, il doit tripler sa dépense pour attirer la noblesse; il doit répandre des gratifications.

» En Normandie, Carentan est un poste important: se conduire avec le gouverneur de cette ville comme avec le marquis de T...; aller plus loin, et assurer à ses officiers les récompenses qui leur conviennent.

» Agir de même dans toutes les provinces... »

Il n'y avait plus de doute pour Buvat, il était sur les traces d'une vaste conspiration.

Il continua :

« Pour fournir à cette dépense, on doit compter au moins sur trois cent mille livres le premier mois, et, dans la suite, cent mille livres par mois payées exactement. »

Ces cent mille livres par mois, payées exactement, firent venir l'eau à la bouche du pauvre Buvat; il n'avait, lui, que neuf cents livres par an, et on ne les lui payait pas !

Aussi reprit-il avec une nouvelle ardeur :

» Cette dépense, qui cessera à la paix, met le roi catholique à même d'agir sûrement en cas de guerre.

» L'Espagne n'est qu'un auxiliaire; la véritable armée de Philippe V est en France. Dix mille Espagnols sont plus que suffisants avec la présence du roi.

» Mais il faut compter d'enlever au moins la moitié de l'armée du duc d'Orléans. C'est ici le point décisif, cela ne peut s'exécuter sans argent. Une gratification de cent mille livres est nécessaire par bataillon et par escadron. Vingt bataillons, c'est deux millions. Avec cette somme, on forme une armée sûre, on détruit celle de l'ennemi.

» Il est presque certain que les sujets les plus dévoués du roi d'Espagne ne seront pas employés dans l'armée qui marchera contre lui; qu'ils se dispersent dans les provinces; là, ils agiront; il faut seulement les revêtir d'un caractère s'ils n'en ont pas; dans ce cas, il est nécessaire que Sa Majesté Catholique envoie des ordres en blanc, que son ministre à Paris puisse remplir.

» Attendu la multiplicité des ordres à donner, il convient que l'ambassadeur ait pouvoir de signer pour le roi d'Espagne.

» Il convient encore que Sa Majesté Catholique signe ces ordres comme fils de France; c'est là son titre.

» Faire un fonds pour une armée de quatre-vingt-dix mille hommes que Sa Majesté trouvera ferme, aguerrie, disciplinée.

» Ce fonds, arrivé en France à la fin de mai ou au commencement de juin, doit être distribué immédiatement dans les capitales des provinces, telles que Nantes, Bayonne, etc.

» Ne pas laisser sortir d'Espagne l'ambassadeur de France; sa présence répondra de la sûreté de ceux qui se déclareront. »

Si copiste que fût Buvat, il n'y avait pas de doute à conserver; il copia la pièce que nous venons de

[illegible] comme il avait copié les autres; il la copia même mieux, car, au lieu d'une, il en fit deux copies : une qu'il remit au faux prince de Listhnay, l'autre qu'il garda.

Puis, en sortant de chez le prince de Listhnay, il courut chez Dubois, à qui il remit la copie qu'il avait conservée.

Le lendemain, Dubois reçut une autre visite non moins importante que celle-ci : c'était celle de la Fillon.

Buvat était venu dénoncer le message; la Fillon venait dénoncer le messager.

Voici ce qui s'était passé la veille dans sa maison :

Un des secrétaires du prince de Cellamare avait un rendez-vous, à huit heures du soir avec une des pensionnaires de l'honorable dame.

Au lieu de venir à huit heures du soir, il était venu à minuit.

Ce retard avait amené une explication entre les amoureux.

Le secrétaire avait donné pour raison de ce retard que, l'abbé Porto-Carrero partant pour l'Espagne, et étant chargé par le prince de Cellamare de pièces fort importantes, il avait été forcé de prolonger son travail jusqu'à onze heures et demie.

La Fillon avait entendu toute l'explication, et, se doutant qu'il y avait quelque mystère là-dessous, elle était venue la transmettre à Dubois. Dubois agrafa les deux affaires l'une à l'autre.

Ces pièces, qu'avait copiées Buvat, c'était Porto-Carrero qui en était chargé.

En effet, Porto-Carrero était un jeune abbé, neveu du cardinal de ce nom; il ne s'occupait pas le moins du monde de politique; il était impossible qu'on soupçonnât l'importance du message dont il était chargé.

Seulement, il avait douze heures d'avance sur Dubois.

Dubois ordonna de courir après lui; mais Porto-Carrero courait presque aussi bien que les coureurs de Dubois, et peut-être fût-il arrivé en Espagne avant eux si, à Poitiers, sa chaise de poste n'avait versé en passant un gué.

D'ordinaire, quand un voyageur verse, c'est de lui d'abord qu'il s'occupe, ses effets ne viennent qu'ensuite; mais il en avait été tout autrement de Porto-Carrero, qui ne s'était occupé que de sa valise, laquelle suivait le cours de l'eau, et après laquelle il s'élança sans s'inquiéter de ce que la rivière cessait d'être guéable. Cet acharnement à sauver sa valise au risque de sa vie donna des soupçons au postillon. Au pro-

chain relais, il fit part de ses soupçons à l'autorité. Tout ce qui allait en Espagne ou en revenait flairait la rébellion. On arrêta à tout hasard Porto-Carrero, et, quand les courriers de Dubois arrivèrent, ils trouvèrent Porto-Carrero tout arrêté.

On s'assura doublement de sa personne, et l'on envoya, par un cavalier, courant à fond de train, la valise à Dubois, qui la recevait le jeudi 8 décembre, au moment où le régent partait pour l'Opéra.

Une fois six heures venues, nous l'avons dit, il n'y avait plus moyen de parler affaires au régent.

En sortant de l'Opéra, le régent avait commandé un petit souper, et il était encore bien plus inabordable à table qu'au spectacle.

Dubois eut donc jusqu'au lendemain midi pour arranger sa conspiration comme il l'entendait.

Nous disons jusqu'au lendemain midi, car, chaque fois que le régent faisait un de ces soupers que nous avons essayé de décrire, les fumées du vin lui rendaient la tête si lourde, qu'avant midi il lui était impossible de s'occuper de politique.

Dubois s'était emparé de l'affaire avec un grand empressement. Dubois avait ses amis et ses ennemis; Dubois n'était pas fâché de se conserver quelque haute protection, au cas où son étoile ne lui amènerait pas

toujours des Buvat et des Fillon; il brûla donc ou cacha une partie des lettres ne livrant au régent que les coupables qu'il trouvait bon de lui livrer.

Cependant le prince de Cellamare avait, par un courrier particulier, été averti de l'arrestation de Porto-Carrero; mais, comme il ne pouvait supposer que son secret eût été éventé, il se présenta, le 9 décembre au matin, à Le Blanc, secrétaire d'État de la guerre, pour réclamer la mise en liberté de son messager, qui voyageait avec un passe-port espagnol, ou tout au moins la remise d'un paquet dont il l'avait chargé. Le Blanc, prévenu par Dubois, répondit au prince que non-seulement son messager ne serait pas mis en liberté, que non-seulement son paquet ne lui serait pas rendu, mais encore qu'il avait l'ordre de reconduire le prince à son hôtel, et de saisir les papiers qui se trouvaient dans son cabinet. Le prince de Cellamare essaya d'arguer de son titre d'ambassadeur; mais, sur ces entrefaites, Dubois entra, et, sur l'invitation plus pressante de ce dernier, le prince ne fit plus de difficulté de revenir à l'ambassade avec ses deux acolytes.

L'ambassade était déjà occupée par un détachement de mousquetaires.

On fit la visite des papiers du prince, et partout

on mit le sceau du roi et le cachet de l'ambassadeur.

Pendant cette visite, Le Blanc, pour lequel le prince affectait de conserver une grande politesse, tandis qu'au contraire il traitait Dubois avec le dernier mépris, Le Blanc mit la main sur une petite cassette de Boule pleine de lettres.

Le prince la lui tira des mains.

— Monsieur Le Blanc, dit-il, ceci n'est point de votre ressort ; la cassette que vous tenez ne renferme que des lettres de femmes; passez cela à l'abbé.

Le soir, le contenu de la valise, ou plutôt ce que Dubois en avait laissé, fut lu au conseil. On reconnut que les principaux coupables étaient : le prince de Cellamare, madame la duchesse et M. le duc du Maine, le duc de Richelieu, le marquis de Pompadour, le comte d'Aydie, Foucault de Magny, introducteur des ambassadeurs, un abbé Brigaut et un chevalier du Mesnil.

Le chevalier du Mesnil fut arrêté le 9, mais il avait déjà brûlé ses papiers ; ce que le régent regretta fort, attendu qu'il était un des confidents intimes de madame du Maine, et passait même pour l'amant de mademoiselle de Launay, qui avait, disait-on, toute la confiance de la princesse.

L'abbé Brigaut, après trois ou quatre jours de re-

cherches, fut arrêté à Montargis, ramené à Paris, et écroué à la Bastille.

Foucault de Magny se sauva. C'était une espèce de fou, dit Duclos, qui, dans toute sa vie, ne fit qu'une action sage, ce fut de s'enfuir.

Le chevalier d'Aydie, cousin et beau-frère de Riom, se trouvait dans une maison où il devait souper, et était occupé à regarder une partie d'échecs, lorsqu'il apprit que le prince de Cellamare était arrêté. D'Aydie, très-attentif à une nouvelle si intéressante, n'en parut pas moins attentif à sa partie. Au bout de dix minutes, un des joueurs s'avoua vaincu. Alors, d'Aydie offrit de prendre la partie, la prit et gagna. Après quoi, au moment où l'on annonçait que le souper était servi, il profita du mouvement qui se faisait et sortit. Une fois dehors, il se hâta de descendre chez lui, envoya chercher des chevaux de poste et partit.

Le 10 au matin, le marquis de Pompadour fut arrêté chez lui. C'était le père de la belle madame de Courcillon, et l'aïeul de la princesse de Rohan.

Lorsqu'on se présenta chez M. de Richelieu pour l'arrêter, il était encore couché. Il entendit du bruit dans son salon. Mais, avant même qu'il eût eu le temps de demander ce que c'était, Duchevron, prévôt de la connétablie, était dans sa chambre avec une

trentaine d'archers. Le duc avait reçu, la veille au soir, une lettre d'Alberoni et l'avait fourrée sous son traversin. Cette lettre, on ne peut plus compromettante, perdait le duc si elle était saisie. Le duc conserva son sang-froid, et, sautant à bas de son lit :

— Messieurs, dit-il, je suis prêt à vous suivre; laissez-moi seulement le temps de causer avec ma table de nuit.

En disant ces mots, il ouvre sa table de nuit, se penche pour prendre le pot de chambre ; et, tandis que, par un mouvement naturel, les gardes se détournent, il saisit la lettre, la porte à sa bouche, et l'avale sans que personne s'en soit aperçu.

M. le duc du Maine fut arrêté à Sceaux, par La Billarderie, lieutenant des gardes du corps, conduit au château de Doullens en Picardie, et laissé sous la garde de Favancourt, brigadier des mousquetaires.

Quant à la duchesse du Maine, ce fut le duc d'Ancenis, capitaine des gardes du corps, qui l'arrêta dans une maison de la rue Saint-Honoré, qu'elle avait prise pour être plus à portée du château des Tuileries. Le duc d'Ancenis la conduisit à Lyon, d'où un lieutenant et un exempt des gardes du corps la conduisirent au château de Dijon.

Après la visite faite chez lui, par Le Blanc et Du-

bois, M. le prince de Cellamare fut acheminé sur l'Espagne. Il voulut réclamer, invoquer le droit des gens; mais il lui fut répondu que le droit des gens n'existait point pour les conspirateurs. Il partit en conséquence de Paris, accompagné de Dubois et de deux capitaines de cavalerie, qui s'arrêtèrent à Blois avec le prince, en attendant l'arrivée de M. de Saint-Aignan, notre ambassadeur à Madrid; après quoi, on le laissa continuer librement sa route.

M. de Saint-Aignan arriva plus vite qu'on ne s'y attendait. Juste au moment où on arrêtait le prince de Cellamare, il recevait lui-même l'ordre de quitter Madrid. On ignora toujours la cause de cette brutalité, que quelques personnes attribuèrent à un propos tenu par M. de Saint-Aignan. — M. de Saint-Aignan aurait dit, à propos d'un testament que venait de faire Philippe V, et dans lequel, en cas de mort, il nommait la reine régente et Alberoni premier ministre :

— Il pourrait bien en être du testament du petit-fils comme il en a été du testament du grand-père.

L'année 1718 se ferma par la nouvelle de la mort de Charles XII, qui, depuis dix ans, occupait l'Europe de ses chevaleresques folies.

Il fut tué d'un coup de fauconneau, tiré de la for-

teresse de Frédérickshald qu'il assiégeait : voilà l'opinion commune.

Seulement, sans prendre consistance, le bruit courut qu'il avait eu la tête cassée d'un coup de pistolet, tiré par un officier que le service de ce prince à moitié fou avait lassé.

IX

La France et l'Espagne. — Avantages de la France. — Richelieu à la Bastille. — Madame de Berry. — Ses retraites aux Filles-du-Calvaire. — Garus. — Chirac. — Douleur du régent. — La fille de madame la duchesse de Berry. — Mort de madame de Maintenon. — Mort du Père Le Tellier. — Continuation de nos succès en Espagne.

Le résultat naturel de tous ces événements fut la guerre avec l'Espagne.

Le 2 janvier, la France publia son manifeste.

Il exposait l'état de la France au moment de la mort de Louis XIV, le besoin qu'elle avait de la paix, la nécessité pour chacun de se réunir contre celui qui la troublait. Il rappelait les avantages faits au roi d'Es-

pagne par le traité de la quadruple alliance : tels que la renonciation absolue de l'empereur au royaume d'Espagne, renonciation qu'il n'avait jamais voulu accorder jusqu'alors; l'assurance et l'investiture des duchés de Toscane, Parme et Plaisance pour les enfants de la reine, et la reversion du royaume de Sardaigne accordée au roi d'Espagne en échange de la cession qu'il faisait de la Sicile.

Le manifeste de la France appela celui de l'Espagne.

Philippe V exposait, de son côté, les motifs qui l'avaient déterminé à faire la guerre à l'empereur; c'étaient les mauvais procédés des impériaux dans l'exécution des traités lors de l'évacuation des places de la Catalogne et des îles de Mayorque et d'Iviça, dans lesquelles ils avaient jeté, en partant, des semences de rébellion, et auxquelles ils avaient fait passer des secours pour les empêcher de se soumettre; de plus, il rappelait l'attentat commis par le gouvernement de Milan sur le grand inquisiteur d'Espagne, arrêté contre le droit des gens lors de son passage dans cette ville; et enfin les négociations qui se faisaient à Londres et à Vienne pour rendre la Sicile à l'empereur et priver la couronne d'Espagne du droit de reversion stipulé par les traités.

Or, comme, d'après les manifestes, chacune des

deux puissances avait raison, elles en appelèrent à l'arbitre invoqué en pareil cas, au Dieu des armées.

Le 10 mars, les troupes françaises, commandées par le général de Berwick, campèrent entre Bayonne et Saint-Jean-Pied-de-Port, prêtes à commencer les hostilités contre l'Espagne.

Le 15 mars, le prétendant arriva en Espagne, disposé à faire, avec l'aide du cabinet de Madrid, une nouvelle tentative sur les côtes d'Angleterre afin d'y opérer une diversion qui pût empêcher cette puissance de prendre parti pour l'empereur.

Le 21 avril, le marquis de Silly passa la Bidassoa et s'empara du château de Béhobie.

Le 27, Philippe V, qui s'était décidé à quitter la jeune reine pour prendre en personne le commandement de son armée, fit publier une proclamation déclarant que son amitié pour le roi de France et son zèle pour la nation française, le déterminaient à prendre, lui-même, le commandement des troupes pour les tirer de l'oppression.

Le roi Philippe V croyait voir, à cette déclaration, la France se soulever tout entière et une portion de l'armée française passer dans les rangs de l'armée espagnole.

Mais la France avait bien autre chose à faire que

de s'occuper de la proclamation du roi Philippe V. Elle s'occupait de la captivité de M. de Richelieu.

Le 28 mars 1719, longtemps après les autres conspirateurs, M. de Richelieu avait été arrêté, comme nous avons dit, dans sa chambre à coucher et conduit à la Bastille.

Le régent, qui en voulait depuis longtemps à Richelieu, avait dit que, le duc eût-il quatre têtes, il avait de quoi les lui faire couper toutes les quatre; mais, comme les preuves de la culpabilité du duc n'avaient pas été rendues publiques, qu'une seule lettre par laquelle M. de Richelieu essayait de faire rester son régiment à Bayonne, courait les salons, on donnait une autre cause, une cause toute personnelle, à l'arrestation de l'homme à la mode.

Quoi qu'il en fût de la cause de cette arrestation, le fait n'en était pas moins un grand événement pour les femmes; le duc de Richelieu semblait être leur chose à elles : en leur prenant le duc, on leur prenait un bien qui leur appartenait; on eût dit que les salons de Paris, depuis ceux de la cour jusqu'à ceux de la bourgeoisie, vivant par le duc, s'en allaient mourant depuis que le duc était en prison.

Une autre personne partageait en ce moment, avec l'homme à la mode, le privilége scandaleux de préoc-

cuper Paris : c'était madame la duchesse de Berry; madame la duchesse de Berry, qui n'avait pas voulu faire, disait-on, une seule démarche en faveur du prisonnier, son ancien amant, et cela, par jalousie contre mademoiselle de Valois.

A l'époque de la semaine sainte, madame de Berry, toute grosse qu'elle était, s'était, comme d'habitude, retirée aux Filles-du-Calvaire, dans un appartement qu'elle habitait à l'époque des dévotions de Pâques ou pendant les caprices religieux qui lui prenaient quelquefois.

Cet appartement était une pauvre cellule dans laquelle elle vivait comme une simple religieuse, couchant sur un lit aussi dur qu'une pierre et faisant ses prières sur la dalle humide, sans vouloir accepter, pour mettre ses genoux, ni natte ni coussin.

Aussi, quand les saintes filles voyaient la royale pénitente pleurer et prier ainsi, ne comprenaient-elles rien à toutes les rumeurs du monde qui pénétraient jusqu'au fond du couvent, et qui prétendaient que les péchés de la Madeleine antique n'étaient que des peccadilles près de ceux de la Madeleine moderne.

Cette fois, la duchesse de Berry fit ses pâques encore plus sévères que de coutume; elle était sous le poids d'une prophétie qui avait produit sur elle une

vive impression. Avant d'entrer en retraite, la princesse, déguisée de façon à ne pas être reconnue, avait été visiter une espèce de bohémienne fort en réputation à cette époque, laquelle, à l'inspection de sa main, lui avait dit :

— *Votre accouchement sera périlleux; mais, si vous en échappez, vous vivrez longtemps.*

Cette prophétie avait d'autant plus frappé la princesse, qu'elle coïncidait avec une autre qui lui avait été faite dans sa jeunesse et qui lui annonçait qu'elle ne dépasserait pas sa vingt-cinquième année.

Quelque précaution que prît la princesse, le hasard ou la fatalité donna raison à la bohémienne; dans le huitième mois de sa grossesse, madame de Berry fit une chute qui tua son enfant.

A l'instant même de la chute, la fièvre prit la princesse; la nuit suivante, elle eut le transport; au bout de quelque temps, elle se trouvait si mal, que le bruit de sa mort prochaine se répandit dans Paris.

En cet état, madame la duchesse de Berry était abandonnée des médecins. Alors, afin de tout tenter, l'empirisme après la science, on parla de l'élixir de Garus, qui était fort à la mode à cette époque. Garus fut mandé; il examina la princesse et la trouva si mal, qu'il ne voulut répondre de rien.

Comme il n'y avait plus d'espoir, le duc d'Orléans, malgré la colère de Chirac, ne décida pas moins de pousser la chose à bout. Garus fit ses conditions, c'est-à-dire qu'à partir du moment où la princesse aurait pris son élixir jusqu'à l'heure de la guérison ou de la mort, elle lui appartiendrait entièrement. Il demanda que lui-même et deux gardes ne quittassent point la chambre de la princesse, afin que les deux gardes-malades pussent veiller, quand lui prendrait un instant de repos. Tout lui fut accordé, promis, juré. La princesse prit l'élixir, et Garus et ses deux gardes s'établirent dans sa chambre.

Le remède réussit au delà de toute espérance : la duchesse se sentit immédiatement soulagée. Pendant quelques instants, on craignit que ce soulagement, comme celui qu'avait éprouvé le roi Louis XIV, ne fût que momentané. Mais, le soir, le mieux augmenta, se soutint le lendemain toute la journée, de sorte que, vingt-quatre heures après avoir administré le remède, Garus croyait pouvoir répondre du salut de la princesse.

Mais Garus avait compté sans Chirac. Chirac était furieux de voir qu'un charlatan réussissait là où la médecine avait échoué. Il savait que Garus avait dit que, dans l'état où se trouvait la princesse, c'est-à-

dire après avoir pris son élixir, tout purgatif était mortel. Il guetta l'instant où Garus, écrasé de fatigue, dormait sur une ottomane, se présenta à la porte, et, d'un geste impérieux, il commanda le silence aux deux gardes, qui, sachant l'influence que Chirac avait sur le duc d'Orléans, n'osèrent s'opposer à son action ; et, s'approchant du lit de la princesse, il lui présenta un breuvage.

La princesse, à moitié endormie, prit ce qu'on lui présentait sans s'informer ni quelle était la potion ni quelle était la main qui la lui offrait, et Chirac disparut avec sa tasse vide.

Au bout de cinq minutes, la princesse se dressa sur son lit en poussant des cris affreux, se plaignant d'éprouver tous les symptômes de l'empoisonnement.

A ces cris, Garus se réveilla, demandant ce qui était arrivé. Il fallut bien le lui dire. Alors, tout furieux, il courut au salon où était le duc et la duchesse d'Orléans, attendant l'effet du remède, et à grands cris leur dénonça Chirac.

Alors, on se précipita dans la chambre de la malade, que dix minutes avaient suffi pour replonger dans un état désespéré. Mais, en ce moment, impudence étrange, apparut Chirac, qui se vanta tout haut et en riant de ce qu'il avait fait, et, avec une révérence

ironique, souhaita à madame la duchesse de Berry un bon voyage et sortit.

Deux jours après, la duchesse était morte sans avoir un instant repris connaissance.

Pendant l'agonie de sa fille, le duc d'Orléans était resté longtemps à son chevet. Mais enfin, entraîné par le duc de Saint-Simon, il l'avait suivi dans un petit cabinet, où, la fenêtre ouverte et appuyé sur le balcon, il pouvait pleurer tout à son aise.

Sa douleur était si profonde, ses sanglots si violents, qu'un instant, disposé comme était le duc à une attaque d'apoplexie, on craignit la suffocation. Enfin, comme il fallait, pour sortir, repasser par la chambre de la princesse, on obtint du duc qu'il repasserait avant qu'elle fût morte. Mais, quand ce père désolé revit étendue sur son lit d'agonie cette fille qu'il avait tant aimée, il ne put faire un pas de plus : il alla tomber à son chevet et ne se releva que lorsqu'elle fut expirée.

Alors seulement, il revint au Palais-Royal, chargeant M. de Saint-Simon de veiller à tout, et disant tout haut que la maison de la princesse, et même la sienne, étaient invitées à ne recevoir d'ordres que du duc.

Les détails de l'autopsie demeurèrent secrets. Le

bruit courut qu'accouchée à peine depuis trois mois, le corps avait présenté l'aspect d'une nouvelle grossesse[1].

La duchesse de Berry fut enterrée sans gardes du corps, ni eau bénite, ni oraison funèbre, ni aucune cérémonie; son cœur fut porté au Val-de-Grâce.

Le convoi fut celui d'un riche particulier; le seul honneur royal qui fut rendu à ce pauvre corps fut de reposer dans l'antique basilique de Dagobert. Le roi porta le deuil six semaines, et la cour trois mois.

La duchesse de Berry laissait une seule fille.

Un jour, un inconnu se présenta au couvent des Hospitalières du faubourg Saint-Marceau, et pria la supérieure de recevoir dans sa maison une petite fille d'environ deux ans, accompagnée de sa gouvernante. Le prix de la pension arrêté, cet inconnu paya d'avance les cinq premières années. Puis il retourna chercher l'enfant, qu'il amena au couvent avec sa gouvernante. Le carrosse était plein de ballots de linge orné de dentelles et d'étoffes pour robes. Il y avait, en outre, un petit service de vaisselle tout en argent.

Quelque temps après la mort de la duchesse de Berry, mademoiselle de Chartres, devenue abbesse de

1 Voir la note F, à la fin du volume.

Chelles, fit réclamer l'enfant comme étant sa nièce; ce fut alors seulement que l'on connut le secret de sa naissance.

Vingt ou vingt-cinq ans après, Duclos dit avoir vu cette religieuse dans un couvent de Pontoise. Toute sa fortune alors était réduite à une pension de trois cents francs.

Presque en même temps que cette mort, qui eut lieu le 21 juillet 1719, à minuit, deux autres morts qui, dix ans auparavant, eussent remué le monde, arrivèrent sans faire plus de sensation que si ceux qu'elles frappaient eussent été des personnes ordinaires.

La première de ces deux morts fut celle de madame de Maintenon.

Madame de Maintenon était à Saint-Cyr depuis la mort du roi. Elle y demeurait avec une espèce d'étiquette de reine douairière. Lorsque la reine d'Angleterre allait dîner chez elle, chacune avait son fauteuil. Les jeunes élèves de la maison les servaient, et tout se passait entre elles sur le pied de l'égalité.

M. du Maine seul pouvait aller la voir sans le lui faire demander. Il lui rendait de fréquents devoirs, et elle, de son côté, le recevait toujours avec une tendresse de mère. Elle fut plus sensible à la dégrada-

tion de son fils adoptif qu'elle ne l'avait été à la mort du roi. Et, pour mourir en quelque sorte comme elle avait vécu, elle s'alita le lendemain du jour où elle apprit son arrestation ; et, après trois mois de fièvre et de langueur, elle mourut le samedi 15 avril 1719, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Cette autre mort, si importante dans une autre époque, si ignorée à l'époque où nous sommes arrivés, fut celle du père Le Tellier, confesseur du roi, qui mourut le 2 septembre de la même année.

Pendant ce temps, la guerre d'Espagne se continuait, et, le 16 juin, nous prenions Fontarabie, le 11 août, Saint-Sébastien.

Enfin, dans le courant de ce dernier mois, le chevalier de Givry, avec cent hommes montés sur une escadre anglaise, surprenait la ville de Centena et y brûlait trois vaisseaux espagnols, tandis que le maréchal de Berwick entrait en Catalogne et s'emparait de la ville d'Urgel et de son château.

X

Mademoiselle de Chartres. — Causes de sa retraite. — Law. — Apogée du système. — Le duc de Bourbon. — Richelieu sort de la Bastille. — Les gentilshommes bretons. — Concentration des pouvoirs entre les mains du duc d'Orléans. — Alberoni. — La reine d'Espagne. — Laura Piscatori. — Disgrâce d'Alberoni. — Lettres du roi. — Exil. — Paix générale. — Les Bretons. M. de Montesquiou. — Pontcalec, Montlouis, Talhouet et du Couëdic. — Exécution. — Chute du système de Law. — Peste de Marseille.

Quelque temps avant que la mort prît au régent une de ses filles, la religion lui enlevait l'autre.

Nous avons dit les bruits qui couraient sur mademoiselle de Chartres ; c'étaient les mêmes qui avaient couru sur madame la duchesse de Berry et sur mademoiselle de Valois. La cause de sa retraite resta un secret. La princesse palatine, dans ses Mémoires, avoue elle-même ignorer les motifs qui ont fait désirer à mademoiselle de Chartres d'être religieuse.

Richelieu n'y met pas tant de ménagements, et déclare tout net que c'est à la fois « par jalousie con-

tre mademoiselle de Valois *et pour avoir un sérail.* »

Il y avait déjà près d'un an que mademoiselle de Chartres vivait au couvent, où elle avait prononcé ses vœux le 23 août 1718, quand elle fut nommée abbesse le 14 septembre 1719.

La place d'abbesse de Chelles avait été achetée par le régent à mademoiselle de Villars, sœur du maréchal, moyennant une rente viagère de douze mille livres par an.

« C'était, dit Saint-Simon, une singulière abbesse : tantôt austère à l'excès, tantôt n'ayant de religieuse que l'habit. Musicienne, chirurgienne, théologienne, directrice, et tout cela, par sauts et par bonds, toujours dégoûtée et fatiguée de ces situations diverses. »

Tandis que madame de Berry mourait, tandis que mademoiselle de Chartres se faisait abbesse, et troquait son nom princier contre l'humble nom de sœur Bathilde, la fortune de Law atteignait à son apogée, et Paris tout entier, se portant à la rue Quincampoix, prenait un aspect étrange causé par les métamorphoses sociales qui s'opéraient.

En effet, toutes les fortunes avaient été atteintes, ébranlées, renversées ou bâties par cet étrange vertige qui venait de s'emparer de toute la France : on arrivait de la province, on arrivait de l'Angleterre,

on arrivait d'Amérique même, pour jouer ce singulier jeu des actions qui faisait et défaisait les fortunes entre deux soleils.

Du 3 janvier au 1er avril seulement, Law avait, en vertu d'édits royaux, émis pour soixante-douze millions de billets.

Il était impossible que le régent refusât le contrôle des finances à un homme si populaire. Aussi était-il fort question de le lui donner; la seule cause qui retînt le régent, c'est que Law n'était pas catholique.

Par bonheur, Law était encore moins scrupuleux que le régent; il abjura entre les mains de l'abbé de Tencin.

Cette abjuration de Law valut à l'abbé de Tencin l'ambassade de Rome.

Ce n'était pas trop cher, car Law obtenait chaque jour des édits si étranges, qu'il était évident que l'orage qui s'amassait tout doucement contre lui devait retomber un jour sur sa tête en grêle et en tonnerre.

D'abord, ce fut un arrêt du conseil qui défendit de faire aucun payement en argent, au-dessus de la somme de six cents livres. Quelques mois après, par un nouvel arrêt, ces payements ne pouvaient plus se faire au-dessus de la somme de dix livres en argent, et de trois cents livres en or. Enfin un dernier arrêt inter-

vint, qui défendait à qui que ce fût, sous peine d'amende, de conserver chez soi plus de cinq cents livres en argent monnayé; la défense s'étendait jusqu'aux communautés religieuses et séculières.

Un tiers de la somme trouvée chez le contrevenant était, à titre de prime, accordé aux délateurs.

A l'instant même, tous les dépôts d'argent furent convertis en papier et donnèrent une nouvelle valeur aux actions de la double banque, qui, s'il faut en croire M. de Necker, dans sa réponse à l'abbé Morellet, en 1767, montèrent jusqu'à six milliards.

Quant à Law, il troquait son argent non pas contre du papier, mais contre des terres. A son début, il avait acheté du comte d'Évreux, moyennant la somme de 1,800,000 livres, le comté de Tancarville, en Normandie. Il offrait au prince de Carignan 1,400,000 livres de l'hôtel de Soissons; à la marquise de Beuvron, 500,000 livres de sa terre de Lillebonne; enfin au duc de Savoie, 1,700,000 livres de son marquisat de Rosny.

Quant au régent, tout au contraire de Law, il ne profitait de ses gains à lui que pour les répandre sur tout le monde, non pas en pièces d'or, mais en pluie de papier. Il donna un million à l'Hôtel-Dieu de Paris, un million à l'Hospice général, un million aux

Enfants-Trouvés ; quinze cent mille livres furent employées par lui à tirer de captivité des prisonniers pour dettes ; enfin le marquis de Nocé, le comte de la Mothe et le comte de Roye reçurent chacun de sa main une gratification de cinquante mille livres.

Le duc de Bourbon ne suivit point cet exemple ; il gagna des sommes immenses, fit rebâtir Chantilly et acheta tous les biens qu'il trouva à sa convenance. Il avait le goût des bêtes féroces, il se fit une ménagerie plus belle que celle du roi ; il aimait le luxe des coureurs, et, d'une seule fois, il en fit venir cent cinquante d'Angleterre, lesquels lui coûtaient quinze à dix-huit cents livres la pièce. Dans une seule fête qu'il donna au régent et à la pauvre duchesse de Berry, fête qui dura cinq jours et cinq nuits, il dépensa près de deux millions.

Cependant toute l'affaire de la conspiration de Cellamare était tombée dans l'eau, ou à peu près.

Le prince, comme nous l'avons dit, avait été relâché le premier et renvoyé en Espagne.

Le régent avait fait venir Lagrange-Chancel, l'auteur des *Philippiques*, et lui avait demandé s'il était bien vrai qu'il pensât tout ce qu'il avait dit de lui.

— Oui, monseigneur, lui avait répondu effrontément le poëte.

— C'est bien heureux pour vous, reprit le régent ; car, si vous eussiez écrit de pareilles infamies contre votre conscience, je vous eusse fait pendre.

Et il se contenta de l'envoyer aux îles Sainte-Marguerite, où il resta trois ou quatre mois. Mais, au bout de ce temps, les ennemis du régent ayant répandu le bruit que le prince l'y avait fait empoisonner, le prince ne trouva pas de meilleur moyen de démentir cette nouvelle calomnie que d'ouvrir les portes de sa prison au prétendu mort, qui se hâta de revenir à Paris plus gonflé de haine et de fiel que jamais.

Quant au duc de Richelieu, il était tombé malade à la Bastille ; on exposa au régent que, si le prisonnier avait le malheur de mourir en prison, ce serait contre sa cruauté un concert de malédictions qui pouvait ternir sa mémoire. Le duc se laissa donc toucher. Il permit d'abord que Richelieu sortît, à la condition que le cardinal de Noailles et la duchesse de Richelieu, sa belle-mère, iraient le prendre à la Bastille et le garderaient à Conflans jusqu'à ce qu'il fût en état de se rendre à sa terre de Richelieu, où il resterait jusqu'à nouvel ordre.

Il sortit, en conséquence, de prison le 30 août 1719, se rendit à Conflans, dont il escaladait les murailles au bout de huit jours, et, comme il s'apprêtait à partir

pour son exil, il reçut l'autorisation de venir passer à Saint-Germain le temps que devait durer cet exil.

Trois mois après, il faisait au régent sa visite de réconciliation. Le régent, qui ne savait pas haïr, lui tendit la main et l'embrassa.

Le duc et la duchesse du Maine avaient, on se le rappelle, été conduits, l'un au château de Dourlans, l'autre à la citadelle de Dijon. Tous deux sortirent de leur prison avant la fin de l'année, désarmant le régent, le duc du Maine par une dénégation absolue, la duchesse par un aveu complet.

Tous deux retrouvèrent à Sceaux le marquis de Pompadour ; le comte de Laval, Malézieux et mademoiselle de Launay, qui, sortis de prison avant eux, les y attendaient pour reprendre ces charmantes fêtes que Chaulieu, pauvre aveugle qui ne pouvait pas les voir, appelait *les nuits blanches de Sceaux*.

Quant au cardinal de Polignac, il n'avait pas même été arrêté, le régent s'étant contenté de l'exiler dans son abbaye d'Anchin.

On fut donc assez étonné d'apprendre à Paris, vers la fin de novembre, l'arrestation de quatre gentilshommes bretons, dont l'affaire se rattachait à celle du prince de Cellamare.

Pendant cette année et l'année précédente, un grand changement s'était fait dans la politique intérieure. Pour se populariser d'abord, la régence s'était appuyée sur le parlement et la noblesse. On avait réagi contre ce pouvoir royal, qui avait paru si lourd aux mains de Louis XIV ; on avait essayé de gouverner avec les utopies de Fénelon et du duc de Bourgogne. Mais, bientôt, on s'était aperçu qu'en rendant le droit de remontrances au parlement, on avait ressuscité une opposition, et qu'en établissant des conseils de régence, on s'était créé des embarras. Aussi, peu à peu ce droit de remontrances, accordé au parlement, lui avait-il été retiré, et les conseils abolis avaient-ils été remplacés par des secrétaires d'État.

Peu à peu, les secrétaires d'État avaient été primés eux-mêmes par une volonté unique. Le gouvernement du régent avait compris que toute sa force était dans la concentration ; et, le 31 décembre 1719, au lieu des soixante et dix ministres composant les différents conseils de régence, restaient seulement : Dubois, secrétaire d'État aux affaires étrangères ; Le Blanc, secrétaire d'État à la guerre ; d'Argenson, garde des sceaux, et Law, contrôleur général des finances ; tous quatre appartenaient corps et âme au régent.

Comme on l'a vu précédemment, les premiers évé-

nements de la guerre n'avaient pas été favorables à la cause de Philippe V. L'armée française franchissant la Bidassoa, Fontarabie prise par capitulation, Saint-Sébastien emportée d'assaut, trois vaisseaux brûlés dans le port de Centena, la ville et le château d'Urgel conquis par le maréchal de Berwick, la citadelle de Messine tombée aux mains des impériaux et des Anglais, avaient donné à réfléchir au roi d'Espagne, et le résultat de ses réflexions avait été que tous ces désastres étaient nés de l'ambition d'Alberoni.

Mais Alberoni n'en était pas moins resté à la tête du ministère espagnol; Alberoni n'en avait pas moins la main à toutes les grandes affaires du monde; et la sagesse éternelle, qui fait l'histoire avant que les historiens l'écrivent, avait décidé que, monté au faîte du pouvoir par un jeu de la fortune, Alberoni en tomberait par un caprice du hasard.

A part ce grand système politique dont nous avons parlé, et qu'Alberoni avait appliqué au mouvement européen, l'ex-sonneur de cloches avait un système particulier qu'il appliquait à sa conservation personnelle : c'était de ne laisser pénétrer à la cour d'Espagne aucun Parmesan. Soit qu'il ne voulût pas avoir de témoin de la bassesse de son origine, soit qu'il craignît qu'un compatriote n'exerçât sur la reine une

part de cette influence dont il se réservait la totalité pour lui-même.

Il ne put cependant empêcher que la jeune princesse obtînt de son mari de faire venir près d'elle sa nourrice, paysanne des environs de Parme, et qu'on nommait Laura Piscatori.

C'est que la reine d'Espagne, alors qu'elle désirait une chose, avait à sa disposition des moyens contre lesquels, malgré tout son génie, ne pouvait lutter le cardinal Alberoni.

Philippe V, jeune encore, ardent comme son aïeul, avait un besoin journalier de femmes, besoin dont ses principes religieux ne lui permettaient pas d'aller chercher la satisfaction hors de son ménage. Lorsque la jeune reine était arrivée, le tête-à-tête avait duré vingt-quatre heures, et, au sortir de ce tête-à-tête, elle avait compris que cet homme, aux puissantes passions, serait éternellement son esclave; aussi, quoique son règne fût nocturne, sa puissance était-elle celle qui gouvernait l'Espagne.

Laura Piscatori était donc arrivée à Madrid, et la reine en avait fait son *assafeta*, c'est-à-dire sa première femme de chambre.

A peine arrivée, Laura sut, de la reine elle-même, tout ce que le cardinal avait fait pour s'opposer à son

appel à Madrid; et, malgré le sourire avec lequel Alberoni l'accueillit, elle lui voua une haine pareille à celle dont elle était l'objet de sa part.

Dubois avait des espions dans toutes les cours de l'Europe, et particulièrement à la cour d'Espagne. Il sut les débats domestiques qui s'étaient élevés à propos de l'introduction à la cour de Laura Piscatori, et résolut de profiter de la haine de cette femme.

Dubois avait le génie de ces sortes d'intrigues.

Il fit offrir à Laura un million si elle brouillait le cardinal avec la reine. Une fois cette brouille bien établie, il était tranquille.

Huit jours après cette négociation terminée, Alberoni reçut un billet de Philippe V, qui lui enjoignait de quitter Madrid dans les vingt-quatre heures, et l'Espagne dans les quinze jours, avec défense d'écrire au roi, à la reine, ni à qui que ce fût.

Un officier des gardes du corps fut, en outre, chargé de le conduire jusqu'à la frontière.

A Barcelone, le lieutenant du roi donna au ministre disgracié une escorte de cinquante hommes; le chemin qu'il devait parcourir était infesté de bandits, et sans doute Alberoni, après avoir fait la grande guerre pour le compte de son souverain, allait-il être forcé de faire la petite guerre pour son propre compte.

En effet, à Trenta-Passos, voiture, escorte et cardinal furent attaqués par deux cents miquelets, au milieu desquels il fallut passer le pistolet au poing.

Dix lieues plus loin, on signala une autre troupe qui semblait poursuivre l'exilé; mais cette troupe portait l'uniforme des gardes de Sa Majesté Catholique, de sorte qu'au lieu de fuir ou de faire résistance, on attendit. Celle-là, en effet, venait de la part de Philippe V.

Après le départ d'Alberoni, on s'était aperçu qu'il avait emporté des actes précieux, et, entre autres, le testament de Charles II, qui instituait Philippe V héritier de la monarchie espagnole. Quel était le but du ministre disgracié? Sans doute de remettre cette pièce à l'empereur, qui, cette pièce une fois anéantie, réclamait de nouveau le trône au nom de Charles V.

Le chef des gardes força Alberoni de descendre de voiture; on ouvrit ses malles, on le fouilla lui-même; tous ses papiers furent pris et remportés à Madrid.

Dubois avait été averti, même avant le régent, de la disgrâce d'Alberoni; il connaissait la route que suivait ce dernier pour se rendre en Italie, il savait qu'il devait traverser le midi de la France; il envoya M. de

Marcieu, qui avait connu le cardinal à Parme, pour le recevoir à la frontière.

Le prétexte était de lui faire honneur, le but était de profiter de la colère du ministre disgracié, pour apprendre de lui quelques secrets sur Philippe V, ou sur la reine, secrets dont Dubois comptait bien faire son profit.

Alberoni, en apercevant M. de Marcieu, comprit à l'instant même la mission dont celui-ci était chargé.

— Vous venez pour connaître le secret de la monarchie espagnole? demanda-t-il. Je vais vous le dire : Philippe V est un homme qui n'a besoin que de deux choses : une femme et un prie-Dieu.

Le résultat de la disgrâce d'Alberoni fut celui qu'on avait prévu : Dubois obtint la paix générale.

Le roi Philippe V accéda au traité de la quadruple alliance, qui fut signé à la Haye, le 17 février, par le marquis de Beretti-Landi, son ministre

Un autre événement, d'une importance non moins grande, attira, dès que le cardinal fut embarqué à Antibes, les yeux de l'Europe vers l'autre extrémité de la France.

Nous avons dit que les états de Bretagne, au lieu d'accorder le don gratuit par acclamation, comme c'était d'usage, avaient répondu qu'ils ne pouvaient

avoir égard à la demande qu'après avoir vu et examiné les comptes.

A l'instant même où cette réponse avait été connue du maréchal de Montesquiou, gouverneur de la province, il avait occupé Rennes, Vannes, Redon et Nantes, défendant, en outre, aux gentilshommes bretons de se réunir sans la permission du roi.

Or, comme on le sait, les gentilshommes bretons formaient une race à part, rude, primitive, sauvage, qui, tandis que le reste de la noblesse de France était venu s'étioler au soleil de Versailles, était demeurée ferme, vigoureuse et le front levé à l'ombre de ses monuments druidiques et de ses vieilles forêts.

Cette atteinte portée aux priviléges de la noblesse bretonne lui fut donc insupportable.

Vieux amis de l'Espagne, sous la Ligue, à cette époque où la monarchie catholique était l'adversaire de la France, les Bretons adoptèrent le parti de Philippe V contre le régent, et envoyèrent une députation à Madrid.

M. Mélac-Hervieux, chef de l'ambassade, était chargé de porter la parole à Philippe V, au nom de la noblesse bretonne.

Philippe V répondit par cette lettre, datée de Saint-Estevan, le 22 juin 1819.

« M. de Mélac-Hervieux m'a apporté des propositions de la part de la noblesse de Bretagne, concernant les intérêts des deux couronnes. Je m'en remets sur ce que ledit sieur reportera de ma part à ces gentilshommes ; mais je leur assure ici, de moi-même, que je leur sais très-bon gré du parti qu'ils prennent, et que je les soutiendrai de mon mieux, ravi de pouvoir leur marquer l'estime que je fais de sujets aussi fidèles du roi mon neveu, dont je ne veux que le bien et la gloire. »

» Moi le Roi. »

Le parti glorieux que prenait la noblesse bretonne et dont elle avait fait donner avis à Philippe V, c'était la séparation de la Bretagne de la France.

Le plan était simple : les états se constituaient et prenaient un arrêté disant que, les priviléges de la province étant violés, la province se déclarait indépendante.

Deux femmes avaient donné l'élan à ce grand projet, vieux rêve du Morbihan et du Finistère, c'étaient les châtelaines de Kanken et de Bonnamour.

Une femme trahit son pays, ce fut la dame d'Égoulas...

Le Blanc était tenu au courant, par elle, de tout ce

qui se faisait en Bretagne. Le Blanc, nous l'avons dit, c'était Dubois.

M. de Montesquiou reçut l'ordre de sévir.

C'était bien l'homme qu'il fallait pour réprimer une rébellion, fût-ce en Bretagne, ce pays des rébellions éternelles et des répressions impossibles.

Pierre d'Artagnan de Montesquiou, maréchal de France, était le descendant de ces vieux Montesquiou, héritiers de Clovis, comme le dit dans une de ses chartes, le sire de Montesquiou, qui devint duc d'Athènes. Sous les drapeaux depuis plus d'un demi-siècle, il s'y était fait un cœur de bronze et un bras de fer.

A la première nouvelle de la révolte, il avait fait demander des troupes, et, comme si à cet homme, dont les aïeux remontaient au berceau de la monarchie, on eût voulu donner des soldats qui eussent aussi des ancêtres, on lui avait envoyé les descendants et les restes de ces fameux dragons qui avaient éteint dans le sang la rébellion des Cévennes, cette Bretagne méridionale de la France.

La lutte dura trois mois, et, au bout de trois mois, la Bretagne était soumise, et trois ou quatre cents paysans et une douzaine de gentilshommes bretons étaient prisonniers.

Parmi les prisonniers, on choisit quatre têtes pour l'échafaud, celles de Pontcalec, de Montlouis, de Talhouet et de du Couëdic.

Les tribunaux ordinaires eussent fait longueur. Il fallait à une pareille révolte une répression prompte et sévère.

La chambre royale de Nantes fut installée et prononça l'arrêt.

Le 26 mars, à dix heures du soir, par une nuit de tempête, l'échafaud, un échafaud tendu de noir, tel qu'il convient à des gentilshommes, fut dressé sur la place publique de Nantes. Le peuple, atterré, ne pouvait pas plus croire à la chute de ces quatre têtes qu'il n'eût cru au renversement de ces vieilles pierres druidiques près desquelles il passe toujours avec un étonnement mêlé de respect.

A dix heures et demie, la place s'illumina; cinquante soldats portant des torches de poix résine, formèrent un cercle autour de l'échafaud.

Presque en même temps, les quatre condamnés parurent; c'étaient quatre beaux jeunes gens, ayant cent quarante ans à eux quatre.

Ils étaient calmes, fermes et doux à la fois.

Cependant, quand on coupa leurs beaux cheveux, cet antique signe de la liberté franque qui, de nos

jours, s'est encore conservé intact en Bretagne, ils frémirent.

Montlouis, le plus jeune de tous, versa une larme; il faisait tout bas au bourreau la prière de porter à sa mère cette crinière fauve comme celle d'un lion.

A minuit, tous quatre avaient reçu en souriant le baiser de la mort.

Beaucoup des conjurés restèrent en prison; les autres gagnèrent l'Espagne, et ceux-là, c'étaient les plus malheureux. Ceux auxquels on avait tranché la tête, dormaient dans la tombe paternelle; ceux qu'on avait faits captifs voyaient, à travers les barreaux de la prison, le ciel de la patrie; — mais les exilés !...

« On les voit, écrit en 1724 le maréchal de Tessé, errer dans les rues de Madrid, avec une figure à faire croire qu'ils ne feront pas révolter la Bretagne. »

Encore aujourd'hui, au fond de cette même Bretagne à Saint-Malo, cet antre de pirates si fatal à l'Angleterre, à Lorient, à Villeneuve, à Brest, où finit la terre, *finis terræ*, légués par le père aux enfants, on voit, dans les plus pauvres chaumières, les portraits de du Couëdic, de Talhouet, de Pontcalec et de Montlouis, et, lorsque vous demandez à vos hôtes, les maîtres de ces chaumières, quels sont ces hommes dont ils conservent si religieusement l'image, dans leur igno-

rance pleine de foi, les uns vous répondent : « Ce sont des saints; » les autres : « Ce sont des martyrs. »

Cependant, le moment tant prédit de la chute du système était arrivé. Les actions du Mississipi, du Sud et du Sénégal, créées à cinq cents livres, étaient montées jusqu'à quatorze et quinze mille livres; chacun comprenait qu'une nouvelle progression était impossible, que le maintien des actions à ce taux était improbable, et que le discrédit était prochain.

On a vu l'édit prononcé dans le courant de l'année 1719, qui ordonnait à tout propriétaire d'une somme en numéraire dépassant cinq cents livres, de porter cette somme à la banque pour la troquer contre du papier.

L'édit avait bien été rendu, mais l'édit avait été mal exécuté. On comptait sur une rentrée d'un milliard : les versements ne montèrent pas à vingt millions. Dès lors, non-seulement l'argent ne se trouva plus en balance avec l'émission des billets, mais l'émission dépassait des deux tiers les espèces d'or et d'argent qui se trouvaient dans le royaume.

Enfin, le 21 mai, jour mortel, un édit parut qui ordonnait la réduction des billets de banque et des actions de la Compagnie. Cette réduction devait avoir lieu graduellement, mois par mois, jusqu'au 1er janvier 1721, époque à laquelle les billets se trouveraient

réduits à la moitié de la valeur qu'ils avaient le jour où l'édit avait été rendu.

A partir de ce moment, le système fut ruiné. On eut beau, le 22, révoquer par un autre édit l'édit du 21, les actions étaient avilées, et leur baisse fut plus rapide encore que ne l'avait été leur élévation.

On comprend la consternation que ces deux édits répandirent dans Paris. Le premier discréditait les actions, le second maintenait dans le commerce un papier discrédité. Ce fut un coup porté à toutes les fortunes; à part quelques hommes sages qui avaient enfoui leur or dans leurs caves, le papier monnaie avait pénétré partout. La valeur fictive de ce papier avait monté par la hausse des actions jusqu'à six milliards; mais le chiffre réel de l'émission avait monté à deux milliards six cents millions, somme énorme! Ce fut par toute la France une de ces secousses comme on en éprouve dans les tremblements de terre. La stupéfaction dont chacun avait été frappé, se convertit en rage. Partout on afficha des placards séditieux. Paris fut près de se soulever.

Le duc d'Orléans, avec ce courage téméraire dont il avait donné tant de preuves dans la vie publique, dans la vie privée et sur les champs de bataille, le duc, disons-nous, riait fort de tous ces mouvements po-

pulaires qui épouvantaient Law au dernier point.

Aussi Law, qui s'était réfugié au Palais-Royal, se hâta-t-il de donner sa démission de contrôleur général des finances. Il voulait fuir à l'instant même et, quittant la France, disparaître de l'horizon financier et politique.

Le régent, que ses terreurs amusaient fort, lui donna des gardes qui, tout en ayant mission de le protéger contre le peuple, avaient en même temps l'ordre de s'opposer à sa fuite.

Enfin, le 10 décembre, après avoir continué à prendre part à toutes les opérations financières qui s'exécutèrent entre le mois de mai et la fin de l'année, Law quitta le théâtre de ses exploits et se réfugia dans une de ses terres située à trois ou quatre lieues de Paris.

Mais, ne se croyant plus en sûreté bientôt dans cette espèce d'exil, après avoir quitté Paris, il voulut quitter la France; par malheur, à Valenciennes, une dernière terreur l'attendait. Le gouverneur de la province, le fils du garde des sceaux, le marquis d'Argenson, le fit arrêter, le retint deux fois vingt-quatre heures, et ne le relâcha que sur un ordre formel du régent.

De Valenciennes, Law se rendit à Bruxelles; puis, de là, à Venise, où il mourut. Il avait laissé

à Paris des dettes énormes que sa femme paya [1].

Pendant la première période de l'année, quelques événements que nous avons passés sous silence, pour nous occuper de la chute du système et de son auteur, s'étaient accomplis.

A peine la paix conclue entre la France et l'Espagne, à la suite de la disgrâce d'Alberoni, M. de Maulevrier, nommé ambassadeur par le roi Louis XV, était parti pour se rendre à Madrid, portant le cordon bleu au dernier infant d'Espagne, et chargé de négocier le double mariage du roi avec l'infante, et celui de mademoiselle de Montpensier, fille du régent, avec le prince des Asturies.

Le 18 février, le roi était entré au conseil de régence; la première séance l'ennuya fort. Au retour, il déclara à son précepteur, M. de Fleury, qu'il n'y voulait plus retourner.

— Prenez garde, sire, répondit le précepteur au roi, si vous ne voulez pas apprendre les affaires publiques, vous resterez ignorant, et, si vous avez jamais un dauphin plus instruit que vous, il pourra bien prendre votre place et se contenter de vous faire une pension.

1. Voir la note G, à la fin du volume.

— La pension sera-t-elle bien forte? demanda le roi.

Enfin, par une belle journée de mai, la vigie de Notre-Dame-de-la-Garde avait signalé un navire. Ce navire, capitaine Château, portait le nom de *Grand-Saint-Antoine*.

Il était parti de Sidon avec patente nette le 31 janvier. Il avait grand besoin de se ravitailler; car, à Cagliari, ayant voulu faire de l'eau et prendre quelques provisions, il avait été reçu à coups de canon par le gouverneur de l'île, lequel avait vu, dans un rêve, la peste s'abattre sur la Sardaigne, et décimer la population. Deux hommes étaient morts pendant la traversée. Un troisième mourut le jour même de l'arrivée. Le bâtiment entra en quarantaine à Pomègue. Le surlendemain de l'entrée en quarantaine, le chirurgien qui avait soigné les malades tomba malade lui-même et mourut à son tour.

Le bruit de cette singulière mortalité commençait à se répandre dans la ville, et à y inspirer une vague terreur, lorsqu'un des chirurgiens de la ville vint déclarer qu'il traitait à la place du Linche un marin qui avait tous les symptômes de la peste orientale. Le soir, le marin était mort. La peste était à Marseille.

Le 16 août, jour de la fête de Saint-Roch, sept cents personnes mouraient de la contagion, et deux méde-

cins, par ordre du régent, partaient pour aller étudier le fléau, qui, ayant déjà mis un pied à Aix, pouvait bien, un jour où l'autre, venir jusqu'à Paris.

Ces deux parlementaires envoyés à la mort étaient les docteurs Lemoine et Bailly.

Il suffit de prononcer un nom pour faire l'éloge de ce nom, M. de Belzunce. Mais il est d'autres noms aussi que les habitants de Marseille conservent dans leur cœur, et qu'ils répètent encore à la fête séculaire qui consacre la disparition de la peste. C'est celui du chevalier Rose, qui, au milieu des cadavres, un jour où quatre mille personnes tombèrent comme frappées de la foudre, calme, son bâton de commandement à la main, faisait enlever les morts par les galériens d'Alger et de Tunis aux visages bronzés et aux cheveux ras, partageant les dangers de ces hommes qu'on ne regardait pas comme des hommes.

Ce sont ceux des échevins Moustier, Dieudé, Audemar, Pichatté de Croissante, Estellé, et du bailli de Langeron.

Nous allions dire, ce sont ceux des capucins qui se sacrifièrent pour porter du secours aux malades, et pour enterrer les morts; mais les capucins n'ont pas de nom, et l'on dit seulement à Marseille :

— Au commencement de la peste, il y avait à Mar-

seille deux cent soixante et dix moines de l'ordre de saint François; à la fin de la peste, il en restait trois.

Quelque chose de pareil arriva après la bataille d'Eylau. L'empereur donna, au colonel d'un régiment qui avait fait des merveilles, douze croix de la Légion d'honneur à distribuer à sa volonté.

Le colonel les prit d'un air embarrassé.

— Eh bien, demanda Napoléon, qu'avez-vous?

— Sire, répondit le colonel, j'ai que Votre Majesté me donne douze croix, et qu'il ne me reste que six hommes.

XI

Voyage de mademoiselle de Valois. — Douleur de la princesse. — Défense relative à la bulle *Unigenitus*. — Ce que c'était que cette bulle. — Dubois archevêque. — Mission de M. de Breteuil. — Sacre de Dubois.

Juste au moment où cette peste allait éclater, mademoiselle de Valois, cette belle Charlotte-Aglaé qui avait eu le privilége d'enlever M. de Richelieu à mademoiselle de Charolais, et son père à madame de Berry, traversait Marseille pour se rendre dans les États de son époux, M. le duc de Modène.

Ce n'avait point été chose facile que de décider la jeune princesse à ce mariage. Comme nous l'avons dit, elle adorait le duc de Richelieu.

Mais c'était une raison pour que le régent désirât pour elle un établissement qui l'éloignât de la France.

Il avait d'abord été question de la marier avec le prince de Piémont; mais Madame, grand'mère de mademoiselle de Valois, ne voulant pas qu'on pût lui reprocher d'avoir trompé une amie, avait écrit à la reine de Sicile, avec laquelle elle était en grande correspondance : « Je vous aime trop pour vous faire un si méchant cadeau. »

Le premier mariage échoua donc, à la grande joie de mademoiselle de Valois, à la grande douleur de sa mère, qui avait rêvé cette union, et à la grande satisfaction de Dubois et du régent, qui, sachant que le royaume de Sicile devait être enlevé à la Sardaigne, avaient plutôt laissé faire qu'ils ne faisaient cette alliance.

Ce fut alors qu'on lia des négociations avec la cour de Modène. Le 28 novembre 1719, le courrier arriva, annonçant que, sur la simple vue du portrait de la princesse, le duc de Modène était devenu amoureux d'elle. C'était un beau triomphe.

Avant de partir, mademoiselle de Valois voulut aller voir sa sœur à Chelles.

Madame la princesse palatine fit tout ce qu'elle put pour s'opposer à cette visite, disant à la princesse que la rougeole était à l'abbaye et qu'elle risquait sa vie en y allant.

— Tant mieux ! répondit mademoiselle de Valois, c'est ce que je cherche.

En effet, mademoiselle de Valois gagna la rougeole et fut très-malade ; mais, si malade qu'elle fût, elle bénissait sa maladie qui retardait son mariage.

Enfin, le jour fixé pour le départ arriva. Il fallut obéir.

Le duc de Modène devait se rendre à Gênes incognito.

C'est dans cette ville que la première entrevue entre les fiancés devait avoir lieu.

Mademoiselle de Valois s'arrêtait où elle pouvait. De Lyon, elle envoya une harangue grotesque que lui avait adressée un curé, et qui réjouit fort toute la cour. Elle demandait en même temps la permission de voir la Provence, Toulon, la Sainte-Baume. Elle voulait tout voir, pauvre princesse, excepté son mari.

Enfin, elle mit tant de lenteur dans son voyage, que le fiancé se plaignit d'attendre et de ne rien voir venir.

Le régent se fâcha et ordonna à sa fille de s'embarquer sans nouveau retard.

L'embarquement eut lieu à Antibes.

Cependant, après l'entrevue, des lettres de la princesse arrivèrent, annonçant qu'elle avait trouvé le prince de Modène mieux qu'elle ne s'y attendait, et *qu'elle espérait s'habituer à lui.*

Il y avait, en effet, une grande différence entre ce que quittait mademoiselle de Valois et ce qu'elle allait chercher, comme l'attestent les vers suivants qui coururent au moment de son départ :

J'épouse un des plus petits princes,
Maître de très-petits États,
Quatre desquels ne vaudraient pas
Une de nos moindres provinces.
Nul jeu; finance très-petite.
Quelle différence, grand Dieu!
Entre ce pauvre et *triste lieu*,
Et le *riche lieu* que je quitte!

Tandis que mademoiselle de Valois tâchait de s'habituer à son mari, le roi signait une déclaration qui faisait grand bruit.

C'était la défense de rien dire, soutenir ou débiter contre la bulle *Unigenitus*.

Nous avons déjà ailleurs parlé de cette bulle *Unigenitus*. Disons en peu de mots ce que c'était. L'ex-

plication n'en sera pas amusante; aussi l'avons-nous retardée autant que nous avons pu. Maintenant, nous ne pouvons plus reculer et il nous faut en finir avec elle.

La bulle *Unigenitus* datait du règne de Louis XIV; c'était l'œuvre du pape Clément XI, qui lui avait donné naissance en 1706.

Elle prononçait la suprématie du pape sur les évêques; suprématie fondée sur ce que le pape dérivait de Jésus-Christ, et que les autres prélats relevaient du souverain pontife.

Cette bulle avait été rendue en opposition, surtout, contre un livre publié, un an ou deux auparavant, par le père Quesnel, chef du parti janséniste, lequel livre, intitulé *Réflexions morales sur le Nouveau Testament*, faisait, au contraire, descendre directement les évêques de Jésus-Christ.

M. de Noailles et huit évêques jansénistes et amis du père Quesnel, attaquèrent la bulle, déclarant que, d'après le texte clair et formel de l'Évangile, ils tenaient leur autorité, non du souverain pontife, mais de Jésus-Christ.

C'était l'époque à laquelle on ne savait comment amuser Louis XIV; on l'amusa avec cette querelle.

Bientôt toute la France fut divisée en jansénistes et

en molinistes. Le mot de jésuite s'était fo du dans ce dernier mot.

Au moment où le roi allait expirer, les persécutions qu'il avait fait subir aux jansénistes lui revinrent à l'esprit. Il refusa au cardinal de Bissy de donner une dernière déclaration contre le jan énisme.

— J'ai fait, dit-il, tout ce que j'ai pu pour mettre la paix entre vous ; je n'ai pu en venir à bout. Je prie Dieu qu'il vous la donne.

Quelque temps avant sa mort, Louis XIV avait renvoyé l'affaire au pape, en lui demandant une constition qui condamnât sévèrement les propositions du père Quesnel, soutenues par M. de Noailles.

Le roi assurait le pape de l'entière obéissance du clergé français à ses décisions. Le pape lança la constitution demandée ; mais, loin de trouver dans le clergé français cette obéissance aveugle promise par Louis XIV, Clément XI y trouva une formidable opposition ; opposition qui venait, malheureusement pour le pape et pour le roi, des hommes les plus distingués par leurs vertus et leur science.

Le roi mourut, comme nous l'avons dit, sans que cette grande affaire fût terminée, de sorte que, sous la Régence, elle reprit avec plus d'activité que jamais.

Le parti de madame du Maine, le duc de Villeroy,

Besons, Bissy, Dubois lui-même, qui visait au cardinalat, se déclarèrent pour le pape.

La Sorbonne et quatre évêques, voyant les libertés de l'Église gallicane menacées, demandèrent un concile général.

Ce fut dans ce moment que le régent défendit de rien dire, écrire ou publier contre la bulle *Unigenitus*.

Tout à coup, au milieu de ces scandales religieux, un scandale bien plus grand éclata.

Dubois visait au cardinalat, M. de Tencin n'avait été envoyé à Rome que pour aplanir les voies. Dès l'année 1718, le Prétendant, exilé à Rome, où il mourait de faim, avait fait offrir à Dubois le chapeau de cardinal s'il lui faisait payer la pension que le régent lui avait ordonnancée. Mais Dubois avait compris qu'accepter le chapeau de Jacques III, c'était se discréditer auprès du roi George; il avait donc refusé, tout en gardant la lettre pour s'en servir au besoin.

Sur ces entrefaites, l'archevêché de Cambrai vint à vaquer par la mort de M. le cardinal de la Trémouille. Cet archevêché rapportait cent cinquante mille livres, et c'était, en outre, un grand degré pour la pourpre.

Dubois jugea que c'était le moment d'utiliser la lettre qu'il avait reçue du Prétendant, il l'envoya à

Néricault-Destouches, chargé des affaires de France à Londres, en lui ordonnant de montrer cette lettre au roi George et de le prier de le recommander, lui Dubois, auteur de la quadruple alliance, au régent pour le susdit archevêché. Destouches se présenta à l'audience, remit au roi George la lettre du Prétendant et exposa à Sa Majesté la demande de Dubois.

Le roi George se mit à rire.

— Sire, dit Destouches, je sens, comme Votre Majesté, tout ce qu'il y a de singulier dans cette demande; mais il est du plus grand intérêt pour moi qu'elle réussisse, attendu que, si elle réussit, ma fortune est faite, tandis qu'au contraire, si elle échoue, je suis perdu.

— Mais, répondit le roi George, comment veux-tu qu'un prince protestant se mêle de faire un archevêque en France; le régent rira de la recommandation et la mettra de côté.

— Pardonnez-moi, sire, dit Destouches; le régent rira, c'est vrai, mais il accordera : premièrement, par respect pour Votre Majesté; secondement, parce qu'il trouvera la chose plaisante.

— Cela te fera-t-il plaisir? demanda le roi.

— Oui, sire.

— Donne donc

Et il signa la demande qu'à tout hasard Destouches avait préparée, et qui, le jour même, fut adressée au régent, en même temps que Dubois recevait avis de l'envoi.

Le lendemain du jour où le régent avait dû recevoir la recommandation du roi George, Dubois se présenta souriant au lever du duc d'Orléans.

— Qu'as-tu donc, et qui te donne cette joyeuse humeur? demanda le prince.

— Ma foi, monseigneur, un drôle de rêve que j'ai fait.

— Et qu'as-tu rêvé?

— J'ai rêvé que vous m'aviez donné l'archevêché de Cambrai qui est vacant.

— Pardieu! l'abbé, dit le régent en lui tournant le dos, il faut avouer que tu fais des rêves bien ridicules.

— Tiens! et pourquoi donc ne me feriez-vous pas archevêque comme un autre?

— Alors, c'est sérieusement que tu me fais cette demande?

— Très-sérieusement, monseigneur.

— Eh bien, l'abbé, voici ma réponse: ce n'est pas cette nuit que tu as rêvé, c'est maintenant que tu rêves.

Et il tourna une seconde fois le dos à l'abbé.

L'abbé s'était trop pressé d'un jour; la dépêche ud

roi George adressée au régent avait été retardée, et n'arriva que le soir.

Le lendemain, Dubois se présenta comme la veille.

— Eh bien, monseigneur, que concluons-nous à l'égard de cet archevêché que je vous ai demandé hier?

— Écoute, dit le régent, tu m'as bien étonné en me le demandant; eh bien, moi, je vais t'étonner davantage encore, je te l'accorde.

Dubois prit la main du régent et la lui baisa.

Cependant, une chose préoccupait Dubois au moment de recevoir les ordres. Dubois était marié. Demander le divorce à Clément XI, à qui l'on comptait demander plus tard un chapeau de cardinal, c'était compliquer la situation; Dubois pensa qu'il serait plus court et plus facile de faire disparaître les preuves de ce mariage.

Dubois confia son embarras à M. de Breteuil, intendant de Limoges. M. de Breteuil, enchanté de rendre service à un homme qui tenait sa fortune entre ses mains, reçut de Dubois tous les renseignements dont il avait besoin, sur le nom de sa femme, sur le nom du village où le mariage avait été contracté; enfin, sur l'année et le jour du susdit mariage.

Bien ferré sur tous les points, M. de Breteuil se mit

en tournée, et prit si bien ses mesures, qu'il arriva à une heure fort avancée de la nuit dans le village où le mariage avait été célébré, et descendit chez le curé, successeur de celui qui avait marié Dubois.

Le curé, auquel M. de Breteuil demanda amicalement l'hospitalité, fut enchanté de recevoir chez lui l'intendant de la province, et mit tout sens dessus dessous au presbytère. Il s'ensuivit un souper que M. de Breteuil trouva excellent ; à son avis surtout, les vins de son hôte étaient exquis. Il en résulta que les libations se succédèrent assez rapidement, de la part du curé du moins, pour qu'au dessert celui-ci n'eût plus la vue parfaitement nette. En ce moment, M. de Breteuil, revenant aux affaires du bon curé, dit qu'il ne doutait point que ses registres ne fussent en ordre, mais que, cependant, pour la forme, il ne serait point fâché de les voir. Le curé, sûr de son exactitude à tenir ses livres au courant, se leva et posa ses registres près de M. de Breteuil, qui remit la visite après la première bouteille bue ; on déboucha donc la bouteille, mais, au moment où elle finissait, les yeux du curé, qui étaient déjà troubles, se fermèrent tout à fait.

Ce que voyant M. de Breteuil, il chercha dans le registre l'année du mariage, trouva l'année, puis

l'acte qu'il détacha et mit dans sa poche; puis, comme on était dans les beaux jours de l'été, et que le jour commençait à poindre, M. de Breteuil réveilla la servante, lui donna quelques louis, la chargea de remercier en son nom le curé, et partit.

Le tour était fait quant à l'acte de mariage.

Restait le contrat.

Ce fut encore M. de Breteuil qui fut chargé de cette négociation difficile.

Le tabellion qui avait passé l'acte était mort depuis vingt ans; on fit venir son successeur, on lui laissa l'option entre une somme de cinquante mille livres ou une prison perpétuelle.

Le notaire n'hésita pas, il remit la minute à M. de Breteuil, qui la joignit à l'acte de l'état civil. Les deux pièces furent aussitôt expédiées à Dubois, qui les anéantit.

Enfin, pour ne laisser aucune inquiétude au nouvel archevêque, M. de Breteuil envoya chercher madame Dubois, et, dans les termes qu'il avait employés vis-à-vis du notaire, il lui laissa l'option toujours d'une somme de cinquante mille livres ou d'une prison perpétuelle. Elle prit les cinquante mille livres, et promit de garder, pour l'avenir, le même secret qu'elle avait gardé dans le passé.

Tout était donc arrangé pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, comme devait dire plus tard Voltaire.

L'abbé se préoccupa de recevoir les ordres.

On s'adressa au cardinal de Noailles. Mais, sans hauteur, sans affectation, sans scandale, le cardinal refusa purement et simplement, sans que ni promesses ni menaces pussent le déterminer à revenir sur ce refus.

On s'adressa alors à M. de Besons, frère du maréchal, qui, de l'archevêché de Bordeaux, avait été transféré à celui de Rouen ; celui-ci y mit plus de complaisance que M. le cardinal de Noailles, et donna les permissions nécessaires pour que Dubois reçût les ordres dans le grand vicariat de Pontoise, qui appartient au diocèse de Rouen.

Dubois, sous prétexte des affaires importantes dont il était chargé, s'était fait donner un bref pour recevoir à la fois tous les ordres. Il alla donc un matin dans une église paroissiale du grand vicariat de Pontoise, où M. l'évêque de Nantes, ainsi qu'il s'y était engagé, lui conféra, dans la même messe basse, le sous-diaconat, le diaconat et la prêtrise. A cette occasion, le régent lui fit cadeau d'un anneau pastoral qui valait plus de cent mille livres.

Puis il le nomma plénipotentiaire au congrès de Cambrai avec MM. de Morville et de Saint-Contest.

XII

État des finances après la chute du système. — Chambre de justice. — Vente des biens de Law. — Disgrâce et mort de d'Argenson. — Conti nommé pape. — Dubois nommé cardinal. — Maladie du roi. — Helvétius. — Joie du peuple. — Premières tentatives d'inoculation. — Promesse de mariage entre le roi et l'infante d'Espagne, et entre mademoiselle de Montpensier et le prince des Asturies. — M. de Saint-Simon ambassadeur en Espagne. — Cartouche. — Sa mort.

Le système renversé et Law en fuite, il fallait songer à remettre les choses dans l'état où elles étaient auparavant.

La première chose qui fut faite, fut d'ériger une chambre de justice, chargée d'un travail à peu près pareil à celui qui avait déjà été fait sur les traitants, au commencement de la Régence.

L'investigation devait porter sur cinq ou six cents millions d'actions qui, disait-on, avaient été émises sans autorisation royale.

En attendant que cette chambre fonctionnât, une première satisfaction fut donnée au peuple.

Les meubles de Law furent vendus à la criée publique, et ses terres confisquées : il en avait quatorze de titrées.

Le 26 janvier 1721, parut un arrêt qui ordonnait un visa général de tous les effets de banque émis depuis un an. Les propriétaires de ces effets étaient obligés de déclarer de qui ils les tenaient et à quel prix ils les avaient achetés.

Il se fit alors d'effrayantes découvertes. La fortune de M. Le Blanc montait à dix-sept millions; celle de M. de la Faye à dix-huit; celle de M. de Farges à vingt; celle de M. de Verrue à vingt-huit; enfin, celle de M. de Chaumont à cent vingt-sept !

Les hommes d'État considérables poursuivis à cette occasion furent le secrétaire Le Blanc, le comte et le chevalier de Belle-Isle, fils et petit-fils de Fouquet, et un sieur Moreau de Séchelles.

En outre, d'Argenson y avait perdu sa place de chancelier, rendue à d'Aguesseau, homme essentiellement populaire.

Il est vrai que sa disgrâce fut accompagnée de toute sorte de distinctions : on lui conserva le titre de garde des sceaux, il eut la liberté de venir aux conseils

quand il voudrait, il resta l'ami et le conseiller du duc d'Orléans.

Mais, quelque soin que l'on prît d'adoucir la disgrâce de l'ex-chancelier, ce n'était pas moins une disgrâce; d'Argenson en fut profondément affecté, si profondément, qu'il en tomba malade, traîna pendant un an, et mourut enfin le 8 avril 1721.

La mort du pape Clément XI, auteur de la bulle *Unigenitus*, avait précédé de quelques jours celle de M. d'Argenson.

Le 18 mai suivant, le cardinal Conti fut élu comme son successeur, et prit le nom d'Innocent XIII.

La mort de Clément XI arrêta court les poursuites faites contre Alberoni, auquel, sur les demandes du roi et de la reine d'Espagne, on voulait ôter le chapeau. Un tribunal de cardinaux avait été établi pour juger cette affaire; mais le tribunal, par esprit de corps, avait résolu de traîner l'affaire en longueur, espérant que Clément XI, qui avait vingt ans de pontificat, mourrait avant que le jugement fût rendu. Il arriva selon les prévisions du tribunal, et non-seulement Alberoni se trouva débarrassé d'un procès dont trois ennemis terribles : le roi, la reine d'Lspagne et le pape, poursuivaient le résultat, mais encore il fut invité, par ceux qui avaient été ses juges, à siéger au

conclave, attendu qu'il était toujours cardinal, et que son absence pouvait amener une protestation, et même pouvait invalider la nomination du nouveau pape.

Ce nouveau pape, la France désirait que ce fût le cardinal Conti.

Dubois ne comptait pas s'arrêter à l'archevêché de Cambrai : il lui fallait le chapeau de cardinal, et, encore, au delà du chapeau de cardinal, entrevoyait-il la tiare.

Deux affidés à lui négociaient le chapeau à Rome; l'un des deux était le jésuite Laffitteau, évêque de Sisteron; l'autre était l'abbé de Tencin.

Mais, quelques instances qu'ils déployassent, on trouvait dans Clément XI une sourde opposition qui faisait croire que la négociation serait plus difficile qu'on ne l'avait jugé d'abord. En conséquence, Dubois proposa au cardinal de Rohan d'aller presser sa promotion à Rome, lui promettant en échange le premier ministère vacant à son retour. Le cardinal de Rohan se disposait à partir quand on apprit la mort de Clément XI. La mission du cardinal de Rohan fut maintenue; seulement, elle doubla d'importance : le cardinal partit dans le but de faire nommer Conti pape et Dubois cardinal.

Le cardinal de Rohan avait un crédit illimité.

Chaque cardinal a le droit de prendre un conclaviste ; le cardinal prit Tencin, qui, avant de s'enfermer avec lui, passa un traité avec le cardinal Conti.

Le cardinal serait élu pape, grâce à l'influence de la France, et le pape ferait Dubois cardinal.

Ce traité fait, les lettres échangées, Tencin et le cardinal de Rohan furent enfermés dans le palais de l'élection.

Laffitteau resta dehors pour recevoir les lettres de Dubois.

On sait la rigueur de la captivité pour les membres du conclave ; mais cette rigueur s'adoucit devant les millions apportés par le cardinal de Rohan. Le 5 mai, le jésuite Laffitteau écrivit à Dubois que, malgré la prétendue impénétrabilité du conclave, il y entrait toutes les nuits au moyen d'une fausse clef et pénétrait jusqu'au cardinal de Rohan et jusqu'à Tencin, quoiqu'il fallût, pour parvenir jusqu'à eux, traverser cinq corps de garde.

Le 8 mai, Conti fut élu pape, et s'imposa le nom d'Innocent XIII.

Le procès d'Alberoni était terminé par cette élection. Innocent XIII n'avait pas, pour poursuivre Alberoni, les mêmes motifs que Clément XI. Alberoni, au lieu d'être dépouillé de la pourpre et de subir

l'exil, ce qui lui fût probablement arrivé si Clément XI eût vécu, Alberoni loua dans Rome un magnifique palais, s'y installa avec une dépense et une hauteur que soutenaient les millions qu'il avait mis de côté pendant le temps de sa grandeur en Espagne. Là, il vit mourir, l'un après l'autre, le cardinal del Gindice et la princesse des Ursins, ses ennemis, habitant Rome comme lui. Nommé légat de Ferrare, Alberoni mourut honoré de ce titre à l'âge de quatre-vingt-dix ou de quatre-vingt-douze ans.

Revenons au cardinal de Conti, c'est-à-dire au nouveau pape.

Il avait soixante-six ans, et quatorze ans de cardinalat. Il avait été nonce en Suisse, en Espagne et en Portugal; enfin il était issu d'une des quatre premières maisons de Rome, et marchait de pair avec les Ursins, les Colonna et les Savelli. C'était un homme doux, bon, timide, qui aimait fort la maison dont il était sorti, et chez lequel le rang avait bien fait de suppléer au mérite.

Le doute où il avait été de ce mérite, insuffisant pour le porter au pontificat, lui avait fait passer avec Tencin le marché que nous avons dit, et qui, maintenant, lui était une chaîne.

La lutte fut longue, elle dura du 18 mai au 16

juillet. Conti, élu pape, y regardait à deux fois d'inaugurer son pouvoir pontifical par une pareille simonie; mais, son traité à la main, Tencin le força de tenir sa parole. Une bibliothèque de douze mille écus que désirait le pape, et qui lui fut offerte au nom de Dubois, leva les derniers scrupules de Sa Sainteté.

Le 26 juillet, au grand scandale de la chrétienté, Dubois fut nommé cardinal. Ce fut l'abbé Passerini, aumônier du pape, qui apporta la barrette [1].

On s'occupait fort de cette promotion ; les jeux de mots et les quolibets pleuvaient autour du nouveau cardinal, quand un événement inattendu, qui évoquait soudain toutes les vieilles calomnies répandues autrefois contre le régent, fit tressaillir la France.

Le 31 du mois de juillet, le roi, qui s'était endormi jouissant d'une santé parfaite, se réveilla avec un grand mal de tête et de gorge; un frisson survint, et, vers trois heures de l'après-midi, le mal de tête et de gorge ayant augmenté, l'enfant, qui s'était levé pendant deux heures, fut obligé de se remettre au lit.

La nuit fut mauvaise : à deux heures du matin, il y eut un redoublement assez fort, la consternation

1. Voir la note H, à la fin du volume.

se répandit aussitôt dans le palais, et, du palais, dans la ville.

Vers midi, M. de Saint-Simon, qui avait ses grandes entrées à la cour, pénétra jusqu'à la chambre du roi ; elle était vide, M. le duc d'Orléans seul était assis au coin de la cheminée et fort triste.

En ce moment, Boulduc, un des apothicaires du roi, entra avec un breuvage ; madame de la Ferté, sœur de madame la duchesse de Ventadour, gouvernante du roi, le suivait. En apercevant M. de Saint-Simon qui lui cachait le régent :

— Ah ! monsieur le duc, s'écria-t-elle, le roi est empoisonné !

— Mais taisez-vous donc, madame, répondit le duc de Saint-Simon.

— Je vous dis qu'il est empoisonné, répliqua-t-elle.

Saint-Simon alla à elle.

—Ce que vous dites là est horrible, madame, dit-il; taisez-vous.

Et, comme dans ce mouvement qu'il avait fait, il avait démasqué le régent, elle se tut.

Quant au duc d'Orléans, il se contenta de hausser les épaules en échangeant un regard avec Saint-Simon et Boulduc.

Le troisième jour, la tête du jeune roi commença

à s'embarrasser, et les médecins commencèrent à la perdre eux-mêmes. Helvétius, le plus jeune de tous, qui fut depuis le médecin de la reine, et le père du fameux Helvétius, proposa alors une saignée aux pieds; mais tous les médecins se récrièrent, et Maréchal, premier chirurgien du roi, déclara que, s'il ne restait plus qu'une lancette en France, il la briserait pour que le roi ne fût pas saigné.

Le régent, M. le duc de Villeroy, madame de Ventadour et la duchesse de la Ferté, la même dont nous avons parlé tout à l'heure, étaient présents à la consultation, et au désespoir de ne pas voir plus d'unanimité parmi ces hommes qui tenaient dans leurs mains la vie du roi.

On appela des médecins de la ville; c'étaient MM. Dumoulin, Silva, Camille et Falconnet.

Au bout de quelques instants de discussion, ceux-ci furent ramenés à l'avis d'Helvétius.

Mais les médecins du roi tinrent bon.

— Messieurs, dit alors Helvétius, qui vit qu'il n'y avait que ce moyen de faire prévaloir son opinion, répondez-vous sur votre tête de la vie du roi si on ne le saigne pas?

— Non, répondirent les médecins, nous ne pouvons prendre sur nous une pareille responsabilité.

— Eh bien, moi, reprit Hélvétius, sur ma tête, je réponds de sa vie si on le saigne.

Il y avait une telle conviction dans la voix du célèbre médecin, que M. le régent prit la parole et dit :

— Faites, monsieur Helvétius.

Les autres médecins se retirèrent; Helvétius, resté seul, saigna le roi.

Une heure après, la fièvre diminua; le soir, le danger avait disparu, et, le surlendemain de la saignée, le roi se leva.

Paris, qui était tombé dans la tristesse la plus profonde, éclata en chants et en fêtes. On chanta le *Te Deum* dans toutes les églises de Paris, et le roi, miraculeusement sauvé, alla remercier Dieu de sa guérison à Notre-Dame et à Sainte-Geneviève.

La Saint-Louis arriva sur ces entrefaites.

Il y avait tous les ans, et nous avons vu cette tradition se conserver encore de nos jours, il y avait tous les ans un concert dans le jardin des Tuileries. Cette fois,le concert dégénéra en fête.

Le maréchal de Villeroy, qui avait crié plus haut que personne que le roi était empoisonné, le maréchal s'ébahissait devant cette affluence qui importunait le roi, lequel se cachait à tout moment dans un coin dont le maréchal le tirait par le bras afin de le montrer

au peuple. Enfin, voyant le jardin des Tuileries, les cours du Carrousel pleins de monde, les toits jonchés de curieux, le maréchal mena le roi au balcon. Aussitôt, cette innombrable foule poussa le cri de *Vive le roi!* qui s'étendit dans les rues et sur les places en une acclamation universelle.

— Sire, dit alors M. de Villeroy à Louis XV, vous voyez tout ce monde, tout ce peuple, toute cette foule : tout cela vous appartient, tout cela est à vous, vous en êtes le maître, vous pouvez en faire tout ce que vous voulez.

Hélas ! ces imprudentes paroles de son gouverneur ne se gravèrent que trop bien dans l'esprit du jeune prince. De ce peuple qui criait *Vive le roi!* en 1721, il avait fait un peuple qui, soixante-douze ans après, criait : « A bas la royauté ! »

Pendant ce temps, on faisait à Londres, sur des condamnés à mort, l'expérience de l'inoculation. Cinq furent inoculés et tous les cinq échappèrent à la mort.

De son côté, M. de Maulevrier, envoyé à Madrid pour porter le cordon bleu au dernier infant d'Espagne, et pour négocier le mariage du roi avec l'infante, et celui du prince des Asturies avec mademoiselle de Montpensier, n'avait pas perdu de temps.

Le 14 septembre, tout était décidé, et une lettre du roi Philippe V au roi Louis XV était arrivée, qui annonçait non-seulement le consentement de Sa Majesté Catholique à cette alliance, mais encore la joie qu'elle en éprouvait.

Restait à annoncer le mariage au roi, à qui on n'en avait pas encore touché le moindre mot, et qui, malgré ses onze ans, ne serait peut-être pas disposé à épouser une petite fille de trois.

On choisit un jour de conseil de régence, afin que la nouvelle annoncée au roi, le fût presque en même temps au conseil et qu'il n'y eût plus à revenir là-dessus.

Il fallait surtout, dans cette négociation, se défier de M. de Villeroy, qui, ennemi déclaré du régent, ferait sans doute son possible pour imprimer au roi de la répugnance contre la petite infante.

Aussi le régent commença-t-il par s'assurer deux auxiliaires : le premier, dans M. le duc, surintendant de l'éducation royale; le second, dans M. de Fréjus, précepteur du roi.

M. le duc reçut la confidence à merveille et approuva fort l'alliance.

L'évêque de Fréjus fut plus froid. Il objecta l'âge de l'infante qui faisait de ce mariage un acte déri-

soire. Cependant il dit qu'il ne croyait pas que le roi résistât, promit de se trouver là quand on ferait la proposition à Sa Majesté, et s'engagea à user de toute son influence sur le jeune prince pour le décider à seconder les vues du régent.

La communication fut remise au lendemain.

A l'heure convenue, le régent se présenta chez le roi; mais, dans les antichambres, son premier soin fut de demander si M. de Fréjus était près de son élève.

Contrairement à sa promesse, M. de Fréjus était absent. Le régent l'envoya chercher, bien décidé à n'entrer chez le roi que lorsque le précepteur serait arrivé. Un instant après, il le vit accourir comme un homme qui, s'étant trompé sur l'heure, s'empresse de réparer son erreur. Le régent entra aussitôt avec M. de Fréjus, et trouva près du roi M. le duc, le maréchal de Villeroy et le cardinal Dubois.

Alors, le régent, de l'air le plus gracieux qu'il put prendre, annonça au roi la grande nouvelle, vantant les avantages de l'alliance et suppliant Sa Majesté d'y donner son consentement. Mais le roi, surpris, garda le silence, son cœur se gonfla et ses yeux devinrent humides. Le régent avait les yeux fixés sur l'évêque, car il sentait que c'était de lui que tout allait dé-

pendre. L'évêque tint sa promesse et insista, après le régent, sur la nécessité que le roi tînt les engagements pris en son nom; ce que voyant le maréchal, il se mit à presser le roi de son côté, disant :

— Allons, sire, il faut faire la chose de bonne grâce.

Mais aucune instance ne pouvait rompre le silence obstiné du roi. M. de Fréjus lui parla tout bas, l'exhortant avec tendresse à ne point différer de venir au conseil déclarer son consentement. Le roi demeura non-seulement silencieux, mais immobile. Cependant, sans doute à la fin, fit-il un geste, un signe, un mouvement, car M. de Fréjus dit :

— Monseigneur, Sa Majesté ira au conseil; mais il lui faut un peu de temps pour s'y disposer.

Le régent s'inclina, répondit qu'il était fait pour attendre le bon plaisir du roi, et fit signe à Dubois et à M. le duc de le suivre.

En effet, une demi-heure après, le roi entra au conseil, et, sur la lecture qui lui fut faite de la lettre de Philippe V, déclara *qu'il donnait avec plaisir son consentement à ce mariage.*

Il approuvait en même temps le mariage de mademoiselle de Montpensier avec le prince des Asturies.

Les ennemis les plus acharnés du régent furent

étourdis de ce coup inattendu. Par un chef-d'œuvre de politique, le duc d'Orléans, non-seulement devenait l'allié le plus proche de celui qui, un an auparavant, demandait sa tête, mais encore sa fille mettait le pied sur les marches du trône d'Espagne.

Aussitôt ce double mariage approuvé par le roi, M. le duc de Saint-Simon fut nommé ambassadeur en Espagne pour aller faire la demande officielle de l'infante. Madame de Ventadour fut nommée sa gouvernante et chargée d'aller la prendre à Madrid et de l'amener à Paris. Enfin, le duc d'Ossuna et le marquis de la Fare se croisèrent à Bayonne, l'un venant présenter les compliments de Philippe V à Louis XV, l'autre allant présenter les compliments de Louis XV à Philippe V.

Pendant que l'aristocratie était toute à ces événements, le peuple et la bourgeoisie avaient aussi leur spectacle.

On leur rouait Cartouche en Grève.

Emprisonné au Châtelet d'abord, puis conduit à la Conciergerie, Cartouche fut jugé et condamné le 26 novembre 1721 ; le 27, on l'appliqua à la question, qu'il souffrit sans rien avouer ; le 28, il fut conduit à l'échafaud.

Arrivé sur la place de Grève, Cartouche, qui n'avait

fait aucune révélation, dans la conviction que ses complices feraient, au dernier moment, une tentative pour le délivrer, Cartouche fouilla du regard la foule, les rues, les ruelles, les portes des allées, et, n'ayant rien vu de ce qu'il espérait voir, mais seulement l'échafaud terrible dominant toute cette population avide de son supplice; Cartouche, au moment où le bourreau lui mettait la main sur l'épaule, l'arrêta par cette parole :

— J'ai des révélations à faire.

On s'empressa de conduire Cartouche à l'hôtel de ville, et, là, outre l'aveu de ses crimes, qu'il n'avait jamais fait, et qu'il fit, Cartouche dénonça trois cent soixante et dix personnes, dont cent trente-quatre femmes !

A l'instant même, des ordres furent donnés, et, comme Cartouche avait, en dénonçant ses complices, indiqué les repaires où ils étaient cachés, ils furent arrêtés presque tous et conduits sur l'heure à l'hôtel de ville. Là, Cartouche les attendait, plutôt pareil à un juge qu'à un condamné.

Ils s'approchèrent pâles et suppliants.

— Écoutez-moi, un tel, un tel, dit Cartouche en les nommant chacun par son nom. Voici quelle a été ma conduite envers vous : je vous ai enrichis et soutenus

tant que j'ai été libre. Prisonnier, j'ai subi une torture douloureuse, sans vouloir rien avouer, selon le serment que nous nous étions fait les uns aux autres. Enfin je suis monté sur l'échafaud, confiant en vos promesses; vous, au contraire, voici quelle a été votre conduite envers moi. L'un d'entre vous m'a vendu; vous vous êtes cachés lors de mon arrestation, et, le jour fixé pour mon exécution, vous m'avez abandonné. A mon tour, je vous dénonce; nous voilà quittes. Quant à ceux qui, matériellement, n'ont pu me secourir, je les absous et ne les dénonce pas. Ceux-là, j'en suis sûr, me vengeront assez.

Il était tard, Cartouche fut conduit à sa prison et le supplice fut remis au lendemain.

Le lendemain, Cartouche fut rompu vif de onze coups de barre de fer; un des archers alors, au lieu de le laisser souffrir sur la roue, comme l'enjoignait l'arrêt, un des archers se glissa sous l'échafaud, et passant sa main entre les interstices des planches, attira la corde qui attachait le cou du patient, la serra et l'étrangla.

Ce fut l'événement important qui termina l'année 1721 [1].

1. Voir la note I, à la fin du volume.

XIII

Échange des princesses. — Les confesseurs. — Entrée du cardinal de Rohan et de Dubois au conseil. — Retraite de d'Aguesseau. — Le roi quitte Paris pour Versailles. — Dubois premier ministre. — Dubois et le maréchal de Villeroy. — Arrestation du maréchal. — Fuite et retour de l'évêque de Fréjus. — Dubois académicien. — Mort de Marlborough. — Sacre du roi. — Mort de la princesse palatine. — Son épitaphe. — Tremblement de terre du Portugal.

L'année 1722 fut inaugurée par l'échange des princesses, futures épouses du roi et du prince des Asturies, dans l'île des Faisans, située au milieu de la rivière de la Bidassoa, qui sépare les deux royaumes.

C'était dans cette même île qu'en 1659, avaient eu lieu les conférences entre le cardinal Mazarin et don Luis de Haro, premiers ministres de France et d'Espagne, qui conclurent la paix des Pyrénées et le mariage de Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse.

L'échange eut lieu le 9 janvier, et, le même jour, les princesses s'acheminaient, mademoiselle

de Montpensier vers Madrid, l'infante vers Paris.

En arrivant à Paris, M. le duc d'Ossuna fut nommé chevalier du Saint-Esprit, et, de son côté, M. de Saint-Simon reçut, des mains de Philippe V, deux colliers de la Toison, l'un pour lui, l'autre pour l'aîné de ses fils, et deux brevets de grandesse, l'un pour lui, l'autre pour un de ses fils à son choix.

Ce fut en ce moment que s'agita à la cour une affaire de la plus haute gravité.

Le père d'Aubanton, confesseur du roi Philippe V, avait non-seulement obtenu de son pénitent que l'infante eût un confesseur jésuite, — l'infante, on se le rappelle, avait trois ans, — mais encore il était autorisé à demander à M. de Saint-Simon que le jeune roi eût un confesseur du même ordre.

M. de Saint-Simon ne voulut s'engager à rien, et en écrivit au régent, qui en référa à Dubois.

Cette proposition entrait dans les vues du nouveau cardinal.

On détermina donc l'abbé Fleury à se retirer, et, l'abbé Fleury retiré, on proposa le père de Linières, qui était déjà confesseur de Madame.

La proposition trouva trois opposants : le cardinal de Noailles, le maréchal de Villeroy et l'évêque de Fréjus.

Le cardinal de Noailles, sans présenter personne, se bornait à exclure les jésuites.

M. de Villeroy proposait trois sujets : le chancelier de Notre-Dame, Benoît, curé de Saint-Germain en Laye, et l'abbé de Vaurouy, qui venait de refuser l'évêché de Perpignan.

L'évêque de Fréjus en proposait deux : Paulet, supérieur du séminaire des Bons-Enfants, ou Champigny, trésorier de la Sainte-Chapelle.

Le crédit de Dubois l'emporta en faveur du père de Linières, et la direction de la conscience du roi de France fut de nouveau remise aux jésuites.

Il va sans dire que MM. de Fréjus, de Villeroy et de Noailles furent profondément blessés de ce peu d'attention qui avait été fait à leurs remontrances.

Le régent était brouillé avec le parlement.

Il fallait en arriver à le brouiller avec le conseil de régence. — On sait que les autres conseils avaient été supprimés.

Dès lors, on s'aperçut où tendait Dubois, et l'on reconnut que, soit par conviction, soit par indifférence, M. le duc d'Orléans l'encourageait dans son ambition.

Mais cela ne suffisait point. Le maréchal de Villeroy et le duc de Noailles boudaient, il est vrai, mais ne se

retiraient pas ; Dubois inventa un nouveau moyen d'arriver à son but.

Dubois, depuis qu'il était cardinal, n'assistait plus au conseil à cause de la préséance à laquelle il avait droit, et que cependant lui interdisaient et ses antécédents et l'humilité de sa naissance ; il pensa donc à y faire entrer le cardinal de Rohan, et à s'y glisser à sa suite.

Le cardinal de Rohan, on s'en souvient, était le même qui, lors de la mort de Clément XI et de l'élection de Conti, était parti pour Rome avec un crédit illimité.

Le cardinal de Rohan, à qui Dubois avait promis un ministère, et qui, dans son entrée au conseil, voyait un acheminement à ses ambitions, ne demanda pas mieux que de seconder les désirs de Dubois, dans lesquels, d'ailleurs, sa vue courte ne distinguait qu'un honneur personnel rendu à son mérite.

Il arriva ce que Dubois avait prévu.

A son entrée au conseil, le chancelier et les ducs se retirèrent à l'instant ; quant au maréchal de Villeroy, il quitta la table et alla s'asseoir sur un tabouret, derrière le roi.

A cette sortie, d'Aguesseau, si méticuleux sur la préséance, perdit les sceaux.

D'Armenonville les reprit et fit passer à son fils Fleurieu la place de secrétaire d'État.

Un autre moyen qui ne manquait pas d'efficacité, et que Dubois mit en usage, fut la translation du roi à Versailles.

A Paris, au centre de la capitale, le roi avait une cour composée de tous les grands seigneurs ayant leur établissement à Paris; à Versailles, à moins de grands sacrifices de fortune, les courtisans ne pouvaient être aussi assidus, et, par conséquent, le roi s'isolait peu à peu.

Le roi fut donc établi à Versailles, d'où il ne revint à Paris que rarement, soit au retour d'une campagne, soit pour tenir quelque lit de justice.

Alors, Dubois commença à solliciter le régent de le nommer premier ministre.

A cette ouverture, le régent se débarrassa de Dubois, en reprenant à M. de Torcy la surintendance de la poste et en la lui donnant.

Dubois prit toujours cette proie en attendant mieux. Du reste, au conflit du pouvoir et des amours-propres, les affaires languissaient; chacun réclamait près du régent; le régent réclamait près de Dubois, réclamation à laquelle Dubois répondait :

— Monseigneur, il est impossible que la machine

gouvernementale puisse fonctionner, si tous les ressorts ne sont pas dirigés par une même main. Les républiques mêmes n'existeraient pas trois mois, si toutes les volontés particulières ne se réunissaient pour former une volonté unique et agissante. Il faut donc que le point de réunion soit vous ou moi, ou plutôt vous et moi, attendu qu'étant votre créature, je n'aurai jamais que votre volonté. Nommez-moi donc premier ministre, ou votre régence tombera dans le mépris.

— Mais, répliquait le régent, ne te laissé-je pas tout pouvoir ?

— Non.

— Que te manque-t-il donc pour agir ?

— Un titre, monseigneur ; le titre fait l'autorité du ministre; s'il n'a le titre, on se moque de l'homme; a-t-il le titre, on lui obéit sans murmurer. Le titre est la consécration de la puissance. La puissance sans titre est une usurpation.

Mais, à toutes ces demandes poussées plus loin qu'il ne voulait, le duc d'Orléans finissait par répondre en lançant quelque épigramme faite contre le cardinal, ou en chantant quelque noël fait contre lui-même. Dubois résolut alors de faire dire par quelque autre au régent, ce que lui-même lui disait inutilement,

espérant que son éloge aurait plus d'influence sur le prince, fait par une bouche étrangère.

Il jeta les yeux sur son affidé Laffitteau, qu'il avait fait évêque de Sisteron, pour le récompenser de son travail, et qui venait d'arriver de Rome.

Laffitteau était un coquin fieffé, aussi mauvais prêtre que Dubois, ce qui n'était pas peu dire, effronté, libertin, scandaleux au suprême degré; mais de là venait la confiance que Dubois avait en lui; car, Dubois seul pouvant soutenir Laffitteau, il était évident que Laffitteau ferait tout ce qu'il pourrait pour grandir la fortune de Dubois.

Laffitteau allait être reçu en audience particulière du régent.

Dans cette audience, Laffitteau devait s'étendre sur la considération dont jouissait Dubois à Rome, et dire deux mots de l'amélioration qui se ferait dans les affaires de la France, si Dubois était premier ministre.

Mais, aux premières paroles que l'évêque de Sisteron hasarda sur cette matière, le régent l'interrompit.

— Eh! que diable veut donc le cardinal? s'écria-t-il. Il a toute l'autorité d'un premier ministre et n'est pas content; il en veut le titre, et qu'en fera-t-il?

— Monseigneur, il en jouira.

— Combien de temps? Chirac l'a visité, et m'a dit qu'il n'avait pas six mois à vivre.

— Est-ce bien vrai? demanda Laffitteau.

— Pardieu! et, si tu en doutes, je te le ferai dire par Chirac lui-même.

— Eh! monseigneur, cela étant, répondit Laffitteau, je vous conseille de le déclarer premier ministre à l'instant même.

— Comment cela?

— Sans doute; comprenez donc, monseigneur: nous approchons de la majorité du roi, n'est-ce pas?

— Oui.

— Vous conserverez, sans doute, la confiance du roi?

— Je l'espère.

— Elle est due à vos services, à vos talents supérieurs, je sais cela; mais enfin vous n'aurez plus d'au torité propre. Un grand prince comme vous êtes a toujours des ennemis et des jaloux; ils chercheront à vous aliéner le roi; ceux qui l'approchent de plus près ne vous sont pas les plus attachés: vous ne pouvez pas, à la fin de votre régence, vous faire nommer premier ministre, cela est sans exemple. Eh bien, faites

cet exemple dans un autre. Le cardinal Dubois sera premier ministre, comme l'ont été les cardinaux Richelieu et Mazarin; à sa mort, vous succéderez à un titre qui n'aura pas été établi pour vous, auquel le public sera accoutumé, que vous aurez l'air de prendre par modestie et par attachement pour le roi, et vous aurez en même temps toute la réalité de la puissance.

Le duc d'Orléans réfléchit, trouva bon le conseil du jésuite, et fit Dubois premier ministre.

Le soir, il y avait souper au Palais-Royal; on y parlait naturellement de la nomination de Dubois, et le duc d'Orléans, tout naturellement encore, défendait son ancien professeur en disant qu'on pouvait tout faire d'un homme doué d'une pareille capacité.

— Monseigneur, dit Nocé, vous en avez fait un secrétaire d'État; vous en avez fait un ambassadeur; vous en avez fait un archevêque; vous en avez fait un cardinal; vous en avez fait un premier ministre; mais je vous défie d'en faire un honnête homme!

Le lendemain, Nocé était exilé.

On l'a vu, et nous avons, d'ailleurs, eu le soin de le faire remarquer à nos lecteurs, depuis plus d'un an toute la politique intérieure du régent tendait à la concentration des pouvoirs et au bris des oppositions

publiques et privées. Les conseils faisaient de l'opposition, ils avaient été dissous. Le parlement faisait de l'opposition, il avait été exilé à Pontoise. M. d'Argenson faisait de l'opposition, il avait été disgracié. Nocé avait fait de l'opposition, il avait quitté Paris.

Restait le maréchal de Villeroy, qui faisait non-seulement de l'opposition, mais encore de l'insolence.

Dubois, avant de prendre contre lui des mesures violentes, tenta de le séduire.

Comme il avait fait pour le roi, comme il avait fait pour Madame, comme il avait fait pour les princes, Dubois essaya, vis-à-vis du maréchal, de l'humilité; mais le maréchal était si puissamment orgueilleux, que ce qui avait suffi aux premiers de l'État, ne lui suffit pas, à lui.

Plus le cardinal redoubla de soumission, plus le maréchal redoubla de hauteur.

Dubois s'adressa au cardinal de Bissy, ami du maréchal, et le pria, désirant rester en bonnes relations avec M. de Villeroy, d'être son médiateur près de lui.

Le cardinal de Bissy, qui avait vu son confrère le cardinal de Rohan entrer au conseil pour un bon office rendu à Dubois, ne demandait pas mieux que d'être agréable au cardinal, espérant entrer par la

même porte que M. de Rohan, il se chargea donc de la négociation.

M. de Bissy n'eut pas de peine à faire accroire au maréchal que l'admiration que lui témoignait Dubois était réelle.

Ce qui étonnait M. de Villeroy, dans ceux qui l'entouraient, c'était, non pas la présence, mais l'absence de cette admiration. Quant à l'humilité de Dubois, à l'avis du maréchal de Villeroy, c'était bien le moins qu'un si petit compagnon fût humble devant les grands seigneurs. Ces deux points furent donc acceptés sans conteste par le maréchal et le disposèrent, au reste, à bien accueillir le troisième, qui était un rapprochement.

Le maréchal déclara qu'il était prêt à sacrifier ses antipathies personnelles au bien de l'État, et permit à Bissy de porter des paroles de paix au premier ministre.

Bissy courut rendre compte à Dubois de sa mission, et revint à l'instant même, chargé par Dubois de demander à M. de Villeroy quel jour et à quelle heure il pourrait lui présenter ses respectueux hommages.

Soit que le maréchal ne voulût point recevoir Dubois chez lui, soit qu'il voulût être un galant homme jusqu'au bout, il fit répondre à Dubois de l'attendre,

Bissy fit entendre à Dubois qu'il ferait tout son possible pour lui amener le maréchal le lendemain, jour de réception des ambassadeurs.

Dubois, au comble de la joie, se ruina en promesses pour Bissy, dans le cas où Bissy lui rendrait un pareil service.

Bissy s'employa de son mieux pour réussir, et réussit en effet.

Le lendemain, au moment où Dubois donnait audience à l'ambassadeur de Russie, et où le salon qui précédait le cabinet était rempli de ministres étrangers et des personnages les plus importants de la diplomatie, on annonça M. le maréchal de Villeroy.

Il n'était pas d'habitude que les audiences fussent coupées par qui que ce fût. Cependant les laquais, qui avaient l'ordre, voulaient prévenir, à l'instant même, le premier ministre ; mais le maréchal s'y opposa et attendit au salon avec tout le monde.

En reconduisant l'ambassadeur de Russie, Dubois aperçut le maréchal; alors, oubliant le reste de la terre, il s'élança vers lui, se courbant comme devant une majesté, et l'entraînant respectueusement dans son cabinet.

Là, Dubois se confondit en remercîments sur l'honneur que lui faisait le maréchal.

Le maréchal le laissa se confondre, écoutant toutes ses protestations d'un air superbe, et répondant par de légers signes des lèvres, des yeux et de la tête. Après quoi, Dubois s'étant calmé, le maréchal, de ce ton doctoral qui lui était propre, lui donna quelques conseils, puis, se laissant entraîner par son éloquence, passa des conseils aux admonestations, et des admonestations aux reproches.

Dubois était comme le serpent, il voulait bien ramper, mais à la condition qu'on ne marcherait pas sur lui. Au premier contact de ce pied qui profitait de son humilité pour tenter de l'écraser, il se releva. Le cardinal de Bissy vit où tendaient les choses et voulut se mettre en travers; mais il était déjà trop tard, la colère avait déjà gagné le cœur du maréchal et lui montait au cerveau. Il frappait du pied, relevait la tête, piaffait enfin, comme dit Saint-Simon; Dubois, au contraire, pâlissait, se repliait en lui-même comme pour s'élancer. Au bout d'un instant, étourdi par le bruit de ses propres paroles, le maréchal ne se connaissait plus, il menaçait Dubois; enfin il s'emporta jusqu'à lui dire :

— Oui, monsieur, c'est comme cela, il faut que l'un de nous deux tombe, et, si vous voulez recevoir un dernier conseil de moi, faites-moi arrêter.

Le cardinal de Bissy vit l'œil de Dubois étinceler; il comprit que toute son influence personnelle était perdue s'il laissait aller les choses plus loin: il prit le maréchal par le bras, l'entraîna de force et le fit sortir.

Mais le maréchal n'était pas homme à faire une retraite paisible: tout en sortant, il continua de railler, d'injurier et de menacer Dubois. L'audience fut suspendue; et, furieux, essoufflé, bégayant de colère, Dubois se précipita chez le régent.

Dubois suivait le conseil du maréchal, il venait proposer au régent d'arrêter M. de Villeroy.

Le régent n'avait aucun motif de soutenir le maréchal, le maréchal était un de ses plus acharnés calomniateurs. A chaque indisposition du roi, on entendait siffler la voix du maréchal, et cette voix disait: « Poison ! »

Mais, comme il était de sang-froid, il pria Dubois de se calmer, lui dit que, pour ne pas le laisser écraser, lui, Dubois, sous les haines qui le menaçaient, et que l'arrestation d'un homme comme le maréchal ne ferait qu'enfler encore, il voulait prendre l'arrestation pour son compte, et que cette arrestation aurait lieu, ce qui ne pourrait tarder, à la première insulte que lui ferait le maréchal.

A tout hasard, on envoya chercher M. de Saint-Simon pour préparer, comme il le dit lui-même, la mécanique où prendre M. de Villeroy.

Le duc de Saint-Simon fut de l'avis du régent, et pensa qu'avec son insolence bien connue le maréchal ne tarderait pas à fournir l'occasion belle, pleine et entière à Son Altesse.

M. le duc, qui assistait à la conférence, fut de l'avis de M. de Saint-Simon; mais il proposa de ne pas s'en rapporter au hasard et de préparer le piége.

Ce piége, ce fut M. de Saint-Simon qui le trouva.

Au prochain conseil, M. le duc d'Orléans parlerait bas au roi, et, si le maréchal, comme c'était son habitude, venait fourrer son oreille entre eux deux, M. le duc d'Orléans emmènerait le roi dans son cabinet; alors, sans aucun doute, M. de Villeroy voudrait suivre le roi; le régent le lui défendrait, M. de Villeroy se porterait alors, probablement, à quelque extrémité dont profiterait Son Altesse.

Tout serait, en conséquence, préparé pour l'arrestation du maréchal.

Les choses se passèrent comme l'avait prévu M. de Saint-Simon : le maréchal voulut écouter ce que le régent disait au roi, le maréchal voulut suivre le roi dans le cabinet du régent; alors, le régent dit positi-

vement au maréchal qu'il avait quelque chose de particulier à dire au roi et qu'il devait lui parler seul; ce à quoi le maréchal, prêtant de plus en plus le flanc, répondit que Sa Majesté ne pouvait pas et ne devait pas avoir de secrets pour son gouverneur; mais à cette observation le régent se retourna.

— Monsieur le maréchal, lui dit-il, vous vous oubliez, vous ne sentez pas la force de vos termes, et il n'y a que la présence du roi qui m'empêche de vous traiter comme vous le méritez.

Et, sur ces paroles, Son Altesse fit une profonde révérence au roi, et sortit.

Le maréchal courut après le régent pour s'excuser; mais celui-ci, d'un geste, lui fit comprendre qu'il n'accepterait aucune excuse.

La journée se passa pour le maréchal à se rengorger, disant qu'il avait fait son devoir, et rien que son devoir, mais que cependant, comme la conscience de son droit l'avait peut-être entraîné un peu loin, il se présenterait le lendemain chez le régent pour s'en expliquer avec lui.

Le lendemain, en effet, avec cette superbe épée qui ne l'abandonnait jamais, le maréchal traversa la cour et se présenta chez le duc : comme d'habitude, la foule s'ouvrit à son passage, et, comme il ne vit rien de

changé aux honneurs qu'on lui rendait, il demanda tout haut :

— Où est M. le duc d'Orléans?

— Il travaille, monsieur le maréchal, répondit l'huissier de service.

— Il faut que je le voie, dit le duc; qu'on m'annonce.

Et au même instant M. de Villeroy s'avança vers la porte, ne doutant pas qu'elle ne s'ouvrît devant lui.

Elle s'ouvrit en effet; mais ce fut la Fare, capitaine des gardes de M. le régent, qui en sortit, et qui, s'avançant vers le maréchal, lui demanda son épée.

En même temps, Le Blanc lui présenta l'ordre d'arrestation signé du roi, tandis que le comte d'Artagnan, capitaine des mousquetaires gris, faisait avancer une chaise toute préparée dans un coin.

En un tour de main, le maréchal fut poussé dans la chaise, et la chaise, refermée sur lui, emportée par une fenêtre qui s'ouvrait en porte sur le jardin.

Au bas de l'escalier de l'orangerie, un carrosse, entouré de vingt mousquetaires, attendait le maréchal pour le conduire à Villeroy, lieu de son exil.

Villeroy était à une dizaine de lieues de Versailles.

Restait le roi à instruire de l'exécution. Le roi, comme tous les enfants gâtés, aimait tous ceux qui le

louaient : or, nul ne le louait plus que M. de Villeroy. Le roi aimait donc fort le maréchal.

Aussi, à la première nouvelle de son absence, sans vouloir entendre aucune des raisons qui avaient motivé cette arrestation, le roi se prit à pleurer : le régent essaya de le consoler ; mais, à tout ce qu'il put dire, le roi ne répondit point; ce que voyant le régent, il salua le jeune prince et se retira.

Le roi fut triste tout le reste du jour; mais, le lendemain, ce fut bien autre chose, lorsqu'il ne vit point paraître l'évêque de Fréjus, et qu'ayant demandé où il était, on lui répondit qu'il n'était plus à Versailles, et qu'on ne savait où il était.

En même temps, le bruit se répandit qu'il s'était fait, entre le maréchal et l'évêque, un pacte par lequel chacun s'était engagé, si l'autre était exilé, à s'exiler volontairement en même temps que lui.

Villeroy avait si bien convaincu le roi qu'il n'était entouré que d'ennemis et que d'empoisonneurs, qu'il ne devait la vie qu'aux soins assidus de son gouverneur et de son précepteur, que, se voyant séparé de l'un et de l'autre en même temps, il entra dans un véritable désespoir.

Le régent n'avait point prévu le coup et était dans le plus mortel embarras. Dubois s'était imaginé, sans

raison aucune, que l'évêque était à la Trappe; et, sur ce simple soupçon, on allait y envoyer un courrier, lorsqu'on apprit que M. de Fréjus s'était tout simplement retiré à Bâville, chez le président de Lamoignon.

Dès que le régent sut à quoi s'en tenir sur la retraite de M. de Fréjus, il courut dire au roi que son précepteur serait de retour dans la journée ; ce qui consola un peu le jeune prince. Le courrier, déjà en selle pour aller à la Trappe, partit pour Bâville, et, comme l'avait promis le régent au roi, le précepteur revint dans la journée.

M. de Fréjus était quitte de son serment. Il s'était, en effet, exilé volontairement le même jour que M. de Villeroy. Ce n'était pas sa faute si le roi lui avait ordonné de revenir ; or, comme le premier devoir d'un sujet est d'obéir, M. de Fréjus avait obéi.

A partir de ce moment, le régent comprit que l'évêque était une puissance. Il lui expliqua longuement le motif qui l'avait fait se porter à cette extrémité vis-à-vis de M. de Villeroy, et finit par la lui faire approuver. Au fond, M. de Fréjus était enchanté d'être débarrassé d'un homme dont plus d'une fois, lui, avait eu aussi à supporter la jactance et l'orgueil.

Il en résulta que lui-même présenta et recommanda

au roi le duc de Charost, à qui le régent avait donné la place du maréchal.

Quant à ce dernier, comme on trouvait la terre de Villeroy trop près de Versailles, on l'envoya prisonnier à Lyon.

Dubois se trouva donc non-seulement premier ministre, mais encore débarrassé de ses deux ennemis les plus à craindre, Nocé et Villeroy.

L'Académie profita de la circonstance pour nommer Dubois académicien.

Pendant ce temps, un des hommes qui avaient fait le plus de mal à la France sous le règne précédent, mourait à Windsor. Nous voulons parler de Jean Churchill, duc de Marlborough. Une chanson nous vengea de lui, et, d'un nom terrible, fit un nom ridicule.

L'époque fixée pour le sacre arrivée, le 25 octobre la cérémonie eut lieu.

Les six pairs de France laïques y furent représentés par six princes du sang, ce qui n'avait jamais eu lieu: le duc d'Orléans représenta le duc de Bourgogne, le duc de Chartres y tint la place du duc de Normandie, le duc de Bourbon celle du duc d'Aquitaine, le comte de Charolais celle du comte de Toulouse, le comte de Clermont celle du comte de Flandre, et le prince de Conti celle du comte de Champagne.

Le maréchal de Villars représenta le connétable de France, et le prince de Rohan le grand maître de la maison du roi.

Lorsqu'on mit la couronne sur la tête du roi, au lieu de la garder, il l'ôta et la posa sur l'autel. On lui dit que ce n'était point dans le cérémonial du sacre; mais le prince répondit qu'il aimait mieux manquer au cérémonial et faire hommage de sa couronne à celui qui la lui avait donnée.

A son retour de Reims, le roi séjourna quelque temps à Villers-Cotterets, où le duc d'Orléans lui donna des fêtes magnifiques; puis, de là, il fit étape à Chantilly chez M. le duc de Bourbon, qui dépensa un million pour le recevoir.

Aussi, voyant ce luxe, Canillac disait-il :

— On voit bien que le fleuve Mississipi a passé par là.

Ce fut pendant son séjour à Villers-Cotterets et à Chantilly que le roi prit pour la première fois le plaisir de la chasse, plaisir qui devint chez lui une passion.

A son retour à Paris, M. le duc d'Orléans fit partir pour l'Espagne, accompagnée de madame la duchesse de Duras et du chevalier d'Orléans, mademoiselle de Beaujolais, sa fille, dont le contrat de mariage, avec

l'infant don Carlos, avait été signé le 26 novembre.

Ce mariage n'eut pas son exécution.

Huit jours après la signature de ce contrat, mourut la princesse palatine, mère du régent.

Les spectacles furent fermés pendant huit jours, le deuil fut de quatre mois.

Peu d'accidents de cette importance s'accomplissaient sans excercer la verve des faiseurs d'épigrammes.

On proposa cette épitaphe pour la défunte :

Ci-git l'Oisiveté.

Un vieux proverbe dit, on se le rappelle, que l'Oisiveté est la mère de tous les vices.

Ce fut, avec le fameux tremblement de terre de Portugal, qui inspira une tragédie à maître André, le dernier événement de l'année 1722.

XIV

Majorité du roi. — Madame de Prie. — Madame de Pléneuf. — M. de Prie ambassadeur à Turin. — Retour. — Disgrâce de Le Blanc et de M. de Belle-Isle. — Maladie de Dubois. — Sa mort. — Mort du régent. — Conclusion.

L'année 1723 s'ouvrit, en quelque sorte, par la majorité du roi. Le 16 février, Louis XV entra dans sa quatorzième année.

Le matin même de ce jour, le duc d'Orléans se trouva à son lever, lui rendit ses respects, et lui demanda ses ordres pour le gouvernement de l'État.

Le 22 février suivant, le roi tint un lit de justice où il déclara sa majorité et annonça que, selon les lois de l'État, il voulait désormais prendre le gouvernement de la France; puis, se retournant vers le duc d'Orléans, Sa Majesté le remercia des soins qu'il avait donnés aux affaires du royaume, le pria de les continuer, et confirma le cardinal Dubois dans ses fonctions de premier ministre.

Trois ducs et pairs furent faits dans cette séance: Biron, Lévis et la Vallière.

Il y avait, de la part du duc d'Orléans, un grand fait de justice dans cette restitution aux Biron de leur duché-pairie. Cette duché-pairie avait été enlevée à Charles de Biron, coupable de lèse-majesté. Elle était rendue à son descendant innocent; on avait fait à ce sujet quelques observations au duc, mais il avait répondu :

— Il est juste qu'une famille qui s'est perdue par des fautes puisse se relever par des services.

C'est à ce temps qu'il faut rattacher la disgrâce de Le Blanc et du comte de Belle-Isle, qui signala les commencements de l'influence de madame de Prie.

Madame de Prie était la fille de Bertelot de Pléneuf, riche financier, l'un des premiers commis du chancelier Voisin; il avait fait une fortune immense, et tenait une maison excellente, dont sa femme faisait les honneurs avec beaucoup de grâce et d'esprit. Parmi ses enfants, madame de Pléneuf avait choisi, pour en faire l'objet de ses plus tendres affections, la petite Agnès, qui devait être plus tard madame de Prie; mais, au fur et à mesure que l'enfant grandissait et se faisait jeune fille, au fur et à mesure qu'elle plaisait aux autres enfin, elle commençait à déplaire à sa mère; au bout d'un certain temps, ce profond amour de la mère était devenu une bonne et franche haine,

de rivale à rivale. On résolut donc de marier au plus vite mademoiselle de Pléneuf afin de ramener, par son absence, la bonne harmonie que sa présence chassait de la maison du pauvre traitant.

Plusieurs partis se présentèrent, et, entre autres, le marquis de Prie.

Le marquis de Prie, issu d'excellente famille, était parrain du roi, et tenait à madame de Ventadour; il est vrai qu'il n'avait pas de fortune, et que la paix avait arrêté sa carrière comme officier; mais, de la fortune, Pléneuf en avait; mais, au lieu de continuer la carrière de l'armée, le marquis de Prie pouvait se jeter dans les ambassades. L'affaire fut conclue, le mariage eut lieu. Madame de Prie fut présentée au roi, elle déploya toutes les séductions de son esprit; ces séductions étaient grandes quand elle voulait; M. de Prie fut nommé à l'ambassade de Turin.

Là, madame de Prie vit le grand monde, et y prit ces grandes manières qui ont fait d'elle une des femmes les plus dangereuses, mais, en même temps, les plus distinguées de l'époque dans laquelle nous venons d'entrer.

En 1719, madame de Prie était revenue à Paris. C'était alors une femme complète, une créature enivrante; elle avait une figure charmante, plus de grâce

encore que de beauté, un esprit vif et délié, du génie, de l'ambition, de l'étourderie; avec cela, une grande présence d'esprit, et l'extérieur le plus décent du monde.

M. le duc la vit et en devint amoureux; madame de Prie comprit l'importance de la conquête et ne le fit pas languir. Leur liaison s'établit mystérieusement d'abord; ils eurent une petite maison rue Sainte-Appoline, un carrosse gris de bonne fortune, boudoir au dedans, fiacre au dehors. M. de Bourbon fut jaloux, comme il convient à un amoureux dans la lune de miel, et M. d'Alincourt, fils du maréchal de Villeroy, qui tenait la place avant le prince, fut renvoyé

Les femmes du génie de madame de Prie ne font rien pour rien; la marquise avait à se plaindre, ou croyait avoir à se plaindre de Le Blanc et du comte de Belle-Isle, petit-fils de Fouquet : elle saisit, pour perdre Le Blanc, l'occasion de la banqueroute de la Jonchère, trésorier de l'extraordinaire de la guerre, qui fut mis à la Bastille; et, comme de la Jonchère était une créature de Le Blanc, elle accusa Le Blanc d'avoir puisé dans sa caisse et d'avoir ainsi déterminé la banqueroute. M. le duc, poussé par madame de Prie, s'adressa au duc d'Orléans, demandant que l'on fît justice de cette concussion. Le duc d'Orléans renvoya à

Dubois. Dubois n'avait aucun motif de soutenir Le Blanc, qui n'était pas un homme à lui ; il avait des engagements avec M. de Breteuil, lequel avait si adroitement déchiré cette feuille des registres paroissiaux qui, en disparaissant, avait fait l'abbé célibataire : Le Blanc et M. de Belle-Isle furent envoyés à la Bastille, où la chambre de l'Arsenal eut l'ordre d'instruire son procès, et le département de la guerre fut donné à Breteuil.

Cette affaire terminée à la satisfaction de madame de Prie et de M. le duc, le cardinal Dubois s'occupa de présider l'assemblée du clergé, qui ne s'était pas réunie depuis 1715.

Ce fut le dernier honneur qui couronna cette vie étrange : la prédiction de Chirac, qui ne donnait pas au premier ministre six mois d'existence, était sur le point de s'accomplir.

Depuis quelques jours, on se doutait que Dubois était souffrant. Il avait fait transporter la cour de Versailles à Meudon, sous prétexte de procurer au roi le plaisir d'un nouveau séjour, mais, en réalité, pour diminuer de moitié le chemin qu'il avait à faire ; attaqué depuis longtemps d'un ulcère à la vessie, il ne pouvait plus supporter le mouvement du carrosse, et même à peine celui de la chaise.

Le samedi 7 août, il se trouva si mal, que les médecins lui déclarèrent qu'il lui fallait subir une opération très-grave et très-douloureuse, mais tellement urgente, que, si on ne la lui faisait, il était probable qu'il serait mort avant trois jours; ils l'invitaient, en conséquence, à se faire transporter à Versailles, pour que cette opération fût faite le plus vite possible.

A cette nouvelle, le ministre entra en fureur et envoya promener très-loin les médecins et les chirurgiens; l'opération se fit néanmoins; mais, le lendemain à cinq heures, — vingt-quatre heures, minute pour minute, après l'opération faite, — Dubois mourut, tempêtant et jurant [1].

Il était temps que Dubois mourût : il avait fait son œuvre, pesait à tout le monde et surtout au régent. Le jour de l'opération, l'air, extrêmement chaud, tourna à l'orage. En effet, au bout de quelques instants, le tonnerre éclata.

— Allons, allons, dit le régent en se frottant les mains, voilà, je l'espère, un temps qui fera partir mon drôle!

Le soir même de la mort, il écrivit à Nocé, exilé du fait de Dubois :

1. Voir la note J, à la fin du volume.

« Morte la bête, mort le venin. Je t'attends ce soir au Palais-Royal. »

Ce fut l'oraison funèbre du premier ministre.

Cependant, le duc d'Orléans ne devait pas survivre longtemps à celui dont il venait de prendre si légèrement congé. A lui aussi sa tâche était accomplie.

La mort de Dubois, qui devait lui être un enseignement, ne lui fut qu'une occasion de se livrer avec plus de facilité à des plaisirs qui lui étaient devenus indispensables. Cependant la mort lui envoyait, en quelque sorte, tous les avertissements qu'il était en son pouvoir de lui donner : il avait la tête basse, le visage pourpre, l'air hébété. Chirac l'admonestait tous les jours, et, tous les jours, le duc d'Orléans lui répondait :

— Mon cher Chirac, ne meurt pas d'apoplexie qui veut. Courte et bonne !

Tous les jours, Chirac venait chez le prince pour le saigner, et, tous les jours, le prince remettait la saignée au lendemain.

Enfin, le jeudi matin 2 décembre, il l'en pressa si vivement, que le prince, pour se débarrasser de lui, prit heure au lundi suivant.

Ce même jour, il avait travaillé chez le roi. En rentrant dans son cabinet, où son portefeuille était tout

préparé, il trouva madame de Phalaris qui l'attendait à la porte.

Cette vue parut lui faire plaisir.

— Entrez donc, lui dit-il. J'ai la tête lourde, vous m'amuserez avec vos contes.

Tous deux entrèrent et s'assirent côte à côte près du feu et dans deux fauteuils.

Tout à coup, madame de Phalaris, qui avait commencé une histoire, sentit que le duc se renversait sur elle avec la lourdeur d'un homme qui s'évanouit. Elle le releva. Le duc était sans connaissance, ou plutôt il était mort.

Mort douce, comme il l'avait toujours désirée; mort pareille à sa vie, et qui le frappa dans les bras du sommeil.

Une gazette étrangère annonça que le duc d'Orléans était mort assisté de son confesseur ordinaire.

Le duc d'Orléans était âgé de quarante-neuf ans trois mois et vingt-neuf jours [1].

Jetons un coup d'œil en arrière, et disons un mot sur les événements compris dans la période qui vient de s'écouler, et sur les hommes qui y ont joué un rôle.

1. Voir la note K, à la fin du volume.

La société avait déjà subi une grande transformation depuis la fin du règne de Louis XIV, et cette transformation avait commencé à se faire sentir au commencement du siècle.

Les événements, plus forts que les hommes, avaient brisé la puissance politique aux mains du vieux roi. Les hommes, plus forts que la volonté royale, avaient échappé à la pression de cette volonté.

Charlemagne, à son lit de mort, pleura sur la future invasion des barbares qui venaient détruire l'œuvre de toute sa vie. Louis XIV dut pleurer sur la transformation d'une société qui allait anéantir l'œuvre de tout son règne.

Le but politique de Louis XIV avait été le pouvoir unique, l'autorité royale; il avait voulu dire et il avait dit : *L'État, c'est moi.*

Il eût pu dire la même chose de la société. Un instant, *la société, ce fut lui.*

Mais, de même que les rois se lassèrent de subir sa tutelle, de même la société se lassa de suivre son exemple.

Les rois échappèrent à son influence, par ses défaites.

La société échappa à sa tyrannie, par sa mort.

Pendant les dernières années de son règne, toute

une génération grandissait, qui, se séparant des mœurs du XVIIe siècle, allait inaugurer les mœurs du XVIIIe. Cette génération, Richelieu fut son héros; le duc d'Orléans, son apôtre; Louis XV, son roi; Nocé, Canillac, Brancas, Fargy, Ravannes, ses modèles.

Le XVIIe siècle est la construction laborieuse de l'autorité politique et religieuse. Henri IV y use son esprit; Richelieu, son génie; Louis XIV, sa volonté.

Le XVIIIe siècle, c'est la démolition de ce principe, c'est la chute du trône, c'est la profanation de l'autel.

Au XVIIe siècle, Corneille, Racine, Molière, Montesquieu, Bossuet, Fénelon, Fouquet, Louvois, Colbert.

Au XVIIIe siècle, Voltaire, Rousseau, Grimm, d'Alembert, Beaumarchais, Crébillon fils, le marquis de Sade, Law, Maurepas et Calonne.

Et remarquez que ce fatal XVIIIe siècle n'est pas un accident au milieu de la série des âges; il est selon les dessins de Dieu, il est préparé par la révocation de l'édit de Nantes, par l'ouverture des écoles de Genève, de Hollande, d'Angleterre, par Newton comme par madame la marquise de Maintenon, par Leibnitz comme par le père Le Tellier.

Qu'est-ce que cet antagonisme du roi contre le duc d'Orléans, cette haine que l'oncle porte au neveu et que le neveu porte à l'oncle? C'est la lutte du génie

du passé contre l'esprit de l'avenir. Pourquoi, de toute cette postérité de Louis XIV, ne reste-t-il que Louis XV? C'est qu'à cette société qui se corrompt, il faut un roi corrompu, afin que roi et société tombent dans le même abîme, et que tout se ravive et se renouvelle à la fois. C'est l'histoire de toutes les vieilles monarchies.

Aussi, voyez comme Philippe d'Orléans prépare bien Louis XV; dites, Richelieu a-t-il mieux préparé Louis XIV? — Non. — Le duc d'Orléans est spirituel, athée, blasphémateur, débauché; il ne croit à aucun sentiment humain, il ne respecte aucun lien de famille; mais il a mission de conserver Louis XV, de le faire traverser sain et sauf toutes les maladies de l'enfance, toutes les phases d'une mauvaise santé; Dieu, dans ses secrets immuables, a besoin de Louis XV, c'est le dissolvant à l'aide duquel il va ôter l'âme à cette société qu'il veut détruire; aussi met-il au cœur du duc d'Orléans cette sublime probité de l'homme qui répond de l'enfant, et, quand la santé de cet enfant s'est raffermie, quand, aidé par le ministre que la Providence a fait pour lui, complaisant à la fois de son génie et de ses débauches, quand de l'enfant il a fait un jeune homme, et du jeune homme un roi, il meurt comme s'il n'eût attendu que

ce moment pour mourir. Il meurt comme il a vécu, sans avoir le temps de se repentir de toutes ses fautes dont quelques-unes sont presque des crimes, tant il est sûr qu'une seule parole suffira pour désarmer le Seigneur et qu'il n'aura qu'à dire à Dieu :

« Tu m'avais donné le dauphin, je t'ai rendu Louis XV. »

Et, alors, tout lui sera pardonné.

Aussi le duc d'Orléans, malgré tous ses vices, est-il un grand et noble cœur, et l'histoire, oubliant les désordres du père, les orgies du prince, les faiblesses de l'homme, le représentera-t-elle veillant la main étendue sur le berceau de celui qu'on l'accusait de vouloir empoisonner.

Et, maintenant, voyons ce que va devenir cet enfant que la voix du peuple a déjà proclamé *le Bien-Aimé*[1].

1. Voyez *Louis XV et sa Cour*, 2 vol.

NOTES

NOTE A

Nous extrayons de la correspondance de Madame quelques passages dans lesquels cette princesse peint, avec sa tudesque franchise, la corruption des mœurs à l'époque de la Régence.

« 22 octobre 1717.

» Mon fils n'est ni joli ni laid, mais il n'a pas du tout les manières propres à se faire aimer; il est incapable de ressentir une passion, et d'avoir longtemps de l'attachement pour la même personne... Il est fort indiscret et raconte tout ce qui lui est arrivé; je lui ai dit cent fois que je ne puis assez m'étonner de ce que les femmes lui courent follement après; elles devraient plutôt le fuir. Il se met à rire et me dit : « Vous ne connaissez pas les femmes « débauchées d'à présent. Dire qu'on couche avec elles, « c'est leur faire plaisir. »

« 18 novembre.

» Toute la jeunesse de l'un et de l'autre sexe mène en France une vie des plus répréhensibles. Plus elle est déréglée, mieux cela vaut. C'est peut-être fort gentil; mais

j'avoue que je ne puis le trouver tel. Ils ne suivent pas mon exemple d'avoir des heures réglées, et je suis très-décidée à ne pas prendre pour modèle leur conduite, qui me semble celle des cochons et des truies. »

« 19 décembre.

» Il est bien vrai que les maîtresses de mon fils, si elles l'aimaient véritablement, se préoccuperaient de sa vie et de sa santé ; mais je vois bien, ma chère Louise, que vous ne connaissez pas les Françaises ; rien ne les dirige, si ce n'est l'intérêt et le goût de la débauche ; ces maîtresses ne voient que leur plaisir et l'argent ; de l'individu, elles ne donneraient pas un cheveu. Cela m'inspire un dégoût complet, et, si j'étais à la place de mon fils, je ne trouverais rien de séduisant dans de pareilles liaisons ; mais il y est accoutumé ; tout, de la part de ces femmes, lui est égal, pourvu qu'elles le divertissent. Il y a aussi une chose que je ne puis comprendre : il n'est nullement jaloux ; il souffre que ses propres serviteurs soient en rapport avec ses maîtresses. Cela me semble affreux et prouve bien qu'il n'a pour elles aucun amour. Il est tellement habitué à boire et à manger avec elles, et à mener cette vie crapuleuse, qu'il ne peut plus s'en arracher. »

« 23 décembre.

» Les femmes boivent ici encore plus que les hommes, et, ceci entre nous, mon fils a une maudite maîtresse qui boit comme un trou, et qui lui est infidèle ; mais, comme elle ne lui demande pas un cheveu, il n'en est pas jaloux.

Je suis fort tracassée dans la crainte que, de tout ce commerce, il ne gagne quelque chose de pire. Dieu l'en préserve! Il passe toutes les nuits dans cette maudite société, et reste à table jusqu'à trois ou quatre heures du matin; c'est assurément fort mauvais pour sa santé. »

« 13 février 1718.

» Nous espérons que, vendredi prochain, ma fille et son mari seront arrivés ici. Je m'en réjouis fort; mais Dieu veuille que tout cela se passe sans malencontre ! Je crains la mauvaise compagnie que ma fille sera forcée de voir, et qui fera son possible pour la gâter... Si j'entreprenais de la diriger à cet égard, je passerais pour un trouble-fête, pour une personne de mauvaise humeur, et on ne m'en aurait nulle reconnaissance. C'est ainsi qu'on ne peut jamais éprouver une satisfaction entière et exempte d'inquiétudes. Les débauches de la maison de Condé sont par trop affreuses et publiques. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'ils ont pour grand'mère la femme la plus vertueuse et la plus estimable qu'il y ait dans la chrétienté; les médisants les plus acharnés n'ont pas trouvé à mordre sur le compte de madame la Princesse; mais tous ses rejetons, mariés ou non, ont la plus terrible réputation du monde. On rougit d'entendre ce qu'on en raconte, et ce qu'en disent les chansons ! »

« 13 mars.

» Ce que l'on voit et ce que l'on entend chaque jour ici, et au sujet des personnages les plus éminents, ne peut se décrire. Du temps de ma fille, ce n'était pas l'usage; aussi

s'est-elle trouvée dans un étonnement qui la mettait tout hors d'elle-même, et qui, plus d'une fois, m'a fait rire. Elle ne peut s'habituer à voir, en plein opéra, les dames qui portent les plus grands noms, traiter les hommes avec une familiarité qui indique tout autre chose que la haine. Elle me dit : « Madame! madame! » Je lui réponds : « Que voulez-vous, ma fille, que j'y fasse? Ce sont les » manières du temps. — Mais ces manières sont fort vi- » laines! » réplique-t-elle avec raison. En Allemagne, on a la manie d'imiter la France; et, lorsqu'on saura commen vivent les princesses, tout sera gâté et corrompu. »

« 14 septembre 1719.

« Il est déplorable que la débauche se soit développée comme elle l'a fait; autrefois, on n'entendait pas parler d'histoires aussi horribles qu'à présent. J'ai appris la vie scandaleuse du margrave de Dourlach; c'est vraiment trop fort! je crains que ce seigneur ne soit tout à fait devenu fou; on n'a rien vu de plus insensé, et je n'ai jamais rien appris de pareil, si ce n'est d'un peintre, à Paris, qui s'appelait Santerre; il n'avait point de valets; mais il se faisait servir par des jeunes filles qui l'habillaient et le déshabillaient. »

« 1er octobre.

» Mon fils n'est que trop bon! Le petit duc de Richelieu lui ayant affirmé que son intention avait été de tout lui révéler, il l'a cru et l'a fait relâcher. Il est vrai que la maîtresse du duc, mademoiselle de Charolais, ne laissait pas, à cet égard, une minute de repos à son père. C'est

cependant une chose horrible qu'une princesse du sang déclare, à la face de tout le monde, qu'elle est amoureuse comme une chatte, et que cette passion est pour un drôle qui est d'un rang si au-dessous du sien, qu'elle ne peut l'épouser, et qui, de plus, lui est infidèle; car il a une demi-douzaine d'autres maîtresses. Quand on lui expose cela, elle répond : « Bon ! il n'a des maîtresses que pour » me les sacrifier, et pour me conter tout ce qui se passe » entre eux. » C'est vraiment uue chose affreuse ! »

« 29 novembre.

» Il n'est plus question d'autre chose que de la banque de M. Law. Une dame qui n'avait pu arriver jusqu'à lui s'est servie d'un moyen fort singulier pour réussir à lui parler : elle a donné ordre à son cocher de verser devant la porte de M. Law, lequel est accouru aux cris que l'on poussait, en s'imaginant que la dame avait le cou ou la jambe cassée ; mais elle s'empressa de lui dire que c'était un stratagème qu'elle avait inventé... Ce qu'ont fait six autres dames de qualité est vraiment scandaleux. Elles avaient saisi M. Law au moment où il était dans son appartement, et, comme il les suppliait de le laisser aller, et qu'elles s'y refusaient opiniâtrément, il leur dit enfin : « Mesdames, je vous demande mille pardons, mais, si » vous ne me laissez pas aller, il faut que je crève; car » j'ai un tel besoin de pisser, qu'il m'est impossible d'y » tenir davantage ! » Elles lui répondirent : « Eh bien, » monsieur, pissez, pourvu que vous nous écoutiez ! » Il le fit tandis qu'elles restaient autour de lui... Vous voyez ainsi à quel point la cupidité est venue en France. »

« 27 septembre 1720.

» La vie déréglée et folle à Paris devient, chaque jour, plus détestable et plus horrible : toutes les fois qu'il tonne, j'ai peur pour cette ville. Trois femmes de qualité ont fait des choses vraiment affreuses. Elles ont suivi à Paris l'ambassadeur turc, elles ont attiré à elles son fils, l'ont bel et bien enivré, et ont passé deux jours avec ce drôle a grande barbe, dans le labyrinthe (de Versailles). A présent qu'elles s'y sont habituées, je crois qu'aucun capucin ne sera en sûreté auprès de ces dames ; cela fera une belle réputation, à Constantinople, aux chrétiennes et aux dames de qualité ! Le jeune Turc a dit à madame de Polignac, une de ces trois dames (il a parfaitement appris le français) : « Madame, votre réputation est venue jus-» qu'à Constantinople, et je vois bien qu'on nous a dit la » vérité. » L'ambassadeur a été extrêmement tracassé de tout ceci, et il a dit à son fils qu'il fallait tenir la chose secrète ; car, si l'on savait à Constantinople qu'il s'était enivré, et qu'il avait eu affaire à des chrétiennes, on lui ferait tomber la tête. N'est-ce pas une chose horrible ? Il est fort à craindre pour ce jeune homme qu'il ne sorte pas de France en bonne santé ; car la Polignac a infecté presque tous les jeunes gens de qualité. Je ne comprends pas comment ses parents et ceux de son mari ne s'occupent pas d'arrêter une conduite aussi désordonnée. Mais toute honte est bannie de ce pays-ci ; on ne sait plus en France ce que c'est qu'une vie régulière, et tout va à la débandade ! »

« 28 décembre.

» Mon fils m'a montré une lettre que madame du Maine avait écrite au cardinal de Polignac, et qui fut saisie dans ses papiers... Dans cette lettre, il y a ceci : « Nous allons » demain à la campagne; je rangerai les appartements de » façon que votre chambre sera près de la mienne. Tâchez » de faire aussi bien que la dernière fois, et nous nous en » donnerons à cœur joie ! »

« 16 avril 1722.

» Les jeunes gens, à l'époque où nous sommes, n'ont que deux objets en vue, la débauche et l'intérêt. La préoccupation qu'ils ont toujours de se procurer de l'argent, n'importe par quel moyen, les rend pensifs et désagréables. Pour être aimable, il faut avoir l'esprit débarrassé de soucis, et il faut avoir la volonté de se livrer à l'amusement dans d'honnêtes compagnies; mais ce sont des choses dont on est bien éloigné aujourd'hui ! »

« 6 août

» Il y a quatre ans que le petit-fils du duc de Villeroy, le duc de Rais, a épousé la fille du duc de Luxembourg, qui s'est si fort plongée dans la débauche, que, pour plaire au duc de Richelieu, elle a soupé nue avec lui et ses bons amis. Il y a quelques mois, elle s'est mise avec ce coquin de Riom, qui a l'air d'un esprit malin; mais elle ne s'est pas contentée de lui; elle a pris aussi son beau-frère, le chevalier d'Aidie. Comme Riom lui en faisait des reproches,

elle lui a demandé s'il s'était figuré qu'elle dût se contenter de lui avec le tempérament qu'elle avait; et elle ajouta qu'il devait lui avoir de la reconnaissance si elle l'épargnait, et en prenait d'autres que lui, car elle ne pouvait s'endormir si elle n'avait été caressée huit fois. N'est-ce pas là une belle personne! L'envie lui prit ensuite de se remettre avec le duc de Richelieu; mais celui-ci, persistant dans sa ferme résolution d'avoir toutes les jeunes dames, a déclaré à son amie que, si elle voulait renouer avec lui, il fallait d'abord qu'elle lui livrât sa belle-sœur, la marquise de Dalincourt. Elle s'y est engagée, et, vendredi dernier, la duchesse de Rais mena avec elle la marquise se promener dans les jardins. Lorsqu'on fut dans le petit bois, Riom survint avec Richelieu. La duchesse voulut se saisir des mains de sa belle-sœur; mais celle-ci poussa des cris si effroyables et résista tellement, que des promeneurs vinrent à son secours. Elle courut aussitôt trouver sa mère, la maréchale de Boufflers et lui porta plainte. La maréchale la mena dans la nuit chez le maréchal de Villeroy, qui, de grand matin, fit mettre la duchesse de Rais dans un carrosse; elle a été conduite à Paris, et, de là, on doit la mener dans un couvent de province. »

NOTE B

CHANSON SUR LE TEMPS PRÉSENT

Philippe, prince de renom,
Disciple d'Épicure,
Grand imitateur de Néron,
Toi qui sais la peinture,
Reconnais-toi dans ce portrait
Qui te sera fidèle.

Celui qui te fait trait pour trait
  Est un second Apelle.

Parabert fait tous tes plaisirs,
  Personne n'en ignore;
Sabran contente tes désirs;
  Ce n'est pas tout encore.
Ton Sénèque est le d'Aguesseau
  Et Law est ton Narcisse.
Malgré son triomphe nouveau,
  Il faudra qu'il périsse!

Britannicus n'a pour appui
  Que le céleste empire;
Le Parlement étant pour lui,
  Tu veux qu'il se retire.
Tu as pillé tous ses trésors
  Et n'en donne à personne;
Tu veux te servir de son or
  Pour ravir sa couronne.

Ne crains-tu point le châtiment
  De Néron, ton modèle?
Crois-moi, change de sentiment;
  Quitte ceux de Cromwell;
Rends au public tous ses effets,
  Au peuple sa finance;
Nous oublirons tous tes forfaits
  Et d'Espagne et de France.

Je ne trouve point étonnant
  Que l'on fasse un ministre
Et même un prélat important
  D'un maquereau, d'un cuistre.

Rien ne me surprend en cela,
Car un chacun sait comme
De son cheval Caligula
Fit un consul de Rome.

C'est ainsi que notre régent
Assure sa mémoire,
Et que maint projet éclatant
A tracé son histoire.
Néron, qu'on croyait sans égal,
A trouvé sa copie,
Si conforme à l'original,
Que pour elle on l'oublie!

NOTE C

Le régent donnait aux affaires la matinée, plus ou moins longue, suivant l'heure où il s'était couché. Il y avait un jour fixe destiné aux ministres étrangers; les autres jours se partageaient entre les chefs des conseils. Vers les trois heures, il prenait du chocolat, et tout le monde entrait, comme on fait aujourd'hui au lever du roi. Après une conversation générale d'une demi-heure, il travaillait encore avec quelqu'un ou tenait conseil de régence. Avant ou après ce conseil ou ce travail, il allait voir le roi, à qui il témoignait toujours plus de respect que qui que ce fût, et l'enfant le remarquait très-bien.

Entre cinq et six heures, toutes affaires cessaient; il allait voir Madame, soit dans ses appartements l'hiver, soit à Saint-Cloud dans la belle saison, et lui a toujours marqué beaucoup de respect. Il était rare qu'il passât un jour sans aller au Luxembourg voir la duchesse de Berry.

Vers l'heure du souper, il se renfermait avec ses maîtresses, quelquefois des filles d'opéra ou autres de pareille étoffe, et dix ou douze hommes de son intimité qu'il appelait tout simplement ses *roués*. Les principaux étaient : Broglie, l'aîné du maréchal de France, premier duc de son nom; le duc de Brancas, grand'père de celui d'aujourd'hui; Biron, qu'il fit duc; Canillac, cousin du commandant des mousquetaires, et quelques gens obscurs par eux-mêmes et distingués par un esprit d'agrément ou de débauche. Chaque souper était une orgie. Là régnait la licence la plus effrénée; les ordures, les impiétés, étaient le fonds ou l'assaisonnement de tous les propos, jusqu'à ce que l'ivresse complète mît les convives hors d'état de parler et de s'entendre. Ceux qui pouvaient encore marcher se retiraient; l'on emportait les autres, et tous les jours se ressemblaient. Le régent, pendant la première heure de son lever, était encore si appesanti, si offusqué des fumées du vin, qu'on lui aurait fait signer ce qu'on aurait voulu.

Quelquefois, le lieu de la scène était au Luxembourg, chez la duchesse de Berry. Cette princesse, après plusieurs galanteries de passage, s'était fixée au comte de Riom, cadet de la maison d'Aidie et petit-neveu du duc de Lauzun. Il avait peu d'esprit, une figure assez commune et un visage bourgeonné qui aurait pu répugner à bien des femmes. Il était venu de sa province pour tâcher d'obtenir une compagnie, n'étant encore que lieutenant de dragons, et bientôt il inspira à la princesse la passion la plus forte. Elle n'y garda aucune mesure et la rendit publique. Riom fut logé magnifiquement au Luxembourg, entouré de toutes les profusions du luxe. On allait lui faire la cour avant de se présenter chez la princesse, et l'on était toujours reçu avec la plus grande politesse. Mais il n'en usait pas

ainsi avec sa maîtresse; il n'y a point de caprices qu'il ne lui fît essuyer. Quelquefois, étant prête à sortir, il la faisait rester; il lui marquait du dégoût pour l'habit qu'elle avait pris, et elle en changeait docilement. Il l'avait réduite à lui envoyer demander ses ordres pour sa parure et pour l'arrangement de sa journée, et, après les avoir donnés, il les changeait subitement, lui faisait des brusqueries, la réduisait aux larmes et à venir lui demander pardon des incartades qu'il lui avait faites. Le régent en était indigné et fut souvent près de faire jeter Riom par les fenêtres; mais sa fille lui imposait silence, lui rendait les traitements qu'elle recevait de son amant, et il finissait par faire à sa fille les soumissions que Riom exigeait d'elle. Si ces différentes scènes n'avaient pas eu tant de témoins, elles seraient incroyables. Ce qui était encore inconcevable, c'était la politesse de Riom avec tout le monde et son insolence avec la princesse. Il devait ce système de conduite au duc de Lauzun, son oncle. Celui-ci, s'applaudissant de voir son neveu faire au Luxembourg le même personnage qu'il avait fait lui-même avec mademoiselle de Montpensier, lui donnait des principes de famille et lui avait persuadé qu'il perdrait sa maîtresse s'il la gâtait par une tendresse respectueuse, et que les princesses voulaient être gourmandées. Riom avait profité jusqu'au scandale des leçons de son oncle, et le succès en prouvait l'efficacité. Cette princesse, si haute avec sa mère, si impérieuse avec son père, si orgueilleuse avec tout l'univers, rampait devant un cadet de Gascogne. Elle eut cependant quelques goûts de traverse, notamment avec le chevalier d'Aidie, cousin de Riom, mais ce ne fut que des fantaisies courtes, et la passion triompha jusqu'à la fin.

Les soupers, les bacchanales, les mœurs du Luxembourg étaient les mêmes qu'au Palais-Royal, puisque c'étaient

à peu près les mêmes sociétés. La duchesse de Berry, avec qui les seuls princes du sang pouvaient manger, soupait ouvertement avec des gens obscurs que Riom lui produisait. Il s'y trouvait même un certain père Reiglet, jésuite complaisant, commensal et soi-disant confesseur. Si elle avait fait usage de son ministère, elle aurait pu se dispenser de lui dire bien des choses dont il était témoin et participe. La marquise de Mouchy, dame d'atours de la princesse, en était la digne confidente. Elle vivait en secret avec Riom comme la duchesse y vivait publiquement, et cette rivale, cachée et commode, réconciliait les deux amants quand les brouilleries pouvaient aller trop loin.

Ce qu'il y avait de singulier, c'est que la duchesse de Berry croyait réparer ou voiler le scandale de sa vie par une chose qui l'aggravait encore. Elle avait pris un appartement aux Carmélites de la rue Saint-Jacques, où elle allait, de temps en temps, passer une journée. La veille des grandes fêtes, elle y couchait, mangeait comme les religieuses, assistait aux offices du jour et de la nuit et revenait de là aux orgies du Luxembourg.

(*Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV,* par Duclos.)

Un des noëls qui coururent alors contenait ce couplet sur la duchesse de Berry :

Grosse à pleine ceinture,
La féconde Berry
Dit en humble posture,
Et le cœur bien marri :
« Seigneur, je n'aurai plus les mœurs aussi paillardes ;
Je ne veux plus que Riom, don don,
Quelquefois le papa, la la,
Par-ci, par-là, mes gardes. »

Et celui-ci, sur le régent :

Apercevant Marie,
Si gracieuse à voir,
Il lui dit : « Je vous prie
A souper pour ce soir.
Venez chez la Berry, nous ferons bonne chère;
Nous nous enivrerons, don don;
Nocé même y sera, la la,
Mais sans la Parabère! »

NOTE D

Le duc de Richelieu, en allant faire sa cour au duc de Lorraine, qui logeoit au Palais-Royal, s'apercut que mademoiselle de Valois jetoit souvent sur lui des regards des plus beaux yeux du monde, et d'une manière à le persuader qu'elle l'aimoit et qu'elle désiroit d'être aimée...

Mademoiselle de Valois étoit très-belle et n'avoit que dix-huit ans. Ses yeux étoient charmants; sa peau étoit blanche comme le lis, très-fraîche et de la plus grande fermeté; mais elle étoit fille du régent, bien gardée, et, par conséquent, d'un accès difficile. Le prince la vouloit pour lui.

Le duc commença par s'introduire dans les parties qu'elle jouoit, et trouva le moyen de se placer auprès d'elle. La conversation s'établit d'abord entre leurs pieds, et devint d'une telle vivacité, que nulle éloquence n'auroit pu mieux l'exprimer. Richelieu ne laissa pas échapper une occasion de lui glisser une lettre, par laquelle il la supplicit de lui indiquer les moyens de lui mieux exprimer tous les sentiments dont il brûloit pour elle. Le bal de

l'Opéra lui procura quelques moments de conversation, et, dans les premiers jours de carême, une confidente, envoyée par la princesse à Saint-Eustache, prenoit les lettres du duc, lui remettoit celles de l'amoureuse Valois, qui lui promettoit de saisir le premier moment où elle pourroit le recevoir chez elle sans qu'on s'en aperçût.

Il étoit arrivé à l'un des bals une petite aventure qui obligeoit les jeunes amants de prendre toutes les précautions possibles.

Monconseil, ami particulier du duc, qui le logeoit par amitié, et qui n'avoit rien de caché pour lui, ayant un domino pareil à celui de Richelieu, causoit avec la princesse, probablement pour s'entretenir ensemble de ce qu'ils aimoient tous les deux. Le régent, que la jalousie éclairoit et qui soupçonnoit l'intrigue de sa fille, s'approcha d'elle, et, ayant cru reconnoître le duc de Richelieu, il dit :

— Beau masque! prenez garde à vous, si vous ne voulez pas encore retourner à la Bastille!

Monconseil, reconnoissant la voix du régent, et voulant le détromper, ôta son masque et se fit connoître: mais le duc, d'un ton de colère ajouta :

— Dites donc à votre ami ce que je viens de vous dire à son intention.

Puis, lui tournant le dos, il s'éloigna.

Monconseil ne tarda pas à retrouver Richelieu. Il lui raconta ce qui venoit d'arriver; mais le sort en étoit jeté. Les cœurs enflammés des deux amants, suivant plutôt l'impétuosité de leurs désirs que la froide tranquillité de la raison, eurent recours à l'un des plus hasardeux expédients que l'on puisse imaginer.

Le duc, ayant à peine un peu de barbe au menton, s'habilla en femme, et, conduit par la confidente de la princesse, traversa tous les appartements, où étoient plusieurs

de ses femmes, qui ne prirent pas garde à lui. Il arriva ainsi heureusement dans un cabinet où elle l'attendoit plus morte que vive. Celle qui l'avoit introduit resta dans la pièce précédente, afin d'être aux aguets, si quelqu'un s'avançoit pour les surprendre.

Le duc ne perdit pas son temps à de futiles protestations d'amour. Il se hâta de cueillir une fleur si constamment refusée aux vives sollicitations du plus vicieux des pères. Charmés l'un de l'autre, ils se promirent de se revoir le plus souvent qu'ils le pourroient.

La seconde visite, qui ne tarda pas à s'effectuer de la même manière, y mit le sceau; et cette séance, qui parut si courte aux amants, dura cependant si longtemps, que la duchesse d'Orléans, qui ne voyoit pas sa fille à l'heure accoutumée, et qui étoit instruite des désirs de son mari, soupçonna qu'elle avoit été enfermée avec lui. Elle s'en plaignit au régent, le suppliant d'épargner cette jeune princesse. Le duc lui jura que ses soupçons étoient faux, et s'offrit à lui prouver par témoins qu'il avoit été tout ce temps-là fort éloigné de sa fille, et tout occupé à des choses très-importantes avec ses ministres.

Cependant l'amoureux père ne laissa pas tomber ce soupçon; il fit si bien, qu'il découvrit, par la confidente de sa fille, tout ce qui s'étoit passé entre elle et le duc de Richelieu. Cette demoiselle, qui étoit assez jolie, n'avoit pu échapper aux sollicitations du régent, qui avoit obtenu ses faveurs. Elle céda d'autant plus facilement aux promesses et aux menaces de son ancien amant, qu'elle étoit de son naturel fort intéressée.

Le régent, bien instruit et furieux, fit donc une scène terrible à sa fille, lui reprochant de se refuser à ses transports pour se livrer tout entière à l'infidélité d'un trop jeune libertin et d'un enfant qui ne seroit pas longtemps

sans l'abandonner. La malheureuse princesse, tremblante de crainte de son père et d'amour pour Richelieu, faisoit tout ce qu'elle pouvoit pour l'apaiser et lui persuader qu'il ne s'étoit rien passé que d'honnête entre elle et le duc. Elle employa les plus tendres caresses pour le désarmer. Ce père tout-puissant menaçoit de faire périr en secret son rival; et cependant les caresses de sa fille bien-aimée eurent cette fois l'art d'établir un doute dans son esprit enflammé de jalousie. Il sortit de chez elle sans être assuré qu'elle eût succombé, mais bien certain de l'amour violent qu'elle avoit conçu pour le duc de Richelieu.

Pendant quelque temps, les visites furent donc interrompues. La princesse ayant un jour observé que, dans un mur qui communiquoit à une de ses garde-robes, il y avoit, près de la terre, une très-petite ouverture par laquelle il seroit peut-être possible que le duc pût passer, elle l'en fit aussitôt avertir. L'amoureux paladin ne se le fit pas dire deux fois; et, comme il avoit la taille très-fine de la souris, ayant quitté ses habits, il parvint au but de ses désirs et jouit encore du bonheur ineffable de se trouver avec sa charmante princesse, avec laquelle il passa la nuit.

Cette manière de la visiter ayant été répétée plusieurs fois, le régent, qui en fut encore averti, fit murer la brèche avec de grosses pierres, quoiqu'il lui parût impossible qu'un homme pût passer par une si petite ouverture. Les pauvres amants furent donc bien penauds, surtout la princesse, qui, par le moyen de cette brèche, avoit goûté des plaisirs dont, avant ce temps, elle ne s'étoit jamais doutée, le ciel ayant accordé à peu de femmes de pouvoir profiter du talent peu commun que possédoit le duc de Richelieu.

La pauvre Valois languissoit d'amour, pendant que son amant ne manquoit pas d'occasions pour se consoler de ne plus la voir; tandis que, chaque jour, elle avoit à suppor-

ter les reproches, les fureurs même de son père, qui ne pouvoit lui pardonner de se refuser à son bonheur, par l'unique raison qu'elle le sacrifioit à l'amour qu'elle éprouvoit pour le duc. Un jour, dominé par sa passion atroce plutôt que d'un véritable amour, et ne pouvant plus résister aux désirs qui le dévoroient, Philippe en vint au point de lui promettre que, si elle vouloit satisfaire ses transports, il lui donnoit sa parole qu'il lui procureroit tous les moyens de voir Richelieu à son aise, tant qu'elle le voudroit et sans qu'on le sût.

— Faites vos réflexions, lui dit-il, et, demain, vous serez à moi, ou votre amant est mort!

Dès qu'il fut sorti, la princesse ne tarda pas à consulter son amant sur le parti qu'elle avoit à prendre. Le duc, peu délicat et fort amoureux, voyant qu'il n'y avoit pas d'autre moyen de jouir tranquillement de sa maîtresse, l'exhorta d'accepter le marché, mais de ne rien accorder sans le mémoire du prisonnier et que donnant donnant. Cela fut exécuté, et le régent fut fidèle à sa parole.

Il y avoit, dans la cour des cuisines, une chambre dont le mur étoit mitoyen à celui d'une garde-robe de la princesse sa fille. Il en fit déloger le cuisinier, et fit abattre de ce mur ce qu'il en falloit pour construire une porte. Dans cette ouverture, on plaça une armoire dont les battants pouvoient s'ouvrir également du côté de la princesse et dans la petite chambre. Le duc fut possesseur de la chambre, et la princesse eut la possession de l'armoire, avec la faculté d'ouvrir au duc aux heures qu'elle lui indiqueroit. Par cette invention, le régent avoit voulu non-seulement donner à sa fille tous les moyens qu'il lui avoit promis, mais il espéroit cacher aux yeux du public l'intrigue qui le déshonoroit.

Les clefs étant remises au pouvoir de la princesse, sa

reconnoissance n'eut point de bornes; elle satisfit tous les désirs de son coupable père. Le régent, au comble de ses vœux, eut la générosité de ne pas faire attendre son rival, qu'il savoit languir dans la chambre du cuisinier. Il lui avoit permis de jouir tant qu'il voudroit du bonheur de passer la plus grande partie de la nuit avec sa maîtresse, et de souper quelquefois tête à tête avec elle, n'étant servis que par la demoiselle qui avoit été leur première confidente, et dont la trahison les avoit conduits au bonheur.

Presque toutes les fois que le duc venoit, il la quittoit quelques moments avant le jour. Le régent, instruit de son départ, entroit par la même porte dont il avoit la clef, et le remplaçoit...

Un soir, ils arrivèrent tous deux à la fois...

Cependant l'amour dénaturé du régent pour mademoiselle de Valois avoit beaucoup tempéré celui qu'il avoit eu pour madame de Berry, qu'il continuoit de voir; mais il lui fournissoit de grosses sommes pour lui donner des soupers assaisonnés de toutes les débauches imaginables. Ce nouvel amour acheva aussi de déterminer sa seconde fille à prendre le voile. Elle entra cette année dans le couvent de Chelles, dont elle devint abbesse, à la place de madame de Villars, qui se retira dans une autre maison, avec une pension de douze mille livres. Nous laisserons madame l'abbesse voler de jouissances en jouissances et contenter ses penchants vicieux, sans renoncer à ceux de son père, qui alloit la voir de temps en temps, lui accordant aisément tout ce qu'elle lui demandoit; et, comme elle étoit bien payée, elle a trouvé le moyen de mettre deux millions à fonds perdus sur la ville, ce qui l'a rendue fort riche. Elle affectoit des dehors modestes, et alloit fort régulièrement au chœur; mais il lui échappa de dire une fois quelques paroles qui firent entendre quelle vie elle y

menoit... Le régent conserva jusqu'à la fin de sa vie quelque liaison avec elle, ainsi qu'avec la duchesse de Berry, avec madame de Parabère, avec madame Davesne, etc.; mais son véritable amour, qui dura jusqu'à sa mort, celui qui le brûloit sans cesse et qu'il ne pouvoit éteindre, fut la passion qu'il ressentoit pour mademoiselle de Valois, qui lui avoit été cédée par le duc de Richelieu aux conditions connues.

(*La Chronique scandaleuse de la cour de Philippe, duc d'Orléans,* où l'on voit les intrigues secrètes, le libertinage de mœurs, l'irréligion de cet âge, etc., composée par Louis-François-Armand, duc de Richelieu, en 1722, à sa sortie, pour la troisième fois, de la Bastille.)

NOTE E

SUR D'ARGENSON ET LA SUPÉRIEURE DE LA MADELEINE-DU-TRESNEL.

Il court à la Madeleine.
Villemont est son Hélène;
Elle en fait son beau Pâris,
Et, par une fausse porte,
Entrant, ressortant souvent,
Là, sa finance il transporte
Et couche dans le couvent.

Content d'un si beau succès,
Il dormait en assurance,
Alors que Son Éminence [1],
Sans forme d'autre procès,

Va visiter la nonnette,
Et fait venir un maçon;
La chose fut bientôt faite,
La porte devint cloison.

« Eh! quoi! métamorphoser,
Dit Villemont en colère,
Une porte nécessaire!
Cardinal, c'est trop oser!... »

. . . .

La métamorphose, hélas!
Au retour valut matine;
Le ministre n'en fit mine,
Mais fit tout jeter à bas.
Et, malgré Son Éminence,
Contre lois, règle et raison.
Par cette porte, en silence,
Il console Villemont.

NOTE F

Pendant que le régent était occupé des affaires d'État, il était encore tourmenté de tracasseries domestiques. La duchesse de Berry, emportée par le plus fort orgueil, ou avilie dans la crapule, donnait des scènes publiques dans l'un et l'autre genre.

La vie domestique de cette princesse faisait un étrange contraste avec ses saillies d'orgueil en public. J'ai déjà parlé du vil esclavage où le comte de Riom la tenait, et il se relâchait d'autant moins de son insolence avec elle, qu'il s'en était fait un système, et que ses duretés, ses humeurs, ses caprices, affermissaient la constance de sa

maîtresse. On n'a pas oublié non plus que des retraites aux Carmélites précédaient ou suivaient les orgies. Une religieuse qui accompagnait la princesse à tous les offices du couvent, étonnée de la voir prosternée, mêlant des soupirs aux prières les plus ferventes : « Bon Jésus! madame, est-il possible que le public puisse tenir sur vous tant de propos scandaleux qui parviennent jusqu'à nous ? Le monde est bien méchant! Vous vivez ici comme une sainte! » La princesse se mettait à rire. Ces disparates marquaient certainement un degré de folie. C'était avec le plus violent dépit qu'elle apprenait qu'un osât censurer sa conduite. Elle devint enfin grosse, et, quand elle approcha de son terme, elle se tint assez renfermée, et souvent au lit, sous des prétextes de migraine. Mais les excès du vin et des liqueurs fortes, qu'elle continua toujours, lui allumèrent le sang. Dans sa couche, une fièvre violente la mit dans le plus grand danger. Cette femme hardie, impérieuse, bravant toutes les bienséances, qui avait hautement affiché son commerce avec Riom, se flatta d'en cacher les suites au public; comme si les actions des princes pouvaient jamais être ignorées! Il n'entrait dans sa chambre que Riom, la marquise de Mouchy, dame d'atours, digne confidente de sa maîtresse, et les femmes absolument nécessaires à la malade. Le régent même n'entrait que des instants; quoiqu'il ne fût pas possible de le supposer dans l'ignorance de l'état de sa fille, il feignait devant elle de ne s'apercevoir de rien, soit dans la crainte de l'aigrir, s'il paraissait instruit, soit dans l'espoir que son silence arrêterait l'indiscrétion des autres. Tant de précautions n'empêchaient pas le scandale, et allaient bientôt l'augmenter. Le danger fut si pressant, qu'il parvint à la connaissance du curé de Saint-Sulpice Languet. Il se rendit au Luxembourg, y vit le régent, lui parla de la néces-

sité d'instruire la princesse du péril où elle était, pour la disposer à recevoir les sacrements, et ajouta qu'au préalable, il fallait que Riom et la Mouchy sortissent du palais. Le régent, n'osant ni contredire hautement le curé, ni alarmer sa fille par la proposition des sacrements, encore moins la révolter par le préalable du pasteur, essaya de faire entendre au curé que l'expulsion de Riom et de la Mouchy causerait le plus grand scandale. Il chercha des tempéraments; le curé les rejeta tous, jugeant bien que, dans une occasion d'éclat telle que celle-là, au milieu des querelles de la constitution, où il jouait un rôle, il se ferait décrier dans le parti contraire, s'il ne se montrait curé en toute rigueur. Le régent, ne pouvant persuader le curé, offrit de s'en rapporter au cardinal de Noailles. Languet y consentit, et n'eût peut-être pas été fâché que la complaisance du cardinal, en débarrassant un prêtre subordonné, qui aurait eu l'honneur de la morale sévère, prêtât le flanc aux constitutionnaires, et belle matière à paraphraser. Le cardinal, prié de se rendre au Luxembourg, y arriva, et, sur l'exposé du régent, approuva la conduite du curé, et insista à congédier les deux sujets de scandale.

La Mouchy, ne pouvant se dissimuler le danger où était sa maîtressse, croyait avoir tout prévu en faisant venir un cordelier pour confesser la princesse, et ne doutait pas que le curé n'apportât ensuite le viatique. Elle ne soupçonnait pas qu'elle fût elle-même le principal sujet de la conférence, lorsque le régent la fit demander. Elle entr'ouvrit la porte, et le régent, sans entrer ni la faire sortir, lui dit quelles conditions on mettait à l'administration des sacrements. La Mouchy, étourdie du compliment, paya pourtant d'audace, s'emporta sur l'affront qu'on faisait à une femme d'honneur, assura que sa maîtresse ne la sacri-

fierait pas à des cagots, rentra, et, quelques moments après, vint dire au régent que la princesse était révoltée d'une proposition si insolente, et referma la porte. Le cardinal, à qui le régent rendit la réponse, représenta que ce n'était pas celle qu'il fallait chasser qu'on eût dû charger de porter la parole; que c'était au père à s'acquitter de ce devoir, et à exhorter sa fille à remplir le sien. Le prince, qui connaissait le caractère violent de sa fille, s'en défendit, et, sur son refus, le cardinal se mit en devoir d'entrer et de parler lui-même. Le régent, craignant que l'aspect du prélat et du curé ne causât à la malade une révolution qui la fit mourir, se jeta au-devant du cardinal, et le pria d'attendre qu'on l'eût préparée à une telle visite. Il se fit encore ouvrir la porte et annonça à la Mouchy que l'archevêque et le curé voulaient absolument parler. La malade, qui l'entendit, entra dans une égale fureur contre son père et contre les prêtres, disant que ces cafards abusaient de son état et de leur caractère pour la déshonorer, et que son père avait la faiblesse et la sottise de le souffrir, au lieu de les faire jeter par les fenêtres.

Le régent, plus embarrassé qu'auparavant, vint dire au cardinal que la malade était dans un tel état de souffrance, qu'il fallait différer. Le prélat, las d'insister inutilement, se retira, après avoir ordonné au curé de veiller attentivement aux devoirs de son ministère.

Le régent, fort soulagé par la retraite du cardinal, aurait bien voulu être encore délivré du curé. Mais celui-ci s'établit à poste fixe à la porte de la chambre; et, pendant deux jours et deux nuits, lorsqu'il sortait pour se reposer, ou prendre quelque nourriture, il se faisait remplacer par deux prêtres qui entraient en faction. Enfin, le danger étant cessé, cette garde ecclésiastique fut levée, et la malade ne pensa qu'à se rétablir.

Malgré ses fureurs contre les prêtres, la peur de l'enfer l'avait saisie. Il lui en resta une impression d'autant plus forte, que sa santé ne se rétablissait pas parfaitement, et que sa passion était aussi vive que jamais. Riom, aidé des conseils du duc de Lauzun, son oncle, résolut de profiter des dispositions de sa maîtresse pour l'amener à un mariage qui tranquilliserait sa conscience et assurerait ses plaisirs. Le duc de Lauzun imaginait le plan, les moyens, les expédients, et Riom agissait en conformité.

Ils ne trouvèrent pas grande difficulté avec une femme éperdue d'amour, effrayée du diable, et subjuguée de longue main. Riom n'avait qu'à ordonner pour être obéi ; aussi le fut-il, et il ne se passa pas quatre jours du projet à l'exécution...

La duchesse de Berry mourut fort peu de temps après.

Cette princesse tomba malade le 26 mars ; Pâques était le 9 avril, et, dès le mardi saint, elle fut hors de danger. Il faut savoir que l'usage des paroisses de Paris est de porter, pendant la semaine sainte, la communion à tous les malades, sans qu'ils soient dans le cas de la recevoir en viatique ; il suffit qu'ils soient hors d'état d'aller faire leurs pâques à l'église. Il y avait donc une double raison de porter les sacrements à la princesse ; celle de son état et celle du temps. Loin que le public eût vu remplir ce devoir, les motifs du refus avaient éclaté, et la semaine de Pâques n'en était que plus embarrassante à passer dans Paris.

Quoique la princesse fût en convalescence, elle était encore loin de pouvoir soutenir la fatigue d'un voyage. Cependant, quelques représentations qu'on lui fit, elle partit le lundi de Pâques et alla s'établir à Meudon. Son mariage était déjà fait, c'est-à-dire qu'elle et Riom avaient reçu la

bénédiction d'un prêtre peu difficultueux et bien payé. Cela suffisait pour calmer ou prévenir des remords, mais non pas pour constater le mariage d'une princesse du sang, petite-fille de France.

Le régent le savait et s'y était faiblement opposé. Il supposa que, si sa fille retombait dans l'état où elle avait été, une confidence faite au curé le rendrait plus flexible et lui ferait éviter un éclat. La complaisance de ce prince n'en est pas moins inconcevable et faisait penser qu'il y avait eu entre le père et la fille une intimité qui passait la tendresse paternelle et filiale, et que le père craignait un aveu de sa fille dans un accès de dépit furieux. Malheureusement, tout était croyable de la part de deux personnes si dégagées de scrupules et de principes...

Au bout de quelques jours, la princesse fit prier son père de venir souper à Meudon, où elle voulait lui donner une fête. C'était dans les premiers jours de mai... Elle voulut que le souper se fît sur la terrasse, quelques remontrances qu'on lui pût faire sur la fraîcheur de la nuit et sur le danger d'une rechute, dans une convalescence mal affirmée.

Ce qu'on lui avait annoncé arriva : la fièvre la prit et ne la quitta plus. Le régent s'étant excusé sur les affaires de la rareté de ses visites, elle prit le parti de se faire transporter à la Muette, où la proximité de Paris engagerait son père à la voir plus fréquemment.

Le trajet de Meudon à la Muette aggrava encore les accidents de sa maladie. Elle se trouva si mal vers la mi-juillet, qu'on fut obligé de lui faire entendre le terrible nom de la mort. Elle n'en fut point effrayée, fit dire la messe dans sa chambre et reçut la communion à portes ouvertes, comme elle aurait donné une audience d'apparat. L'orgueil inspirait ou soutenait son courage; car, aus-

sitôt que la cérémonie fut achevée, elle fit congédier les assistants et demanda à ses familiers si ce n'était pas là mourir avec grandeur...

Les médecins n'ayant plus d'espérance, on proposa l'élixir de Garus, qui était alors dans sa première vogue. Garus l'administra lui-même et recommanda surtout qu'on ne donnât aucun purgatif; sans quoi, son élixir tournerait en poison. En peu de moments, la malade parut ranimée et le mieux se soutint jusqu'au lendemain. On prétend que Chirac, par un point d'honneur de médecin, qui sacrifierait plutôt le malade que de laisser la gloire de la guérison à un empirique, fit prendre un purgatif à la malade, et que, aussitôt, elle tourna à la mort, tomba en agonie, et mourut la nuit du 20 au 21 juillet. Garus cria au meurtre contre Chirac, qui ne s'en émut pas davantage, regarda l'empirique avec mépris et sortit de la Muette, où il n'y avait plus rien à faire.

Ainsi finit, à vingt-quatre ans, une princesse également célèbre par l'esprit, la beauté, les grâces, la folie et les vices. Sa mère et son aïeul apprirent cette mort avec plus de bienséance que de douleur. Son père fut dans la plus grande désolation; mais, sans y faire peut-être réflexion, il se sentit bientôt soulagé de ne plus éprouver les caprices, les fureurs d'une folle, et la persécution d'un mariage extravagant...

Le duc de Saint-Simon prétend qu'à l'ouverture du corps de la duchesse de Berry, on trouva qu'elle était déjà redevenue grosse. En tout cas, elle n'avait pas perdu le temps depuis sa couche. Saint-Simon devait pourtant être instruit, puisque sa femme avait assisté à l'ouverture comme dame d'honneur de la princesse.

On porta le cœur au Val-de-Grâce et le corps à Saint-Denis. Il n'y eut point d'eau bénite, de cérémonie; le con-

voi fut simple, et, au service, on s'abstint prudemment d'oraison funèbre...

Une bagatelle peut encore fournir un trait de caractère de la princesse. Dans le commencement de sa maladie, elle voua au blanc pour six mois elle et sa maison ; et, pour accomplir son vœu, elle ordonna carrosse, harnais et livrées en argent, voulant du moins ennoblir par le faste cette dévotion monacale.

(Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV, par Duclos.*)*

NOTE G

La Compagnie des Indes avait créé, par la permission du roi, environ le nombre de deux cents millions d'actions, dont chacune devait coûter deux mille livres en argent ou en billets de banque, réputés argent comptant, payables de trois mois en trois mois, et dont cinq cents étaient payés sur-le-champ, et pour lesquels on vous donnait une quittance de cinq cents livres; car on ne devait expédier la pancarte de l'action qu'après le payement total des deux mille livres, et la quittance était expédiée avec une condition expresse que, si, dans les échéances des quartiers, on ne continuait à payer exactement, ce qu'on avait payé était perdu et acquis à la Compagnie. Tous ceux qui ont été remboursés des rentes de la ville ou de leurs créanciers, et qui n'avaient que des billets sans revenus, ont été contraints de prendre des actions, et d'autant que le prix de deux mille livres pour chaque action paraissait petit en comparaison des grands profits qu'on en espérait, et du revenu qu'on appelait dividende.

On allait à la place qui était à la rue aux Ours pour les acheter plus cher, ne pouvant, d'ailleurs, en faire autre chose, et ne pouvant plus placer sur personne avec profit. Cela fit que les actions commencèrent à se vendre dix, vingt, cinquante, cent, et ensuite deux ou trois cents, et, à la fin de décembre, elles montèrent jusqu'à mille de plus qu'auparavant; et notez que ce mille prenait sa dénomination du premier payement, qu'on appelait *prime*, c'est-à-dire cinq fois plus que le premier payement; de manière qu'avant qu'on en eût un second, l'action se vendait deux mille cinq cents livres, lesquelles, avec les premières cinq cents livres qu'on avait déjà déboursées, faisaient la somme de trois mille livres. Un homme donc qui aurait eu dix actions qui lui coûtaient cinq mille livres au mois de décembre, en aurait trouvé trente mille, et celui qui en avait cent, au lieu de cinquante mille, avait cent mille écus.

Il est vrai que ces sommes étaient en billets, mais ils etaient estimés alors argent comptant; et notez que les premières et anciennes actions, qu'on appelait d'*Occident*, qui n'avaient pas coûté deux cents francs, se vendaient plus du double, c'est-à-dire deux et trois mille écus, ce qui était un profit immense, même à ne faire rien autre chose que de laisser couler le temps.

Mais il y avait une autre manière de profiter encore davantage : c'était d'acheter ces actions quand elles se vendaient à bon marché (car le prix changeait toujours, de la manière que la Banque ou les grands commerçants le voulaient), et en les revendant plus cher. Par exemple, j'achetais aujourd'hui dix actions à cent au delà de la prime (c'est-à-dire cinq cents livres); demain, je les revendais cent vingt livres (c'est-à-dire sept cents livres). De manière que, sur dix actions, je gagnais en un instant mille livres; et, comme, dans la journée, ceux qui enten-

daient ce négoce achetaient et vendaient plusieurs centaines d'actions, ils se trouvaient avoir gagné en un mois plusieurs centaines de millions d'écus; ce qui a fait que l'on a vu en si peu de temps ces grandes fortunes qui ne comptaient que par trente, quarante, soixante, quatre-vingts millions; et, comme ces millions ne coûtaient guère, on en achetait des terres, maisons, pierreries et autres meubles précieux à tout prix, ou bien les plus sages tiraient de l'argent de la Banque et le cachaient sous terre pour le sortir au besoin; mais, comme la bonne fortune dilate le sang et donne de la joie, il y en a très-peu qui n'aient mis au dehors leur bonheur et qui ne se soient fait connaître ou par l'achat des fonds, ou par les libéralités qu'ils ont faites. Le régent donnait à ses maîtresses des tabliers remplis de billets de banque.

Mais les étrangers, les plus sages de tous entendant ce négoce, après avoir bien gagné dans ce change et accroissement de prix des actions, allèrent à la Banque avec leurs billets, en enlevèrent l'argent et retournèrent à leur pays chargés d'espèces, laissant les Français, et les Parisiens en particulier, avec leurs papiers inutiles; ce qui fut un grand malheur pour l'État, aussi bien que pour la Banque, qui pensa de nouveau être *débanquée;* ce qui enfin causa sa ruine, car, Law s'en étant aperçu, il ne fut plus temps d'y remédier, ce qui l'obligea de prendre les partis violents qu'il prit en volant tout le monde.

En attendant, Law, profitant de la folie des Parisiens, étalait les merveilles du Mississipi, pays connu sous le nom de la Floride; il la faisait passer pour une nouvelle terre promise, et, l'ayant retirée, comme on l'a dit, des mains de Croisat, à qui le roi l'avait accordée, il en faisait le lieu principal et le siége d'une nouvelle domination, d'où ceux qui s'appliqueraient à acheter des terres et à

les peupler et cultiver, pourraient tirer des richesses en y possédant de petites provinces. Il mit donc en rentes les terres de ce pays, qu'il disait être trois ou quatre fois plus grand que la France, sous un climat heureux, arrosé d'un grand nombre de grandes et petites rivières, dont la plus renommée et la plus magnifique est celle de Mississipi, dont on a donné le nom au pays.

Cette rivière, qui vient du nord de la Nouvelle-France, et qui, après avoir couru cinq ou six cents lieues, se jette dans le golfe du Mexique, était estimée très-propre à faire un grand commerce et à faire communiquer les terres du nord avec celles du sud, de ces pays que les Français occupaient de ce côté avec les Antilles, Saint-Domingue et autres qui, avec le temps, pourraient faciliter le commerce avec la Havane, avec le Mexique et les autres terres d'Espagne; et ce, d'autant plus facilement, que le roi d'Espagne était un prince de la maison de Bourbon, qui, un jour, pourrait être de nos amis, quoique le régent lui fît la guerre cette année. Ce projet, aux yeux des clairvoyants, n'était pas sans apparence de raison. Pour venir encore plus facilement à bout de ce dessein, Law et sa compagnie, profitant de l'occasion de la guerre, avaient enlevé aux Espagnols Pensacola, qui est le seul port de la côte de Mississipi; car l'entrée de cette rivière, étant à demi bouchée par les sables, ne permet pas à un gros vaisseau d'y entrer. Ce port de Pensacola devait être comme l'entrepôt des flottes et marchandises de la Compagnie française, qui, ayant toujours dans ce lieu un nombre de vaisseaux de guerre, aurait été redoutable aux voisins et aux étrangers. On publiait que ces terres abondaient naturellemen en vers à soie, qu'on cultiverait, et que, par ce moyen, on se passerait des soies étrangères; qu'il y avait diverses mines de métaux, particulièrement d'étain et de cuivre, et

même d'or et d'argent; et, quoique cela ne fût pas tout à fait véritable, il est pourtant vrai que les peuples du Nouveau-Mexique et autres contigus qui venaient trafiquer chez les Illinois, peuples de la Nouvelle-France, y en apportaient une bonne quantité; ils en auraient porté davantage, si on leur avait donné des marchandises curieuses et de leur goût. Le tabac, le café, le lin et le chanvre pouvaient venir abondamment dans ces terres nouvellement défrichées; les bois immenses devaient fournir la fabrique des vaisseaux dans le pays, et même pour la France; enfin, les propriétaires, servis par les sauvages du pays, devaient faire de grands profits. Le Français, avide de gain, n'épargne ni peines ni périls pour réussir; mais il veut trouver sur-le-champ la récompense de sa peine pour en jouir, et s'inquiète rarement de l'avenir et de la postérité. Ces richesses apparentes chatouillant l'avidité de la nation, Law proposa la vente de ces terres, et, pour la rendre plus facile, voici la proposition qu'il faisait. Il vendait une lieue carrée moyennant la somme de trois mille livres, et il s'engageait à fournir la quantité d'esclaves noirs suffisante à la culture; mais c'était au possesseur d'envoyer d'autres habitants pour établir et gouverner la colonie. Quant à la Compagnie, elle fournissait seulement le transport, et se chargeait de la dépense des gens qu'on envoyait, aussi bien que des nègres qu'elle devait fournir.

On mit donc en vente tous ces pays lointains, et nos bons Parisiens, ayant gagné beaucoup de billets ou ne sachant plus que faire du papier qu'ils avaient reçu en remboursement de leurs débiteurs, achetaient par lieues carrées de ces terres inconnues, suivant les meilleures situations qui leur étaient suggérées, se croyant déjà devenus grands princes ou grands seigneurs. C'était une chose curieuse de voir comme on courait se faire inscrire pour ces

achats; deux ou trois lieues carrées de terre paraissaient une riche et belle seigneurie; il y eut des acquéreurs qui en achetèrent depuis dix lieues carrées jusqu'à cent, d'où résultait une grande province, et pour une somme peu importante pour ceux qui avaient gagné tant de millions, et qui se crurent devenus, pendant un instant, des souverains héréditaires dans l'autre monde, quand ils tombaient dans l'indigence en celui-ci !

Il est connu, maintenant, que les premiers projets de Law pouvaient avoir une fin heureuse et utile, s'il s'était contenté de créer douze cents millions de billets, de ne pas faire un plus grand nombre d'actions, et de ne les pas faire monter si haut. Si cet étranger avait eu de bonnes intentions, il eût donné à son système ses bornes naturelles. Il avait assez d'esprit pour voir que cette abondance immense de papier qu'il jetait dans ce royaume, et qu'on faisait monter à huit ou neuf milliards, ne pouvait manquer d'abîmer enfin l'État, qu'il dépouillait d'ailleurs peu à peu, quelque riche qu'il fût, de l'or et argent qu'il avait, *parce que l'étranger ne se payait pas en papier de ce que la France lui devait ou lui achetait, tandis qu'il nous payait ou achetait en France avec notre monnaie de papier, que nous ne pouvions refuser par nos lois.*

Ce fait a toujours persuadé que le but de cet Écossais était de venir dépouiller la France, et non de l'enrichir. Ce fait a fait croire que ses promesses relatives aux possessions du Mississipi, qu'il proposait à la manière des charlatans, ne tendaient qu'à éblouir le public, pour le faire tomber plus facilement dans les piéges qu'il nous tendait.

(Pièces inédites sur les règnes de Louis XIV, Louis XV et Louis XVI.)

NOTE II.

Samedi 26 de ce mois (juillet 1721), est arrivé de Rome le chapeau de cardinal pour M. l'abbé Dubois, archevêque de Cambrai. Le roi lui donna la calotte à la messe, dimanche. On dit que M. le maréchal de Villeroy l'avait demandé pour son fils, archevêque de Lyon. Il y avait bien de la différence entre ces deux sujets; car tout le monde est indigné. Cela fait bien du tort à la religion, de voir placer un homme connu pour être sans foi et sans religion dans une des premières places de l'Église. Il doit être content d'être prince de l'Empire par son archevêché, et prince de l'Église. On a déjà dit que le pape était le meilleur cuisinier qu'il y eût; qu'il avait fait, d'un *maquereau*, un *rouget*. Et, avant d'avoir entendu cela, j'ai dit, de mon côté, que le pape était bon teinturier d'avoir su mettre un *maquereau en écarlate.*

On dit que ce chapeau de cardinal, qui a été demandé par les princes étrangers, c'est-à-dire par l'Empereur et le roi d'Espagne, coûte au régent quatre millions!

CHANSON SUR L'ABBÉ DUBOIS

Revenant d'Angleterre,
L'ambassadeur Dubois,
En mettant pied à terre,
Aperçut les trois rois :
« Faisons vite un traité, dit-il, avec ces princes;
Offrons des millions, don don!
S'ils ne suffisent pas, la la,
Lâchons quelques provinces. »

Je suis du bois dont on fait les cuistres,
Et cuistre je fus autrefois;
Mais, à présent, je suis du bois
Dont on fait les ministres...

Quand M. le régent eut donné à l'abbé Dubois l'archevêché de Cambrai, M. le comte de Nocé, favori intime du régent, lui dit : « Comment! monseigneur, vous faites cet homme-là archevêque de Cambrai? Vous m'avez dit que c'était un chien qui ne valait rien! — C'est à cause de cela, répondit le régent. Je l'ai fait archevêque, afin de lui faire faire sa première communion. »

M. Dubois est aujourd'hui cardinal.

CHANSON SUR LE CARDINAL DUBOIS

AIR *Ton honneur est Catherine*.

Or, écoutez la nouvelle
Qui vient d'arriver ici !
Rohan, ce commis fidèle,
A Rome a bien réussi.
Mandé par Dubois, son maître,
Pour acheter un chapeau,
Nous allons le voir paraître
Et couvrir son grand cerveau.

Que chacun s'en réjouisse!
Admirons Sa Sainteté,
Qui transforme en écrevisse
Un vilain crapaud crotté.
Après un si beau miracle,
Son infaillibilité
Ne doit pas trouver d'obstacle
Dans aucune faculté.

Les mœurs de Notre Éminence,
Son esprit, sa probité,
Sont aussi connus en France
Que sa grande qualité.
On sait, d'ailleurs, les services
Qu'elle a rendus au régent;
Aussi, pour pareil office,
Fillon au chapeau prétend !

(*Journal de Barbier.*)

Pour avilir l'éclat de la pourpre romaine
Et lui faire porter l'opprobre de la croix,
Le saint-père n'a vu de route plus certaine
Que de l'enchâsser dans du bois.

CALOTTE SUR LES CARDINAUX DUBOIS ET DE ROHAN

Des calotins la troupe entière
Offrait à Momus sa prière,
Quand ce dieu, toujours bienfaisant,
Apparut à son régiment,
Et lui dit : « Troupe calotine,
Vous négligez vos plus beaux droits ;
Vous avez la même origine
Que cette *calotte* divine
Qui rend un cuistre égal aux rois !
Des couleurs vous avez le choix,
Et aujourd'hui je détermine
Que ma calotte on enlumine
D'un bel et beau couleur de feu.
Après quoi, vous verrez beau jeu !
Du rang ne soyez point en peine ;
Car il faut vous dire en passant
Que, lors de l'établissement
De cette dignité romaine,

On obtint mon consentement,
Et que cette cour, si hautaine,
N'auroit jamais, sans mon secours,
Assujetti l'Europe entière
A révérer une chimère.
O vous, mes plus chères amours,
Calotins dont je suis le père,
Nous vous rejoignons pour toujours
A ces Romains que l'on révère.
Nous vous donnons les dignités,
Priviléges, immunités,
Même rang et même séance
Dont on voit que jouit en France
Dubois et Rohan, son valet.
Nous agrégeons le prestolet
A votre troupe frénétique,
Quant à Rohan, prélat lubrique,
La bulle jointe avec ses mœurs,
Sa principauté chimérique,
Qu'il tient d'une mère impudique,
Ont bien mérité vos honneurs !
Qu'il soit mis dans votre chronique !
Nous confirmons aux cardinaux
Les honneurs de notre calotte;
Soyez vêtus de même sorte,
Portez comme eux camail et cotte ;
Désormais, soyez tous égaux ;
Nous entrerons daus leur intrigue,
Nous aurons le duc d'Orléans,
Et ferons ensemble une ligue
Contre tous les gens de bon sens. »

NOTE I

Extraits du *Journal de Barbier.*

15 *octobre* 1721. — Grande nouvelle à Paris ! J'ai parlé ci-devant d'un nommé Cartouche, fameux voleur, que l'on cherchait partout et que l'on ne trouvait pas. On croyait que c'était une fable; son existence n'est que trop réelle pour lui : ce matin, à onze heures, il a été pris; mais jamais voleur n'a eu tant d'honneur. Les discours qu'on lui avait fait faire l'avaient fait appréhender par le régent; en sorte qu'on avait donné desordres pour le trouver, et, par politique de la part de la cour, on avait fait courir le bruit dans Paris qu'il n'y était plus, qu'il était mort à Orléans, et même que c'était un conte, afin qu'il ne se méfiât pas lui-même de l'envie qu'on avait de l'avoir.

Il a été découvert tant par un vol qu'il a fait, la nuit, chez un cabaretier, lui, quatrième, dont étaient des femmes, avec des hottes pour porter les meubles (dont deux ont été prises et ont tout déclaré), que par un soldat aux gardes de sa clique, qui l'a vendu et livré. Ce soldat aux gardes méritait la roue, et cependant était tranquille. Pekom, aide-major des gardes, garçon adroit, qui savait qu'ils étaient de connaissance, fit prendre le soldat pour le mener au Châtelet, pour son procès lui être fait, à moins qu'il ne voulût indiquer Cartouche. Il y a consenti et a servi de mouche. M. Le Blanc, secrétaire d'État de la guerre, qui s'est mêlé de cette recherche, a chargé un des plus braves sergents aux gardes, qui a pris et choisi qua-

rante soldats des plus déterminés et d'autres sergents avec lui. Ils avaient ordre de le prendre mort ou vif, c'est-à-dire de tirer sur lui, s'il s'enfuyait.

Cartouche s'était couché, cette nuit-là, sur les six heures, et il était couché dans un cabaret de la Courtille, dans le lit du maître, avec six pistolets chargés sur sa table. On a investi la maison, la baïonnette au bout du fusil. Du Val, commissaire du guet, y était aussi. On l'a pris dans son lit, heureusement sans coup férir, car il aurait tué quelqu'un. On l'a entouré de cordes, on l'a conduit en carrosse chez M. Le Blanc, lequel ne l'a point vu, parce qu'il était dans son lit, indisposé; mais les frères de M. Le Blanc et le marquis de Troisnel, son gendre, l'ont vu dans la cour, avec nombre d'officiers et de commis, qui y étaient. On a ordonné de le conduire au Châtelet à pied, afin que le peuple le vît et sût sa capture. Il était habillé de noir, à cause du deuil de madame la grande-duchesse de Toscane, qui est morte, il y a quinze jours.

On dit ici que Cartouche était insolent, qu'il grinçait des dents et qu'il a dit qu'on avait beau le garrotter, qu'on ne le tiendrait pas longtemps. Le peuple le croit un peu sorcier; mais, pour moi, je crois que la fin de sa sorcellerie sera d'être rompu vif.

On l'a ainsi conduit au grand Châtelet avec un concours de peuple étonnant; on l'a mis dans les cachots, attaché le long d'un pilier, afin qu'il ne puisse pas se casser la tête contre les murs. Et, à la porte du cachot, il y a quatre hommes de garde. Jamais on n'a pris pareille précaution contre un homme. Il sera demain interrogé...

Ce Cartouche s'est distingué dans sa qualité. Il lui arrive ce qui n'est jamais arrivé.

Lundi 20 octobre, on a affiché la comédie de *Cartouche*

à la Comédie-Italienne, où Arlequin, qui est fort souple et bon acteur, fait cent tours de passe-passe.

Mardi 21, on joua *Cartouche* à la Comédie-Française, petite pièce assez gentille, faite par Legrand, comédien. Il y va un monde étonnant; au surplus, les gens de bon sens trouveront fort mauvais qu'on laisse représenter sur le théâtre un homme qui existe réellement, qui est interrogé tous les jours et dont la fin sera d'être roué vif; cela n'est point séant.

La nuit du lundi à mardi, Cartouche pensa s'aller voir jouer lui-même. Il était dans un cachot avec un autre homme qui, par hasard, était un maçon, lequel n'était pas lié. Ils ont fait un trou à un tuyau de fosse; ils sont tombés dedans sans mal, parce que l'eau de la rivière passe et enlève tout. Ils ont ôté une pierre de taille très-grosse et sont entrés dans la cave d'un fruitier dont la boutique est sous l'arcade. Notez que le maçon avait attrapé une barre de fer dans la démolition du tuyau. De la cave, ils sont montés dans la boutique du fruitier, laquelle n'était fermée qu'à un petit verrou; mais ils ne voyaient pas clair pour trouver cela. Malheureusement, il y avait un chien dans la boutique, qui fit un train de tous les diables. La servante se leva en entendant du bruit, cria : « Au voleur! » de toute sa force par la fenêtre. Le maître fruitier descendit avec une lumière, lequel les aurait laissés sortir; mais, autre malheur! quatre archers du guet qui se retiraient, s'amusaient à boire de l'eau-de-vie; ils vinrent et entrèrent dans la boutique, reconnurent Cartouche, qui avait des chaînes aux pieds et aux mains; ils le réintégrèrent dans sa prison par la porte de devant. Les geôliers eurent grand'peur, attendu les ordres que M. le régent a donnés pour prendre cet homme. Il n'est plus dans le cachot, il est dans une cham-

bre où il est garrotté extraordinairement. Il répète pourtant qu'on ne le tiendra pas longtemps. Il nie toujours tout; il est de grand sans-froid et badine d'un air léger avec les magistrats qui l'interrogent; cela est étonnant; c'est un petit homme d'une très-petite figure.

Il est nourri extraordinairement par ordre de M. le régent : il a à dîner soupe, bon bouilli, et quelquefois une petite entrée avec trois chopines de vin par jour.

On peut dire que voilà un homme très-extraordinaire. Il faut voir quelle en sera la fin. Tout le monde qui a de l'accès va le voir. Le fruitier a gagné de l'argent avec les badauds, en leur montrant la trace...

Novembre. — Cartouche a été transféré, la veille de la Toussaint, à onze heures du soir, sans bruit, à la Conciergerie. Il est dans la tour de Montgomery, très-fort resserré.

Personne n'a poussé l'extraordinaire dans son genre comme ce coquin-là.

Le soldat qui l'a trahi et vendu s'appelle Du Châtelet et est fort bon gentilhomme; mais c'est un scélérat pire que Cartouche. Il était du meurtre de derrière les Chartreux et se lavait les mains dans le sang de l'assassiné, par plaisir. Apparemment qu'on l'enfermera après lui avoir donné sa grâce, qu'il a signée du régent. Il y a quarante-sept prisonniers, tant hommes que femmes, et on prend encore tous les jours de cette clique.

Le premier président envoya des lettres circulaires à tous ces Messieurs pour se trouver, le lendemain de la *messe rouge,* au Palais, pour que *la Tournelle* travaillât au procès. C'est M. de Bouex qui en est le rapporteur.

M. Laurenchet, substitut, a travaillé pour les conclusions, qui sont contre lui à être rompu vif...

Jeudi 27. — Le fameux Cartouche a été mis à la question, qu'il a eue avec les brodequins, parce qu'il avait une descente. Il n'a rien avoué. L'après-midi, on devait le rouer avec quatre autres et deux pendus tout à la fois. La Grève n'a jamais été si pleine de monde que ce jour-là ! La plupart des chambres étaient louées. Il s'est avisé, à deux heures, de déclarer quelqu'un qu'on a envoyé querir. Cela a fait passer le temps. Comme la nuit vient de bonne heure, on a ôté quatre roues et il n'est resté que la sienne. Il est arrivé à la Grève après cinq heures. Cela l'a piqué de ne voir qu'une roue ; il a demandé à parler à M. Arnault de Bouex, son rapporteur, qui était assisté de M. Rougeau, conseiller, et qui était dans l'hôtel de ville. On l'y a mené. Comme il fallait de l'extraordinaire dans sa fin, il a déclaré, les unes après les autres, un nombre infini de personnes, et il y est resté jusqu'à vendredi, deux heures après midi, qu'il a été roué vif. Toute la nuit, on ne faisait qu'amener du monde dans des fiacres, et la Grève était toujours pleine de gens qui attendaient.

Le courage de cet homme-là est extraordinaire d'avoir tant souffert sans rien avouer. On dit que, comme il était chef d'un grand nombre de voleurs, ils s'étaient promis de se sauver en cas que quelqu'un d'eux fût pris. Cartouche se vit escorté de deux cents archers, arriva à l'échafaud sans voir aucun mouvement.

Pendant le temps qu'il a été à l'hôtel de ville, son sang-froid a surpris, jusqu'à envoyer chercher une fort jolie fille qui était sa maîtresse ; et, quand elle fut venue, dire à son rapporteur qu'il n'avait rien à dire contre elle, que c'était pour la voir, l'embrasser et lui dire adieu Il soupa le jeudi au soir et il déjeuna le vendredi matin. Son rapporteur lui demanda s'il voulait du café au lait que l'on prenait ; il dit que ce n'était pas sa boisson et qu'il aime-

rait mieux un verre de vin avec un petit pain. On le lui apporta et il but à la santé de ses deux juges.

Ainsi a fini Cartouche. Son esprit et sa fermeté l'ont fait plaindre.

NOTE J

Dimanche 8 de ce mois (août 1723), M. le cardinal Dubois, premier ministre, se trouva très-mal à Meudon. Les matières passent par le ..... ; cela lui donne des excoriations douloureuses. Il fut résolu qu'il fallait lui faire l'opération sans perdre de temps. Il voulut retourner à Versailles, disant que l'air de Meudon ne lui valait rien. La question fut pour le transport; on accommoda, dans un grand carrosse nommé *corbillard,* des matelas qui étaient suspendus par des cordes qui passaient par l'impériale, car il ne pouvait pas soutenir le mouvement d'aucune voiture. Quand la machine fut accommodée, et bien, comme l'on juge, on ne put jamais le transporter de son lit; il fallut rester là. Il avait toujours la fièvre. La nuit du dimanche fut un peu meilleure. Hier, lundi, on l'apporta à Versailles, sur le midi, dans une litière du roi, allant très doucement; et quatre gens de livrée se relayaient pour tenir la litière par les côtés et pour empêcher le mouvement. Je crois qu'un homme de l'esprit et de la vivacité dont est celui-là, et dans la place où il est, enrage bien d'une pareille situation. Suivaient trois carrosses à six chevaux : dans l'un, les aumôniers; dans l'autre, les médecins, et ensuite les chirurgiens. Belle escorte ! Cela arriva ainsi à Versailles. Quand il fut dans son lit, on alla chercher un père récollet, qui vint le confesser. Le cardi-

nal de Bissy alla à la chapelle prendre le saint ciboire et lui apporta le bon Dieu. On apporta les saintes huiles de la paroisse, et le bonhomme fut obligé d'essuyer toutes ces bordées. Après quoi, M. de la Peyronie, premier chirurgien du roi, fit l'opération à quatre heures, laquelle ne dura que trois minutes. L'opération fut de faire un trou pour donner un écoulement aux matières..... C'est être, à mon sens, dans une cruelle extrémité; car, le travail continuel que cet homme-là fait, qui veut faire tout, lui met une inflammation dans le corps, et doit être très-contraire à son mal.

Je ne sais comment il est aujourd'hui; car, hier au soir, une heure après son opération, il y eut tonnerre et éclairs; ce qui ne convient pas aux maladies. On dit qu'à Meudon, dimanche, c'était un mouvement étonnant dans toute la cour : les uns étaient pâles, les autres étaient plus tranquilles. Il est certain que cette mort ferait du changement dans ce pays-là !...

Aujourd'hui 10, jour de la Saint-Laurent, est mort, à quatre heures après midi, à Versailles, M. le cardinal Dubois. Il est mort archevêque de Cambrai, et il n'y a jamais été; cela est assez surprenant. Cela fait une vacance de cinq cent mille livres en postes et en bénéfices à donner. Ce premier ministre sera bientôt oublié; car il n'a laissé ni fondation, ni famille élevée. Il n'a jamais fait grand mal. Il doit être regretté de M. le duc d'Orléans. C'était un homme d'esprit et qui avait entièrement sa confiance. Il était peu aimé, haut, vilain et emporté. On lui a pronostiqué malheur en disant que ce serait .... qui l'emporterait et qui le ferait mourir. Cette maladie était, en apparence, la suite et l'effet d'une v..... invétérée.

Le bruit le plus commun est que le cardinal Dubois n'a

point reçu le viatique; qu'il a dit qu'il ne pouvait le recevoir que de la main d'un cardinal. Il n'y en avait point là. Ce fait s'éclaircira mieux.

Il a été apporté mercredi, à dix heures du soir, à Saint-Honoré, où il avait un neveu chanoine, homme sage et dévot, qui n'estimait point son oncle. Il est resté dans l'église Saint-Honoré, pour y être exposé huit jours. Le matin, tandis qu'on disait les messes, le petit peuple disait des sottises infinies de ce pauvre cardinal. On dit que c'est la Fillon, fameuse maquerelle, qui doit faire son oraison funèbre, comme ayant été, dans son temps, fameux maquereau.

(Journal de Barbier).

Le clergé, qui ne s'était point assemblé depuis 1715, le fut au mois de mai de cette année 1723, et, d'une voix unanime, élut pour président le cardinal Dubois, afin qu'il ne lui manquât aucun des honneurs où il pût prétendre, et qu'il n'y eût pas un corps dans l'État qui ne se fût pas prostitué. Le cardinal en fut extrêmement flatté, et, pour être plus à portée de jouir quelquefois de sa présidence, transporta la cour de Versailles à Meudon, sous prétexte de procurer au roi les plaisirs d'un nouveau séjour.

La proximité de Meudon, en abrégeant la moitié du chemin de la cour à Paris, épargnait au cardinal une partie des douleurs que lui causait le mouvement du carrosse. Attaqué depuis longtemps d'un ulcère dans la vessie, fruit de ses anciennes débauches, il voyait en secret les médecins et les chirurgiens les plus habiles, non qu'il rougît du principe de sa maladie, mais par la honte qu'ont tous les ministres de s'avouer malades.

Le roi faisant la revue de sa maison, le cardinal voulut y jouir des honneurs de premier ministre, qui sont à peu

près les mêmes qu'on rend à la personne du roi. Il monta à cheval un quart d'heure avant que ce prince arrivât, et passa devant les troupes, qui le saluèrent l'épée à la main...

Le cardinal paya très-cher cette petite satisfaction. Le mouvement du cheval fit crever un abcès, qui fit juger aux médecins que la gangrène serait bientôt dans la vessie. Ils lui déclarèrent qu'à moins d'une opération prompte, il n'avait pas quatre jours à vivre. Il entra dans une fureur horrible contre eux. Le duc d'Orléans, averti de l'état du malade, eut beaucoup de peine à le calmer un peu, et à lui persuader de se laisser transporter à Versailles, où ce fut une nouvelle scène. Quand la Faculté lui proposa de recevoir les sacrements avant l'opération, sa fureur n'eut plus de bornes, et il apostrophait en frénétique tous ceux qui l'approchaient. Enfin, succombant de lassitude après tant de fureurs, il envoya chercher un récollet avec qui il fut enfermé un demi-quart d'heure. On parla ensuite de lui apporter le viatique. « Le viatique ! s'écria-t-il, cela est bientôt dit. Il y a un grand cérémonial pour les cardinaux. Qu'on aille à Paris le savoir de Bissy. » Les chirurgiens, voyant le danger du moindre retardement, lui disaient qu'on pouvait, en attendant, faire l'opération. A chaque proposition, nouvelles fureurs. Le duc d'Orléans le détermina à force de prières, et l'opération fut faite par la Peyronie; mais la nature de la plaie et du pus fit voir que le malade n'irait pas loin. Tant qu'il eut de la connaissance, il ne cessa d'invectiver, avec des grincements de dents, contre la Faculté. Les convulsions de la mort se joignirent à celles du désespoir, et, lorsqu'il fut hors d'état de voir, d'entendre et de blasphémer, on lui administra l'extrême-onction, qui lui tint lieu de viatique. Il mourut le lendemain de l'opération.

Ainsi finit ce phénomène de fortune, comblé d'honneurs et de richesses... L'assemblée du clergé, dont le cardinal était président, lui fit un service solennel. Il y en eut un dans la cathédrale, où les cours supérieures assistèrent, honneurs qu'on rend aux premiers ministres; mais on n'osa, en aucun endroit, hasarder une oraison funèbre...

Le cardinal Dubois avait certainement de l'esprit; mais il était fort inférieur à sa place. Plus propre à l'intrigue qu'à l'administration, il suivait un objet avec activité, sans en embrasser tous les rapports. L'affaire qui l'intéressait dans le moment le rendait incapable d'attention pour toute autre. Il n'avait ni cette étendue, ni cette flexibilité d'esprit nécessaires à un ministre chargé d'opérations différentes, et qui doivent souvent concourir ensemble. Voulant que rien ne lui échappât, et ne pouvant suffire à tout, on l'a vu quelquefois jeter au feu un monceau de lettres toutes cachetées, pour se remettre, disait-il, au courant. Ce qui nuisait le plus à son administration était la défiance qu'il inspirait, l'opinion qu'on avait de son âme. Il méprisait si ingénument la vertu, qu'il dédaignait l'hypocrisie, quoiqu'il fût plein de fausseté. Il avait plus de vices que de défauts; assez exempt de petitesse, il ne l'était pas de folie. Il n'a jamais rougi de sa naissance, et ne choisit pas l'habit ecclésiastique comme un voile qui couvre toute origine, mais comme le premier moyen d'élévation pour un ambitieux sans naissance. S'il se faisait rendre tous les honneurs d'étiquette, une vanité puérile n'y avait aucune part; c'était persuasion que les honneurs dus aux places et aux dignités appartiennent également, sans distinction de naissance, à tous ceux qui s'en emparent, et que c'est autant un devoir qu'un droit de les exiger.

En se faisant rendre ce qui lui était dû, il n'en gardait

pas plus de dignité. On n'éprouvait, de sa part, aucune hauteur, mais beaucoup de dureté grossière. La moindre contradiction le mettait en fureur, et, dans sa fougue, on l'a vu courir sur les fauteuils et les tables autour de son appartement.

Le jour de Pâques qui suivit sa promotion au cardinalat, s'étant éveillé un peu plus tard qu'à son ordinaire, il s'emporta en jurements contre tous ses valets, sur ce qu'ils l'avaient laissé dormir si tard, un jour où ils devaient savoir qu'il voulait dire la messe. On se pressa de l'habiller, lui jurant toujours. Il se souvint d'une affaire, fit appeler un secrétaire, et oublia d'aller dire la messe, même de l'entendre.

Il mangeait habituellement une aile de poulet tous les soirs. Un jour, à l'heure qu'on allait le servir, un chien emporta le poulet. Les gens n'y surent autre chose que d'en remettre promptement un autre à la broche. Le cardinal demande à l'instant son poulet; le maître d'hôtel, prévoyant la fureur où il le mettrait en lui disant le fait, ou lui proposant d'attendre plus tard que l'heure ordinaire, prend son parti, et lui dit froidement : « Monseigneur, vous avez soupé. — J'ai soupé? répondit le cardinal. — Sans doute, monseigneur. Il est vrai que vous avez peu mangé; vous paraissiez fort occupé d'affaires; mais, si vous voulez, on vous servira un second poulet; cela ne tardera pas. » Le médecin Chirac, qui le voyait tous les jours, arrive dans ce moment. Les valets le préviennent et le prient de les seconder. « Parbleu! dit-il, voici quelque chose d'étrange! Mes gens veulent me persuader que j'ai soupé. Je n'en ai pas le moindre souvenir; et, qui plus est, je me sens beaucoup d'appétit. — Tant mieux! répond Chirac. Le travail vous a épuisé; les premiers morceaux n'auront que réveillé votre appétit, et vous

pourriez sans danger manger encore, mais peu... Faites servir monseigneur, dit-il aux gens ; je le verrai achever son souper. » Le poulet fut apporté. Le cardinal regarda comme une marque évidente de santé de souper deux fois, de l'ordonnance de Chirac, l'apôtre de l'abstinence, et fut, en mangeant, de la meilleure humeur du monde.

Il ne se contraignait pour personne. La princesse de Montauban-Bautru l'ayant impatienté, ce qui n'était pas difficile, il l'envoya promener... en termes énergiques. Elle alla s'en plaindre au régent, dont elle n'eut d'autre réponse, sinon que le cardinal était un peu vif, mais d'ailleurs de bon conseil...

Il n'était pas nécessaire de l'impatienter pour en éprouver des incartades. La marquise de Conflans, gouvernante du régent, étant allée uniquement pour faire une visite au cardinal, dont elle n'était pas connue, et l'ayant pris dans un moment d'humeur, à peine eut-elle dit : « Monseigneur... — Oh ! monseigneur, monseigneur ! dit le cardinal en lui coupant la parole ; cela ne se peut pas !... — Mais, monseigneur... — Mais ! mais ! Il n'y a point de mais, quand je vous dis que cela ne se peut pas ! » La marquise voulut inutilement le dissuader qu'elle eût rien à lui demander ; le cardinal, sans lui donner le temps de s'expliquer, la prit par les épaules, et la retourna pour la faire sortir. La marquise, effrayée, le crut dans un accès de folie, et s'enfuit en criant qu'il fallait l'enfermer.

Quelquefois, on le calmait en prenant avec lui son ton. Il avait, parmi ses secrétaires de confiance, un bénédictin défroqué, nommé Venier, homme d'un caractère leste. Le cardinal, en le faisant travailler avec lui, eut besoin d'un papier qu'il ne trouva pas sous sa main à point nommé. Le voilà qui s'emporte, jure, crie qu'avec trente commis il n'est pas servi, qu'il en veut prendre cent, et qu'il ne le

sera pas mieux. Venier le regarde tranquillement sans lui répondre, le laisse s'exhaler. Le flegme et le silence du secrétaire augmentent la fureur du cardinal, qui, le prenant par le bras, le secoue et lui crie : « Mais réponds-moi donc, bourreau ! Cela n'est-il pas vrai ? — Monseigneur, dit Venier sans s'émouvoir, prenez un seul commis de plus, chargé de jurer pour vous ; vous aurez du temps de reste et tout ira bien. » Le cardinal se calma et finit par rire.

(*Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV,* par Duclos.)

Suivant Saint-Simon, voici le détail exact des richesses du cardinal Dubois :

Cambrai (archevêché)	120,000 livres.
Nogent-sous-Coucy (abbaye)	10,000
Saint-Just (id.)	10,000
Airvaux (id.)	12,000
Bourgueil (id.)	12,000
Berg-Saint-Vinox (id.)	60,000
Saint-Bertin (id.)	80,000
Cercamp (id.)	20,000
	324,000
Premier ministre	150,000
Postes	100,000
Pension d'Angleterre (40,000 liv. sterl.)	960,000
Total	1,534,000 livres.

NOTE K

La paresse du régent et sa dissipation lui firent bientôt abandonner les affaires aux secrétaires d'État, et il continua de se plonger dans sa chère crapule. Sa santé s'en altérait visiblement, et il était, la plus grande partie de la matinée, dans un engourdissement qui le rendait incapable de toute application. On prévoyait que, d'un moment à l'autre, il serait emporté par une apoplexie; ses vrais serviteurs tâchaient de l'engager a une vie de régime, ou, du moins, à renoncer à des excès qui pourraient le tuer en un instant. Il répondait qu'une vaine crainte ne devait pas le priver de ses plaisirs; cependant, blasé sur tout, il s'y livrait plus par habitude que par goût. Il ajoutait que, loin de craindre une mort subite, c'était celle qu'il choisirait.

Il y avait déjà quelque temps que Chirac, voyant à ce prince un teint enflammé et les yeux chargés de sang, voulait le faire saigner. Le jeudi matin, 2 décembre, il l'en pressa si vivement, que le prince, pour se délivrer de la persécution de son médecin, dit qu'il avait des affaires urgentes qui ne pouvaient se remettre, mais que, le lundi suivant, il s'abandonnerait totalement à la Faculté, et, jusque-là, vivrait du plus grand régime. Il se souvint si peu de sa promesse, que, ce jour-là même, il dîna contre son ordinaire, qui était de souper, et mangea beaucoup, suivant sa coutume.

L'après-dînée, enfermé seul avec la duchesse de Phalaris, une de ses complaisantes, il s'amusait en attendant l'heure du travail avec le roi. Assis à côté l'un de l'autre devant le feu, le duc d'Orléans se laisse tout à coup tomber sur le bras de la Phalaris, qui, le voyant sans connaissance, se lève tout effrayée, et appelle du secours, sans trouver qui que ce fût dans l'appartement. Les gens de ce prince, qui savaient qu'il montait toujours chez le roi par un escalier dérobé, et qu'à l'heure de ce travail, il ne venait personne, s'étaient tous écartés.

La Phalaris fut donc obligée de courir jusque dans les cours pour amener quelqu'un. La foule fut bientôt dans l'appartement; mais il se passa encore une demi-heure avant qu'on trouvât un chirurgien. Il en arriva un enfin, et le prince fut saigné. Il était mort.

Ainsi périt, à quarante-neuf ans et quelques mois, un des hommes les plus aimables dans la société, plein d'esprit, de talents, de courage militaire, de bonté, d'humanité, et un des plus mauvais princes, c'est-à-dire des plus incapables de gouverner.

(Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV, par Duclos.)

ÉPITAPHE DE M. LE DUC D'ORLÉANS

Passant, ci-gît un esprit fort
Dont le sort est digne d'envie :
Il sut bien jouir de la vie,
Et jamais n'aperçut la mort.

On dit qu'il ne crut pas à la Divinité;
C'est lui faire une injure insigne!
Plutus, Vénus et le dieu de la vigne
Lui tinrent lieu de Trinité.

Sur l'air du *Mirliton.*

Dubois, gardé par Cerbère,
Voyant venir le régent,
Lui dit : « Que venez-vous faire?
Il n'est point ici d'argent,
Ni de mirliton, mirliton, mirlitaine,
Ni de mirliton, don, don! »

FIN

TABLE

I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

IX

X

XI

XI

XIII

XIV

FIN DE LA TABLE.

ÉMILE COLIN. — IMPRIMERIE DE LAGNY.

